
La ville de Camelot dans la tradition narrative en ancien français : matériaux pour une histoire poétique

Auteur : Lucas, Lorna

Promoteur(s) : Mazziotta, Nicolas

Faculté : Faculté de Philosophie et Lettres

Diplôme : Master en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale, à finalité didactique

Année académique : 2020-2021

URI/URL : <http://hdl.handle.net/2268.2/13835>

Avertissement à l'attention des usagers :

Tous les documents placés en accès ouvert sur le site le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative"(BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.

Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'oeuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-avant (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.

Université de Liège
Faculté de Philosophie et Lettres
Année académique 2020-2021

La ville de Camelot dans la tradition narrative en ancien français : matériaux pour une histoire poétique

Sous la direction de M. Nicolas MAZZIOTTA

Co-promoteur : M. Nicola MORATO

Lecteur : M. Gianluca VALENTI

Mémoire réalisé par Lorna LUCAS

En vue de l'obtention du diplôme de Master en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale, à finalité didactique



« Pour le Graal, j'ai bâti une forteresse, moi. Kaamelott, ça s'appelle. »

Le personnage d'Arthur dans *Kaamelott, Livre 5, Texte intégral*, Paris, Editions Télémaque, 2020. Texte intégral de la série télévisée [livre électronique].

Remerciements

Je souhaite remercier en premier M. Nicola Morato qui m'a permis de travailler sur un sujet aussi passionnant, qui m'a suivie, encouragée et m'a fait profiter de ses conseils judicieux tout au long de ce travail. Je remercie également M. Nicolas Mazziotta pour avoir repris sous sa supervision, et à la dernière minute, ce travail et pour sa confiance. Je remercie aussi M. Gianluca Valenti pour son intérêt. Je suis reconnaissante envers Mme Véronique Winand pour son aide au début de ma recherche.

Je souhaite adresser des remerciements spéciaux à mes parents, Nathalie et Denis, qui m'ont encouragée pendant ces années universitaires et qui ont toujours cru en moi. J'adresse également un merci à ma sœur Idalys qui m'a aidée à mener ce travail à bien lors de la dernière ligne droite.

Je voudrais ensuite remercier Maud, qui a été une amie pendant tout ce parcours universitaire, pour le soutien et le réconfort mutuel dans cette épreuve. Je remercie également Leila, qui a toujours été présente, bien avant le début de tout ceci, et qui m'a soutenue même dans les moments les plus sombres. Je remercie également mes amies de longue date, Lucie et Aurélie, et mes comparses romanistes, Chloé et Vanessa, pour leur amitié, leur soutien et leur présence.

Je remercie également Nolan pour m'avoir soutenue durant tout ce travail. J'adresse ma reconnaissance à Dominique et Fanny pour avoir pris le temps de relire mon travail.

Enfin, j'aimerais adresser un remerciement particulier à Myra Ohles qui, pendant mes années de secondaires, m'a fait découvrir la littérature française et sans qui je ne me serais peut-être jamais engagée dans ce parcours.

Table des matières

I.	CONSIDÉRATIONS INTRODUCTIVES.....	- 3 -
1.	Objectifs et quelques précisions introducives	- 3 -
2.	Un point de départ : « Searching Camelot » de P. J. C. Field	- 4 -
3.	La ville médiévale : généralités	- 10 -
II.	DESCRIPTION DU CORPUS.....	- 15 -
1.	Choix du corpus.....	- 15 -
2.	Liste des titres abrégés du corpus	- 18 -
III.	CAMELOT DANS LE MONDE FICTIONNEL ARTHURIEN.....	- 20 -
1.	Descriptions de la cité.....	- 21 -
1.1.	La configuration spatiale	- 21 -
1.2.	L'image de la ville.....	- 26 -
1.3.	Résidence principale d'Arthur	- 28 -
2.	Un lieu d'évènements : fêtes, cours, tournois et cérémonies funéraires.....	- 29 -
3.	Camelot avant Arthur	- 33 -
4.	La forêt et la prairie de Camelot	- 35 -
5.	Le monde arthurien.....	- 39 -
5.1.	Les Vaux de Camelot	- 39 -
5.2.	Les voyages	- 41 -
IV.	LA VILLE ET L'INTRIGUE : LA CONSTRUCTION DE LA LÉGENDE	- 51 -
1.	Construction de la légende	- 51 -
1.1.	Matière de Bretagne et Chrétien de Troyes : sources et amorce de la légende	
	- 52 -	
1.2.	L'âge d'or : cycle de la <i>Vulgata</i>	- 56 -
1.3.	L'après <i>Lancelot-Graal</i>	- 58 -

2.	Camelot dans l'encyclopédie fictionnelle arthurienne	- 63 -
2.1.	Topographie arthurienne : quelques éléments généraux	- 64 -
2.2.	Camelot parmi les lieux de légende	- 64 -
2.2.1.	Les lieux inclassables.....	- 64 -
2.2.2.	Régions, forêts et rivière	- 65 -
2.2.3.	Les châteaux et cités	- 67 -
2.3.	D'autres capitales d'Arthur : Caerleon et Carduel.....	- 75 -
2.4.	Localiser Camelot	- 78 -
3.	Quelques éléments fondateurs d'un mythe.....	- 84 -
3.1.	Ville sarrasine et ville chrétienne	- 84 -
3.2.	Jeu entre détermination et indétermination	- 86 -
3.3.	Camelot, essentielle ou superficielle au mythe d'Arthur ?	- 88 -
4.	Utopie ou hétérotopie ?.....	- 90 -
V.	CONCLUSION	- 95 -
VI.	BIBLIOGRAPHIE	- 98 -
a.	Bibliographie primaire (corpus)	- 98 -
b.	Bibliographie secondaire	- 99 -
VII.	ANNEXES	- 106 -
	Annexe 1 : Frise chronologique des textes du corpus selon leur date de composition ..	-
	106 -	
	Annexe 2 : Relevé des indications erronées dans les index des éditions de référence..	-
	108 -	
	Annexe 3 : Les formules descriptives du voyage	- 109 -
	Annexe 4 : Tableau des lieux de légende mis en lien avec Camelot	- 114 -
	Annexe 5 : Table des extraits	- 115 -

I. CONSIDÉRATIONS INTRODUCTIVES

1. Objectifs et quelques précisions introducitives

Le présent travail avait pour espoir de localiser la ville de Camelot dans la Grande-Bretagne arthurienne. Toutefois, nos objectifs ne se limitent pas à ce seul aspect et vont bien plus loin. La finalité de ce mémoire a pour but de dresser et d'étudier l'image de la ville de Camelot dans les premiers textes littéraires arthuriens français. Pourtant, bien que de nombreuses recherches aient porté sur Camelot, nous avons constaté une absence d'études détaillées sur la manière dont les romans arthuriens la présentaient. Aussi, notre recherche souhaite combler ce vide.

Après un chapitre présentant notre corpus et notre méthodologie, le présent mémoire se sépare en deux parties distinctes. Dans la première, intitulée « Camelot dans le monde fictionnel arthurien », nous analyserons l'ensemble des occurrences du nom de Camelot et les traiterons selon cinq aspects que nous avons dégagés. Ensuite, dans la seconde partie, « La ville et l'intrigue : construction d'une légende », nous étudierons notre corpus sous un point de vue plus chronologique, réaliserons des arrêts sur certains aspects ou épisodes particuliers et ferons appel à différents concepts afin de réfléchir sur la manière dont la littérature, ainsi que ses mécanismes, ont créé la légende de Camelot.

Avant d'entrer dans notre sujet, il nous faut ajouter quelques précisions. La première porte sur l'emploi de la forme *Camelot*. À l'époque médiévale, de nombreuses variations orthographiques existent et nous en avons croisées un certain nombre lors de nos recherches, tant dans les textes médiévaux que dans les recherches modernes. Pour une question de simplicité, nous utiliserons la forme unique de *Camelot* pour désigner la ville. Toutefois, lorsque nous citerons les textes de notre corpus, nous conserverons la forme en ancien français telle qu'elle se présente dans notre édition de référence. Pour les citations des sources modernes, nous modifierons la forme afin de garder une régularité. En outre, nous utiliserons le féminin pour désigner Camelot car nous implicitons « la ville de Camelot ».

De plus, la présente recherche n'a pas pour vocation d'être un travail de lexicologie ou de lexicographie. Toutefois, nous porterons un intérêt certain aux emplois littéraires de Camelot et à la manière dont l'espace est représenté. Aussi, à plusieurs reprises, nous nous focaliserons sur des éléments sémantiques (par exemple, la distinction entre *palais*

et *château*). Ces points d'intérêts de langue nous permettront d'émettre ou d'appuyer des hypothèses et seront toujours au service de notre recherche.

2. Un point de départ : « Searching Camelot » de P. J. C. Field¹

« Des tentatives ont été faites pour identifier un véritable Camelot, mais aucun lieu en Grande-Bretagne n'est connu pour avoir porté ce nom. La plupart des chercheurs pensent aujourd'hui que les efforts pour identifier Camelot sont futiles² ». Il est paradoxal que notre recherche ait débuté avec cette citation alors que l'un de nos objectifs de départ était justement de localiser Camelot dans le paysage de Grande-Bretagne. Pourtant, Peter J. C. Field estime que les chercheurs ont omis d'étudier un élément qui pourrait indiquer où situer le « vrai Camelot³ ».

L'objectif de P. J. C. Field est d'identifier Camelot en se basant sur les textes de Chrétien de Troyes. C'est en effet dans le roman du *Chevalier de la Charrette*, dans les premiers vers, qu'apparaît pour la première fois le nom de Camelot. Son postulat de départ, qu'il démontrera en premier dans son article, est que Chrétien n'invente pas, ou très peu, les noms des villes de ses romans. Chrétien utilise l'*Historia regum Britanniae* de Geoffroy de Monmouth⁴ comme source principale pour sa géographie arthurienne. Le monde qu'il dessine présente également des similitudes avec le monde d'Henry II Plantagenêt.

Ainsi, P. J. C Field compte dix noms de lieux dont huit sont réels : Caerleon⁵, Tintagel, Winchester et les Orcades, Cardigan, Disnadaron et Carduel. Ainsi, il postule

¹ FIELD P. J. C., « Searching for Camelot », in *Medium Aevum*, Vol. XXXVII, n° I, pp. 1-22, 2018.

² FIELD P. J. C., *op. cit.*, p. 1. Par la suite, lorsque que nous citerons des textes anglais, nous emploierons des traductions personnelles des textes afin de garder une uniformité à notre travail. Seules les citations des textes de notre corpus seront conservées en ancien français.

³ Nous reprenons ici l'expression employée par P. J. C. Field. Cette dernière laisse entendre qu'il existerait un ou plusieurs « faux Camelot ». Nous ne savons pas si ces derniers seraient les « identifications insatisfaisantes de Camelot » (FIELD P. J. C., *ibid.*) ou s'il use de l'adjectif *vrai* dans le sens opposé à celui de *fictif*.

⁴ Dans la suite de notre travail, nous ferons référence à cette œuvre sous le nom d'*Historia* de Geoffroy.

⁵ Aussi appelée *Carlion*. Dans la recherche arthurienne, les deux noms sont utilisés pour cette ville. Pour une question de cohérence, nous emploierons uniquement la forme moderne, soit Caerleon, sauf pour les cas où nous citons un texte.

que les deux derniers, Quarrois et Camelot, sont également réels. Chrétien décide de faire commencer son *Conte de la Charrette* à Camelot. Or dans ses autres romans, les aventures commencent toutes dans des lieux existants réellement : Cardigan pour *Erec*, Winchester pour *Cligès*, Carduel pour *Yvain* et *Perceval*⁶. Ainsi, P. J. C Field se questionne sur la manière dont Chrétien a trouvé Camelot.

Sa première hypothèse est que le nom de Camelot provienne de Marie de France, puisque cette dernière lui a commandé le texte. Bien que l'histoire se rapproche du mythe d'Orphée et Eurydice, rien n'indique que le nom de Camelot ait une provenance mythologique. Roger Loomis⁷ émet l'hypothèse que Camelot soit un dérivé de l'île mythique d'Avalon. P. J. C Field, en revanche, estime qu'il ne s'agit pas de l'hypothèse la plus probable et préfère chercher la provenance de Camelot autre part.

Chrétien a en outre fait le choix d'indiquer la proximité entre Caerleon et Camelot. Selon P. J. C Field, Chrétien était tiraillé entre la nécessité de faire commencer l'histoire à Camelot, ville inconnue de tous, et sa préférence de débuter ses récits dans des grandes cités célèbres et reconnaissables. Ainsi, en indiquant une proximité, Chrétien met à disposition du lecteur un point de repère au travers de Caerleon, d'autant que Geoffroy décrit celle-ci comme « la résidence de choix d'Arthur⁸ » dans son *Historia*. Très rapidement, Camelot a ensuite été reprise dans la prose arthurienne en tant que « résidence principale d'Arthur⁹ ».

En raison des événements politiques de l'époque (P. J. C Field cite la disparition de l'empire d'Henry II et les relations tendues et conflictuelles entre la France et la Grande-Bretagne), les indications géographiques des romans sont floues et peu précises. Pourtant, P. J. C Field observe que le roman de *Guiron le Courtois* apporte une indication précise :

⁶ Pour plus de simplicité, nous décidons d'employer des titres abrégés pour les textes de Chrétien de Troyes : *Erec* pour *Erec et Enide* (1170), *Cligès* (1176), *Roman de la Charrette* (ou simplement la *Charrette*) pour *Lancelot ou le Chevalier de la Charrette* (1177), *Yvain* pour le *Yvain ou le chevalier au lion* (1177) et *Perceval* pour *Le Roman de Perceval ou le conte du Graal* (1180). Les dates sont données à titre indicatif. Elles proviennent du *Complément bibliographique du Dictionnaire étymologique de l'ancien français*.

⁷ LOOMIS R., *Arthurian Tradition & Chrétien de Troyes*, New York, Columbia University Press, 1949, « Camelot », pp. 480-481.

⁸ FIELD P. J. C., *op. cit.*, p. 6.

⁹ FIELD P. J. C., *ibid.*

Camelot se situe sur les rives du Humber. Le chercheur anglais suppose que cette localisation provient du *Tristan en prose* (puisque le *Guiron le Courtois* est basé, au moins en partie, sur ce dernier), en raison de plusieurs autres lieux imaginaires qui sont également rapprochés géographiquement du Humber.

Bien après la naissance de la prose arthurienne, en 1485, est imprimé par William Caxton le roman du *Morte Darthur* de Malory. Cette publication suscite des débats sur la véracité de l'histoire et un auteur anonyme a plaidé avec force l'existence réelle d'Arthur et de Camelot. Cet inconnu défend l'existence d'un « Camelot gallois¹⁰ », qui pourrait être identifiable à Caerleon selon P. J. C Field. Cependant, ce dernier estime que l'anonyme a émis ce rapprochement en raison des descriptions identiques portant sur Caerleon et Camelot, en tant que capitales¹¹ d'Arthur, la première dans l'*Historia* de Geoffroy et la seconde dans les romans français. P. J. C Field regrette que cette démonstration de l'anonyme soit entièrement fondée sur le travail de Geoffroy puisque celui-ci est « une fraude du début à la fin¹² », n'étant en rien représentatif de la réalité, comme il prétendait l'être.

Une autre hypothèse, émise par Malory, voudrait que Camelot soit identifiée à Winchester, autre grande ville de Grande-Bretagne. P. J. C Field émet des réserves face à celle-ci et démontre consciencieusement quelles sont les raisons et causes possibles de cette identification et quelles sont ses faiblesses et les éléments qui la contredisent. Malory utilise les romans français comme base pour son histoire mais se permet de modifier certains éléments ou d'en ajouter. Cependant, aucun texte français n'indique où se situe Camelot : P. J. C Field le mentionne et nous le prouverons par la suite dans notre recherche. Ainsi, l'identification à Winchester est un élément rajouté par Malory lui-même. De plus, ce rapprochement Camelot-Winchester peut provenir, selon P. J. C. Field, de la présence d'une Table Ronde à Winchester à l'époque de Malory (Figure 1).

¹⁰ FIELD P. J. C., *op. cit.*, p. 7.

¹¹ Nous utilisons le terme de *capitale* dans un sens métaphorique et non selon le sens moderne (« ville principale d'un État, d'une province ou d'une étendue de pays qui est le siège du gouvernement et/ou de l'administration centrale », *TLFi*, « capitale¹ »). Ce dernier ne peut être utilisé puisque la géographie des états était différente à l'époque. Nous entendons donc par *capitale* le sens d'une « ville plus importante que les autres ».

¹² FIELD P. J. C., *ibid.*

Figure 1 : Table Ronde de Winchester¹³



Cependant, Malory ne serait pas un connaisseur de la région de Winchester et il aurait simplement entendu parler de cette Table Ronde. Selon la *Chronique* de John Hardyng, celle-ci aurait été construite et réalisée à Winchester. Le texte laisse également entendre qu'elle y est restée, encore jusqu'à aujourd'hui. Puisque « tout le monde dans l'Angleterre de la fin du Moyen Âge savait que le siège permanent de la Table Ronde était Camelot¹⁴ », il n'est pas difficile de faire le lien entre Winchester et Camelot et de croire que la seconde est la première. Cependant, l'hypothèse de Malory sur la création de la Table Ronde est fragilisée par deux éléments. D'une part, les textes français n'indiquent pas la même chose : la Table serait confectionnée par Merlin pour Uter Pendragon en Gales, à Carduel. D'autre part, Malory se base sur un texte qui n'est ni inébranlable ni totalement fiable (même si la *Chronique* l'est plus que l'*Historia*), ce qui permet à P. J. C Field de relever des éléments qui mettent en doute et affaiblissent l'hypothèse de Malory.

¹³ BOUSSER N., « Relique arthurienne : la Table Ronde de Winchester », sur le site *Coupe-File Art* : <https://www.coupefileart.com/post/relique-arthurienne-la-table-ronde-de-winchester>.

¹⁴ FIELD P. J. C., *op. cit.*, p. 8.

Après cela, P. J. C. Field présente le postulat de John Leland au XVI^e siècle, qui porte sur le château de Cardbury, dans le Somerset.

Personne dans l'Angleterre des Tudor n'était mieux qualifié pour identifier Camelot :

Leland a été le premier et sans doute le plus savant des défenseurs de l'existence historique d'Arthur¹⁵.

Des notes de J. Leland permettent de retrouver une description dans laquelle il explique son identification. Cependant, il traite l'affaire « comme si [le nom de Camelot] était accepté¹⁶ ». Même si l'enquête érudite qu'a effectuée J. Leland était « infiniment supérieure à tout ce qui avait été fait auparavant¹⁷ », elle semble approximative sur certains éléments à la lumière des recherches et technologies modernes.

Après Malory et J. Leland, d'autres ont également tenté d'identifier Camelot. Certains ont pris comme angle d'approche une étude toponymique de la ville en repérant les similitudes et ressemblances avec d'autres noms de lieux. Parmi les quelques exemples que donnent P. J. C Field, il s'attarde un peu plus sur la rivière Camlad (avec des formes plus anciennes comme *Kemelet* et *Camalet*), rivière située sur la frontière entre le Pays de Galles et l'Angleterre dans les comtés de Powys et du Shropshire. « Cependant, pour des raisons évidentes, les endroits situés près des rivières portent rarement exactement les mêmes noms que les rivières elles-mêmes¹⁸ » ; il est donc très peu probable que Camelot se trouve près de cette rivière Camlad. Parmi toutes les propositions faites, que P. J. C Field résume, elles ont toutes en commun les premières lettres du nom, identiques à Camelot, mais se distinguent par leur fin. Aussi, cet angle d'analyse n'a pu apporter de réelle avancée sur la recherche de Camelot.

Enfin, le chercheur anglais présente une dernière hypothèse, plus tardive, d'abord évoquée par Paulin Paris (1868) puis argumentée plus longuement par Urban Holmes (1929) : il s'agit de Camulodunum, « le plus ancien nom connu de Colchester¹⁹ ». Ainsi,

¹⁵ FIELD P. J. C., *ibid.*

¹⁶ ASHE G., « Cadbury-Camelot », dans LACY N. J. (dir.), *New Arthurian Encyclopedia* (New York – Londres, Garland Publishing, 1996, p. 63). Cité par FIELD, *op. cit.*, p. 11.

¹⁷ FIELD P. J. C., *op. cit.*, p. 12.

¹⁸ FIELD P. J. C., *ibid.*

¹⁹ FIELD P. J. C., *op. cit.*, p. 13.

Holmes soutient d'abord son hypothèse avec l'évolution phonétique du nom. Toutefois, cette supposition n'est pas convaincante, Colchester étant trop à l'est pour être Camelot. Ainsi « il semblait que le seul toponyme britannique capable de générer le nom Camelot se trouvait à l'endroit le plus improbable de la Grande-Bretagne romaine pour un vrai Camelot²⁰ ». En outre, des découvertes de documents pendant le XX^e siècle ont permis de mettre en lumière la possibilité que le nom de *Camulodunum* n'ait jamais eu l'occasion de devenir Camelot mais aurait plutôt été remplacé par la *colonia veteranorum*. De plus, cette hypothèse postulait que Chrétien ait trouvé le nom de *Camulodunum* dans un texte de Pline (*Histoire naturelle*) et l'ait changé, selon les lois de la phonétique positiviste, en Camelot.

Après avoir retracé les différentes recherches qui avaient été effectuées jusqu'à ce jour sur la situation de Camelot, P. J. C Field en vient enfin à nous faire part de la sienne : Camelot se situerait à Slack, dans le West Yorkshire (nord-ouest de Huddersfield). En effet, même si l'hypothèse de Holmes est erronée, certains éléments peuvent être corrects. Le nom de *Camulodunum* signifie « le fort de Camulos », en référence à un dieu de la guerre de la mythologie celtique. La croyance en ce dieu a été retrouvée, grâce à des traces, dans plusieurs endroits. Aussi P. J. C Field estime qu'un « Camulodunum britannique autre que Colchester mériterait d'être considéré comme le Camelot d'un Arthur historique, en particulier [...] s'il était assimilé à la Grande-Bretagne romaine²¹ ». Selon lui, Slack répondrait à ces critères : le lieu est crédible du point de vue historique et le fort qui s'y trouve aurait été construit par les Romains. Malgré cela, P. J. C Field n'hésite pas à pointer une faiblesse quant à sa supposition : aucune recherche archéologique n'a pu montrer que le lieu a connu une quelconque présence au V^e ou VI^e siècle.

P. J. C. Field n'est pas le premier à parler de Slack et à faire le lien avec Camelot. Mais cette identification n'a pas été retenue²². Cependant, l'élément le plus important

²⁰ FIELD P. J. C., *op. cit.*, p. 13.

²¹ FIELD P. J. C., *op. cit.*, p. 14.

²² P. J. C. Field indique que les recherches de Simon Keegan (2016) ne peuvent être prises au sérieux. Leslie Alcock (1971) ne retient pas Slack puisqu'elle estime que Camelot est une invention de Chrétien de Troyes. John Morris (1973) a mis en évidence que Slack n'est pas une ville, au contraire de Camelot. Pour les références précises des ouvrages des chercheurs, nous renvoyons aux notes dans l'article de P. J. C. Field.

concernant Slack selon Field est sa position sur une route romaine, « comme on peut s'y attendre d'un fort romain²³ ».

Enfin, P. J. C Field conclut : le Camulodunum situé à Slack est le lieu le plus probable pour être le Camelot d'Arthur. Cependant, rien n'indique, comme il le souligne, que ce fort, ayant principalement à fonction militaire, ait également été le lieu d'habitation principal d'Arthur. Ainsi, P. J. C Field estime que ce fort est « l'original le plus probable de tous les Camelot trouvés dans les histoires arthuriennes depuis Chrétien jusqu'à aujourd'hui²⁴ ».

3. La ville médiévale : généralités

L'objectif de ce chapitre est d'expliciter quelques éléments généraux caractérisant la ville médiévale. Deux ouvrages principaux serviront de base théorique : d'une part l'ouvrage de Thierry Dutoir²⁵ et d'autre part celui rédigé par Patrick Boucheron et Denis Menjot²⁶.

La première réflexion sur laquelle nous allons nous attarder est celle portant sur la définition de la ville et la cité. Cette tâche est complexe et a été le travail de nombreux chercheurs et historiens puisque « sous le nom de ville, s'accumule une somme d'expériences historiques plus [que] ne se profile la rigueur d'un concept²⁷ ». Dans ce chapitre, nous souhaitons mettre en exergue quelques éléments de définition et de caractérisation afin de baliser ces notions et d'en donner quelques éléments de contexte.

Adoptant un point de vue principalement sociologique, T. Dutoir réalise un essai dans lequel il tente de donner une nouvelle définition de la ville médiévale et une nouvelle découpe des périodes historiques selon l'urbanisation des villes et de l'Europe. Ainsi, il ne s'intéresse nullement à la structure architecturale des villes mais plutôt d'une part à

²³ FIELD P. J. C., *op. cit.*, p. 15.

²⁴ FIELD P. J. C., *op. cit.*, p. 17.

²⁵ DUTOIR T., *La ville médiévale. Origine et triomphe de l'Europe urbaine*, Paris, Odile Jacob, 2003.

²⁶ BOUCHERON P. et MENJOT D., *Histoire de l'Europe urbaine. Volume 2 : La ville médiévale*, Paris, Seuil, 2003 (édition utilisée de 2011).

²⁷ RONCAYOLO L., cité par PINOL J.-L. dans son introduction générale de BOUCHERON P. et MENJOT D., *op. cit.*, pp. 8-9.

l'évolution des villes antiques aux villes médiévales et d'autre part aux relations entre les citoyens habitant en ville et à la campagne.

De son ouvrage, nous retiendrons simplement quelques éléments de réflexion quant à la définition d'une ville ou d'une cité : sa distinction entre la ville et le gros village nous semble intéressante. En remontant à la Grèce antique, T. Dutour met en avant l'usage du terme de *polis*, la cité, qui « consiste en une agglomération dotée de sanctuaires, d'une forteresse (acropole), d'un marché²⁸ ». Ce retour dans le passé met également en avant la distinction entre la ville (*polis*) et la campagne : « la ville est le siège de pouvoirs qui s'exercent sur la campagne et, en même temps, elle est [...] le siège d'une communauté politique²⁹ ». T. Dutour continue son trajet dans le passé : il passe au Moyen Âge, où la ville serait « une agglomération entourée par une muraille³⁰ » et finit avec la ville moderne, qui se distingue principalement par sa taille. Le chercheur est insatisfait par ces différentes tentatives de définitions et construit une définition sociologique de la ville, selon la perspective de la « sociologie interactionniste³¹ ». Ainsi, une ville est « une agglomération d'hommes remplissant des rôles qui la distinguent de la campagne et s'accompagnent de particularités sociales, parmi lesquelles se retrouvent toujours le rassemblement d'individus socialement hétérogènes, et parfois – mais parfois seulement – un régime juridique particulier³² ». Aussi, le plus important selon T. Dutour, ce qui caractérise profondément une ville, ce sont « les activités des citadins³³ ». Sa définition finale ne prend pas du tout en compte les éléments architecturaux.

L'ouvrage de P. Boucheron et D. Menjot nous permet de compléter et d'ajouter des éléments à cette définition sociologique. Bien sûr, ces deux auteurs incluent la présence des habitants dans leur définition mais ils prennent en compte plus d'éléments.

²⁸ DUTOUR T., *op. cit.*, p. 22.

²⁹ DUTOUR T., *op. cit.*, p. 22.

³⁰ *Ibid.*

³¹ BOVE B., « T. Dutour, La ville médiévale. Origine et triomphe de l'Europe urbaine », dans *Société françaises d'histoire urbaine*, 2005/1, n°12, pp. 193-196. Consulté en ligne sur Cairn.info : <https://www.cairn.info/revue-histoire-urbaine-2005-1-page-193.htm>.

³² DUTOUR T., *op. cit.*, p. 24.

³³ DUTOUR T., *op. cit.*, p. 142.

Divers critères ont été utilisés par les différents chercheurs qui se sont attelés à la tâche afin de définir la ville mais P. Boucheron et D. Menjot « arrivent à la conclusion que tous [les critères] sont nécessaires mais qu'aucun n'est suffisant pour identifier la ville médiévale³⁴ ». Aussi, les auteurs considèrent la ville selon trois principes. D'abord, elle est constituée d'un espace qui possède des structures architecturales habitées par des citoyens. Ensuite, elle est aussi le siège d'une société : elle constitue un lieu d'habitation, gouverné, où s'exercent des métiers. Enfin, la ville est « un centre qui rassemble un certain nombre de fonctions plus ou moins spécialisées et se trouve en interrelations avec ses campagnes et d'autres agglomérations dans des réseaux hiérarchisés et changeants³⁵ ».

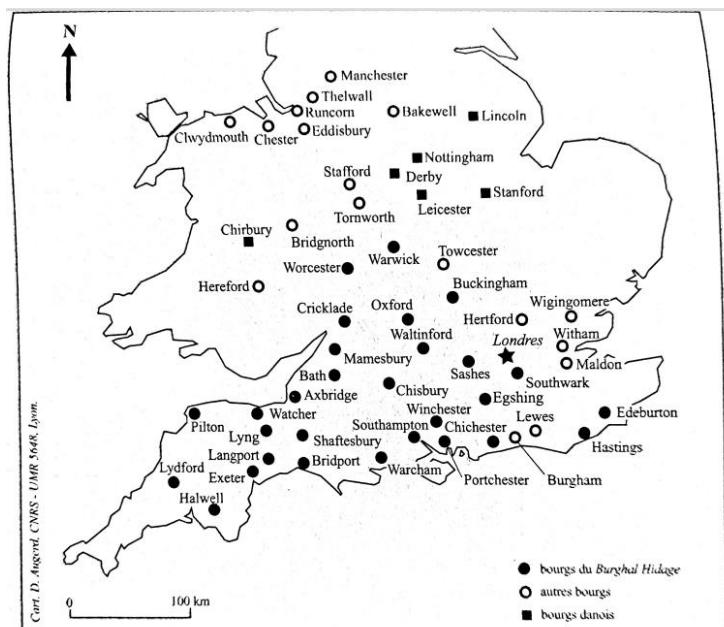
Avant de parler de Camelot, un point sur la réalité médiévale de la Grande-Bretagne et de ses villes est nécessaire. Le X^e siècle est marqué par le foisonnement de bourgs, signe d'une économie florissante³⁶. Dans le cas de la Grande-Bretagne, il s'agit de « burghs », des villes importantes qui étaient originairement des centres fortifiés dont le développement a été possible grâce au commerce. Ils sont nombreux, comme le montre la carte de l'Angleterre (Figure 2).

³⁴ BOUCHERON P. et MENJOT D., *op. cit.*, p. 20.

³⁵ BOUCHERON P. et MENJOT D., *op. cit.*, p. 21.

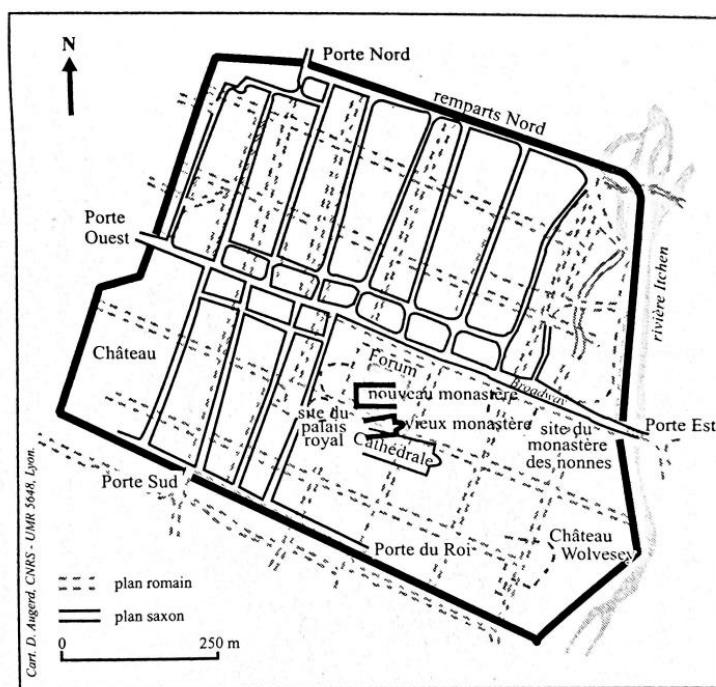
³⁶ CHÉDEVILLE A., « Cité » dans GAUVARD C., DE LIBERA A. et ZINK M. (dir.), *Dictionnaire du Moyen Âge*, Paris, Presses Universitaires de France, 2009, pp. 294-295.

Figure 2 : Carte des « burghs »³⁷



Une régularité topographique caractérise ces « burghs » et Winchester en serait une bonne représentation générale (Figure 3).

Figure 3 : Plan de Winchester³⁸



³⁷ BOUCHERON P. et MENJOT D., *op. cit.*, p. 91.

³⁸ BOUCHERON P. et MENJOT D., *op. cit.*, p. 93.

La ville possède un plan semblable au plan hippodamien : elle est constituée d'un ensemble de quartiers rectangulaires, avec des rues perpendiculaires offrant une vue très angulaire.

Les bourgs constituent les grandes cités de l'époque, possédant certains éléments matériels communs. Le premier élément est l'enceinte de pierres entourant la cité, héritage de Rome. La présence d'une muraille protégeant les villes n'est en rien surprenante puisqu'elle est « l'élément le plus important de la réalité physique et symbolique des villes médiévales³⁹ ». Ces cités possèdent également aussi un « groupe cathédral⁴⁰ », à proximité de la muraille. Ce groupe inclut donc trois églises distinctes, chacune dédiée à un personnage saint différent : la Vierge, saint Jean-Baptiste et saint Étienne (ou un apôtre ou un des premiers évêques). Enfin, le centre de la cité peut se situer soit au niveau du marché, soit le long d'une route principale, même si le premier se situe généralement sur la seconde.

Nous identifions que l'agglomération reste un critère stable : une ville est donc le regroupement de citoyens, d'habitants entretenant des relations dans un même lieu. Ce dernier doit être d'une taille non négligeable et composé de structures architecturales diverses.

Dans la suite de notre recherche, nous utiliserons les termes *ville* et *cité* comme des synonymes. Nous avons présenté brièvement le concept de *cité* et ce terme est utilisé dans notre corpus même pour désigner Camelot⁴¹, c'est pourquoi nous l'utiliserons. De plus, le terme de *ville* convient parfaitement pour définir Camelot, comme nous l'avons vu précédemment. Aussi, même s'il est possible de distinguer les deux, nous ne le ferons pas dans la suite de cette recherche.

³⁹ LE GOFF *et al.*, cité par BOUCHERON P. et MENJOT D., *op. cit.*, p. 193.

⁴⁰ CHÉDEVILLE A., *op. cit.*, p. 294.

⁴¹ « Kamaalot, la cité » (*Floriant*, p. 462, v. 7673).

II. DESCRIPTION DU CORPUS

Ce chapitre va rendre compte des étapes ayant permis la constitution de notre corpus de recherche. Dans un premier temps, nous décrirons notre méthodologie pour le choix des textes et de leur édition critique de référence puis nous présenterons notre corpus ainsi que les abréviations que nous utiliserons tout au long de ce travail.

1. Choix du corpus

Le corpus de cette étude est fondé sur un choix de textes établi grâce l'ouvrage de Louis-Fernand Flutre, *Table des noms propres avec toutes leurs variantes figurant dans les romans du Moyen Âge*⁴², quinze textes ont été retenus pour cette recherche.

D'abord, nous avons limité notre corpus grâce à deux critères principaux : d'une part, nous avons étudié uniquement des textes littéraires et d'autre part, nous nous sommes contentée d'analyser ceux rédigés en ancien français. Nous n'avons donc pas pris en compte les sources historiques et les textes non-littéraires.

Notre critère suivant a été le choix d'une fourchette temporelle : notre corpus débute avec le *Conte de la Charrette* de Chrétien de Troyes et se clôture à la fin du XIII^e siècle. Ainsi, nous n'avons pas pris en compte les textes arthuriens plus tardifs.

Une fois les textes sélectionnés grâce à ces balises, nous nous sommes attelée au choix de l'édition critique de référence. Pour la plupart des éditions de référence, nous avons choisi la plus récente. Nous avons ensuite procédé à la collecte de nos matériaux textuels, c'est-à-dire l'ensemble des lieux textuels qui présentaient une occurrence de Camelot. Ainsi, l'index des noms propres nous a servi d'outil de base pour effectuer le recensement des occurrences dans les textes. Pour notre recherche, nous avons donc collecté et analysé 504 occurrences de Camelot.

Parmi nos éditions, la plupart ont appliqué la convention de n'indiquer que les premières occurrences dans l'index des noms propres lorsque le nom était trop souvent

⁴² FLUTRE L.-F., *Table des noms propres avec toutes leurs variantes figurant dans les romans du Moyen Âge : écrits en français ou en provençal et actuellement publiés ou analysés*, Poitiers, Centre d'études supérieures de civilisation médiévale, 1962. Dans le texte, nous raccourciras le titre sous le simple nom *Table des noms propres*.

cité. Aussi, puisque nous avons travaillé sur les occurrences qui étaient seulement indiquées dans l'index, notre recherche est, par défaut, incomplète mais se veut la plus systématique et approfondie possible.

Certains textes ont été édités en plusieurs volumes, chacun présenté par un chercheur distinct. Le *Tristan en prose*, possédant plusieurs versions, a été édité en partie par Renée L. Curtis, tandis que les versions V.I. (soit la version brève) et V.II. (soit la version vulgate) ont été éditées par un collectif de chercheurs, respectivement aux éditions Champion et Droz (la seconde précédant la première)⁴³. Le *Roman de Guiron* a également été édité en deux volumes, accompagné d'un troisième pour sa continuation⁴⁴.

Cependant, pour le texte de la *Queste del Saint Graal*, nous avons utilisé deux éditions distinctes, contenant chacune l'entièreté du texte. En effet, nous avons effectué ce choix car l'édition d'Albert Pauphilet présente un index non exhaustif⁴⁵. Pour pallier à ce manque, nous avons choisi de faire appel à une édition numérique du texte, de Christiane Marchello-Nizia et Alexei Lavrentiev, qui nous a permis de combler les lacunes de l'index d'A. Pauphilet. Cette édition numérique permet de visualiser plusieurs versions différentes du texte : la numérisation du manuscrit de base (Lyon, BM, Palais

⁴³ Nous avons choisi d'étudier les deux versions car elles ont été éditées de manière séparée, signe qu'elles présentent des différences importantes. Nous avons compté vingt-six occurrences dans l'édition de Curtis, vingt-cinq chez Droz et septante-sept chez Champion. Il est étonnant de trouver plus d'occurrences dans l'édition de Champion puisque c'est la version brève qui y est éditée ; il serait donc plus logique que la version longue contienne soit un nombre égal d'occurrences de Camelot, soit un nombre plus élevé. Cependant, ces chiffres doivent être mis en lien avec la manière dont les index sont construits : les chercheurs de l'édition de Champion ont présenté la totalité des mentions dans leur index tandis que ceux de l'édition de Genève indiquent uniquement les premières occurrences. Il est donc très probable que cette différence numérique soit seulement le produit de notre méthode de travail, basée sur les index. Une recherche approfondie du texte de *Tristan* de l'édition de Droz pourrait permettre une meilleure visibilité de la présence de Camelot dans la version classique du *Tristan en prose*. En outre, les occurrences sont la plupart du temps identiques dans les deux versions. Aussi, nous privilégierons l'usage des extraits provenant des éditions Champion.

⁴⁴ Le *Roman de Guiron* constitue la seconde branche du *Cycle de Guiron le Courtois*. La première est constituée par le *Roman de Meliadus*. Ce dernier sera publié très prochainement (fin d'année 2021 ou début d'année 2022) au sein des volumes I et II des éditions *Il ciclo di Guiron le Courtois*, dirigées par Lino Leonardi et Richard Trachsler. Aussi, en raison de sa date de publication, nous ne sommes pas en mesure de prendre en compte cette première partie dans notre recherche.

⁴⁵ Nous entendons par là qu'il n'applique pas la convention de présenter seulement les premières occurrences. Pauphilet mentionne quatre occurrences dans son index, les trois premières et la dernière.

des Arts 77) ainsi que différentes transcriptions (normalisée, diplomatique, facsimilaire) accompagnées d'une traduction en français moderne.

Plusieurs cas particuliers nécessitent quelques explications supplémentaires.

Le premier cas est celui de la *Continuation de Perceval* de Manessier (soit la troisième continuation). Nous avons choisi l'édition de William Roach⁴⁶. Malheureusement, cette édition nous a été introuvable. C'est donc pour des raisons purement pratiques que nous n'avons pu inclure ce texte dans nos recherches.

Le second cas est celui du *Merlin*, anonyme mais parfois attribué à Robert de Boron (faisant partie du cycle du *Lancelot-Graal*⁴⁷). Nous avons d'abord consulté l'édition de Corinne Füg-Pierreville⁴⁸ mais celle-ci n'incluait pas d'article « Camelot » (toutes variantes orthographiques confondues) au sein de l'index. Nous avons donc fait appel à l'édition d'Alexandre Micha⁴⁹ mais avons découvert la même absence. Cependant, L.-F. Flutre indique bien la présence de Camelot dans *Merlin*. Cette contradiction peut provenir du choix du manuscrit de base utilisé par L.-F. Flutre et par les éditeurs. Toutefois, une certaine logique explique l'absence de Camelot dans ce texte puisqu'il retrace la vie de Merlin. Or Camelot est liée à Arthur et le roman se termine sur le couronnement d'Arthur.

En outre, dans son article, Cédric Pickford⁵⁰ semble indiquer que le roman en prose d'*Erec*⁵¹ mentionne le nom de Camelot or, l'ouvrage de L.-F. Flutre ne fait aucune mention de ce texte. Cette absence dans le travail de L.-F. Flutre provient peut-être du manque d'éditions de ce texte : L.-F. Flutre publie sa *Table des noms propres* en 1962 tandis que l'édition de Pickford vient six ans plus tard. Bientôt soixante années ont passé

⁴⁶ ROACH W., *The Continuations of the Old French Perceval of Chretien de Troyes. Volume V : The Third Continuation by Manessier*, Philadelphie, American Philosophical Society, 1983.

⁴⁷ Ce cycle porte aussi le nom de *Vulgate*, que nous utiliserons également.

⁴⁸ *Le Roman de Merlin en prose*, édition critique par FÜG-PIERREVILLE C., Paris, Éditions Champion, 2014.

⁴⁹ *Robert de Boron. Merlin, Roman du XIII^e siècle*, édition critique par MICHA A., Genève, Droz, 1979.

⁵⁰ PICKFORD C. E., « Camelot », dans *Mélanges de langue et de littérature médiévales offerts à Pierre le Gentil*, Paris, C.D.U et S.E.D.E.S, 1973, pp. 633-640.

⁵¹ Édition citée dans l'article : *Erec, Roman arthurien en prose, publié d'après le ms. fr. 112 de la Bibliothèque Nationale*, édition critique par PICKFORD C. E., Genève – Paris, Droz et Librairie Minard, 1968, pp. 213-214. Ce texte a été composé à la fin du XIII^e siècle, selon le *Complément bibliographique du Dictionnaire Étymologique de l'Ancien Français*.

depuis l'ouvrage de L.-F. Flutre, aussi une mise à jour de son travail devrait être envisagée, de nombreuses nouvelles éditions de textes médiévaux ayant été réalisées depuis lors (nous pensons notamment à l'édition des *Brun*s de Claudio Lagomarsini, seule édition existante des *Aventures des Brun*s).

2. Liste des titres abrégés du corpus

Nous ne décrirons pas les textes de ce corpus ; nous les considérons connus. Quand nous citerons les textes de notre corpus, nous n'indiquerons jamais la référence complète, seulement le titre, parfois accompagné de la précision d'un volume dans le cadre d'un collectif et les pages concernées ; nous ajouterons également la référence des chapitres ou paragraphes utilisés par les éditeurs lorsqu'ils utilisent une séparation du texte particulière⁵².

Nous choisissons de présenter les textes selon un ordre chronologique de composition (cf. Annexe 1 : Frise chronologique des textes du corpus selon leur date de composition). Cependant, pour le cycle du *Lancelot-Graal*, nous conservons à l'intérieur du cycle l'ordre de l'histoire, communément utilisé, et non l'ordre de composition (sauf lorsque cela a un intérêt particulier).

Nous avons relevé plusieurs erreurs ou omissions dans les index, nous les indiquons pour information en annexe (cf. Annexe 2 : Relevé des indications erronées dans les index des éditions de référence).

Nous indiquons ici les abréviations des titres que nous utiliserons tout au long de notre travail. Les références complètes des éditions sont disponibles en bibliographie (bibliographie primaire).

⁵² Nous emploierons l'abréviation v. pour vers (pluriel : vv.), f. pour folio (pluriel : ff.), l. pour la ligne (pluriel : ll.) et le signe § pour paragraphe.

- *Charrette* : Chrétien de Troyes, *Le chevalier de la Charrette ou le roman de Lancelot* (éd. MÉLA)
- *Estoire* : *L'Estoire del Saint Graal* (éd. PONCEAU)
- *Suite Merlin* : *La Suite du roman de Merlin* (éd. ROUSSINEAU)
- *Lancelot* : *Lancelot, Roman en prose du XIII^e siècle*⁵³ (éd. MICHA)
- *Queste* : *Queste del Saint Graal* (deux éditions : éd. PAUPHILET et éd. MARCHELLO-NIZIA)
- *Mort Artu* : *La Mort le roi Arthur* (éd. HULT)
- *Perlesvaus* : Le Haut Livre du Graal, Perlesvaus (éd. NITZE et JENKINS)
- *Tristan* : Le Roman de Tristan en prose (trois éditions : éd. CURTIS, éd. MÉNARD et éd. BLANCHARD, QUÉREUIL *et al.*)
- *Deux épées* : Le chevalier aux deux épées (éd. CARNÉ)
- *Guiron* : Le Roman de Guiron le Courtois (dir. LEONARDI L. et TRACHSLER R.), pour lequel nous distinguons également *Cont.* pour le dernier volume de l'édition qui présente les *Continuations de Guiron le Courtois*.
- *Bruns* : Les aventures des Bruns (éd. LAGOMARSINI)
- *Laurin* : Le roman de Laurin, fils de Marques le Sénéchal (éd. THORPE)
- *Floriant* : Floriant et Florete (éd. COMBES et TRACHSLER)
- *Prophesies* : Les Prophesies de Merlin (éd. BERTHELOT)
- *Claris* : Claris et Laris (éd. PIERREVILLE)

⁵³ Nous n'avons pas pris en compte le troisième volume de l'édition d'A. Micha puisqu'il contient les versions courtes et particulières de certains épisodes. Pour une explication de la composition de l'édition d'A. Micha, nous renvoyons à notre note 211, p. 58.

III. CAMELOT DANS LE MONDE FICTIONNEL ARTHURIEN

Notre position dans cette partie sera plutôt descriptive : nous allons entreprendre de décrire les lieux et éléments communs des différents textes du corpus portant sur Camelot. Nous mettrons également en évidence les éléments uniques ou moins fréquents. Le but de cette partie n'est pas de construire une image de la ville qui ne se trouve dans aucun texte. L'analyse des motifs reliés à Camelot est complexe à présenter mais pourtant nécessaire à cette étude. Cette partie a pour but de présenter les différentes propriétés et caractéristiques qui sont attribuées à Camelot au sein des textes littéraires de notre corpus, d'en relever les éléments récurrents ou plus ou moins uniques (c'est-à-dire cités une fois au sein de notre corpus).

Sur la totalité des occurrences de Camelot que nous avons étudiées, toutes ne nous ont pas été utiles pour notre recherche ; certaines n'ont qu'une fonction littéraire dans l'histoire, elles n'entrent dans aucune des catégories que nous allons décrire ci-dessous. La plupart du temps, elles servent à situer un personnage (par exemple, le narrateur rappelle que le récit a laissé la reine à Camelot plus tôt⁵⁴), ou font référence à des événements antérieurs de l'histoire (par exemple, le cousin de Méliant, en parlant à Lancelot, fait référence au déferrement du chevalier Méliant, qui a eu lieu à Camelot).

Pour présenter les analyses de nos matériaux textuels, nous organiserons nos observations selon la distinction qu'effectue Paul Zumthor entre « l'espace bâti » et « la terre nue⁵⁵ ».

Pour le premier, nous analyserons l'aspect matériel de la cité de Camelot, les descriptions des édifices et leur organisation dans la ville. Ensuite, nous nous attarderons sur les activités sociales qui ont lieu au sein de la cité et leur importance.

Pour l'espace dénué de constructions humaines, nous commencerons par les abords de la ville de Camelot et son paysage. Dans un deuxième temps, nous étudierons le monde

⁵⁴ « Mais or lesse li contes a paller d'aus et retourne a la roine qu'il ont laissie moult dolante et moult deshaitie a Kamaalot. », *Lancelot*, t. 4, § LXXIII-11.

⁵⁵ ZUMTHOR P., *La Mesure du Monde : représentation de l'espace au Moyen Âge*, Paris, Éditions du Seuil, 1993, p. 91. Dans la suite, nous ferons référence à cet ouvrage par ZUMTHOR P., *Mesure*.

arthurien sous deux angles d'étude : d'une part, nous parlerons d'un lieu nommé les Vaux de Camelot et, d'autre part, des voyages.

Un chapitre fera le lien entre les deux, il traitera du passé de la ville de Camelot et, plus précisément, de la ville avant qu'elle n'appartienne au roi Arthur.

Pour les différents motifs que nous avons relevés, lorsque nous ne précisons pas les textes où ils se trouvent, nous l'indiquerons en note avec quelques réflexions sur leur répartition ou leur nombre.

1. Descriptions de la cité

1.1. La configuration spatiale

Nous recensons trois édifices au sein de la ville de Camelot : une tour, le palais et l'église de Saint-Étienne. Ces deux derniers sont ceux présents le plus grand nombre de fois.

Le premier édifice, une tour, n'est indiqué qu'une unique fois dans les *Prophesies de Merlin* et sans aucune description.

E.a.1⁵⁶. [J]ou lor respondrois ke il le sorent par la cape maistre Antoine ki remest desus la tour de Camaalot quant Morghe i fu portee ensi com vous aves oi cha en arriere, ke uns clers de Gales l'acata droitement a Camaalot et la porta en Gales⁵⁷.

E.a.2. Lors esgarde le siege de la vile et la tor et les moustiers⁵⁸[.]

La tour permet de représenter l'une des trois caractéristiques d'un château merveilleux, la hauteur.

⁵⁶ Nous numéroturons tous nos extraits provenant de notre corpus qui ne sont pas insérés dans notre texte (police plus petite et décalage) mais non les citations des ressources que nous avons utilisées. De plus, nous utiliserons des crochets pour indiquer les majuscules et les points ajoutés pour la cohérence de notre travail. Cf. Annexe 5 : Table des extraits.

⁵⁷ *Prophesies*, p. 83, ff. 25Vb-26Ra.

⁵⁸ *Lancelot*, t. 7, pp. 441-442, § XLVIIa-1.

Situé en altitude, le palais⁵⁹ ne fait l'objet d'aucune autre précision. Il est possible que la ville se trouve dans un paysage en dénivélé, justifiant ainsi cette indication. Un jardin est situé à l'arrière, bordé par des murs de faible hauteur⁶⁰. Il n'est pas rare qu'un jardin soit associé avec un palais, ou même un monastère⁶¹. L'intérieur du palais possède une grande salle, lieu de siège du roi⁶².

Il est intéressant de remarquer que c'est le terme *paleis*⁶³ qui est le plus usité, presque exclusivement, et non le terme *chastel*⁶⁴. La distinction entre les deux est légère et a pourtant son importance. L'usage du premier met en avant la beauté (et donc un milieu courtois) tandis que le second met en exergue la capacité défensive et militaire du bâtiment. En outre, dans le cas de Camelot, il n'est fait aucune mention d'une muraille, élément pourtant essentiel de la ville médiévale. Ainsi, c'est la magnificence et la beauté de l'édifice qui sont valorisées. En outre, le terme *cité* utilisé pour désigner Camelot à plusieurs reprises dans les textes « suffit éventuellement à indiquer une ville royale⁶⁵ ». De manière implicite donc, les textes marquent l'appartenance de la ville à un grand roi qui s'entoure d'un milieu courtois.

Dans le *Guiron*, durant l'épisode dans la grotte, Brehus découvre plusieurs chambres. Il en compare deux à celles de Camelot, en insistant sur leur beauté extrême⁶⁶. À nouveau, le texte met en avant la beauté qui constitue une caractéristique de Camelot.

⁵⁹ *Lancelot* ; *Queste* ; *Mort Artu* ; *Guiron* ; *Brun* ; *Prophesies*. Seuls le *Lancelot* et le *Guiron* présentent plusieurs occurrences du palais, respectivement cinq et trois.

⁶⁰ *Lancelot*, t. 4, p. 377, § LXXXIV-44.

⁶¹ ZUMTHOR P., *Mesure*, p. 106.

⁶² *Queste* ; *Mort Artu* ; *Floriant* ; *Brun*.

⁶³ AND, « palais¹ » ; DEAF, « palais² » ; DMF, « palais¹ » ; FEW, « palatium » ; GdfC, « palais¹ » ; MATSUMURA, « paleis » ; TL, « palais ». Pour chaque référence aux dictionnaires, nous emploierons les abréviations couramment utilisées. Pour le *Dictionnaire du français médiéval* de Matsumura, nous le désignerons par le nom de son auteur. Nous renvoyons à la bibliographie pour la liste des dictionnaires utilisés et leur abréviation. Quand un dictionnaire ne présente pas d'article sur le terme, nous ne le citons pas.

⁶⁴ AND, « chastel¹ » ; DEAF, « chastel » ; DMF, « château » ; FEW, « castellum » ; Gdf, « chastel » ; MATSUMURA, « chastel » ; TL, « chastel ».

⁶⁵ CHÈNERIE M.-L., *Le chevalier errant dans les romans arthuriens en vers des XII^e et XIII^e siècles*, Genève, Droz, 1986, p. 199.

⁶⁶ *Guiron*, t. 2, p. 276, § 1063 et p. 280, § 1065.

Le dernier bâtiment, fréquemment mentionné dans les textes, est l'église de Saint-Étienne⁶⁷, pourvue d'un couvent⁶⁸, lieu de la messe. Cette église, comme son nom l'indique, est dédiée au saint Étienne, l'un des disciples de Jésus-Christ. D'ordinaire, l'église se situe au centre de la ville, en signe d'autorité et de protection⁶⁹, nous pouvons donc supposer un emplacement central pour cette église.

Après ces quelques édifices, trois éléments concernant le plan de la ville sont importants : quelques rares occurrences de portes sont présentes, ainsi qu'une grande rue et une place de Camelot, ces deux dernières présentées par deux occurrences.

Dans un premier lieu, attardons-nous sur les portes, seulement évoquées quatre fois, dont trois dans le *Lancelot*. Une de ces portes est identifiée comme étant *galesche*, c'est-à-dire galloise⁷⁰. Nous pouvons émettre l'hypothèse que cette porte indique la direction du Pays de Galles, soit l'ouest.

Une autre porte est dite *maistre*⁷¹ tandis que les deux dernières mentions ne sont pas qualifiées. Ainsi, il est difficile de savoir s'il s'agit à chaque fois de la même porte ou de portes distinctes : la galloise est-elle aussi la principale ? Le manque d'informations ne permet pas d'affirmer avec certitude la configuration des portes et leur nombre réel. Généralement, une cité comporte un minimum de deux portes⁷² mais dans notre cas, il est plus prudent de les considérer comme des portes distinctes, au nombre de quatre. Sur le plan de Winchester (Figure 3), nous remarquons qu'il y a quatre portes, chacune tournée aux points cardinaux. Ainsi, il est tout à fait possible que les quatre portes soient distinctes, dont une, la galloise, tournée en direction de l'ouest.

⁶⁷ *Estoire ; Lancelot ; Queste ; Mort Artu ; Tristan*. Nous remarquons que les mentions oscillent entre une et deux par texte à l'exception de *Mort Artu* qui en compte près d'une dizaine. Cette exception peut survenir du fait que c'est dans ce texte que des personnages commencent à être inhumés dans l'église de Camelot (cf. Un lieu d'événements : fêtes, cours, tournois et cérémonies funéraires).

⁶⁸ *Lancelot*.

⁶⁹ ZUMTHOR P., *Mesure*, p. 134.

⁷⁰ DEAF, « galois » ; DMF, « galois³ » ; FEW, « *walhisk » ; Gdf, « galesce » ; MATSUMURA, « galois¹ » ; TL, « galois ».

⁷¹ AND, « mestre » ; DEAF, « maistre » ; DMF, « maitre² » ; FEW, « magister » ; Gdf, « maiste¹ » ; GdfC, « maistre » ; MATSUMURA, « maistre » ; TL, « maistre ».

⁷² ZUMTHOR P., *Mesure*, p. 129.

La présence de ces portes peut également suggérer l'existence d'une muraille défensive, malgré l'absence de mention véritable dans les textes. De plus, la faible présence des portes est intriguante puisque, selon P. Zumthor, elles constituent « l'emblème parfait de ce qu'est, en son essence, la ville⁷³ ». Deux hypothèses peuvent expliquer cette absence d'éléments défensifs au sein des descriptions de la cité. Pour la première, nous postulons que les auteurs représentaient une ville qui se voulait différente du modèle générique de la ville médiévale, permettant ainsi de distinguer Camelot des autres cités.

Comme seconde hypothèse, les auteurs considéraient peut-être que leurs lecteurs possédaient des connaissances sur la ville. Ils pouvaient alors mettre en évidence les éléments qui étaient fonctionnels à la narration.

Outre les portes, Camelot bénéficie d'une rue principale, lieu de commerce pour les draps de soie. Les quelques lignes où se situe cette mention font une description très élogieuse et présentent, par extension, la ville sous un angle de richesse.

E.a.3. Et quant il vint en la mestre rue, si la trova portendue de dras de soie et de ver
et de gris ausi richement com se Diex i deust descendre, et toutes voies le fait
li rois por amor de Lancelot et por honor⁷⁴.

Enfin, il est fait mention d'une place de Camelot à trois reprises dans le *Lancelot*, sans autre précision sur sa taille, son emplacement ou même son utilité. L'unique information fournie est que le sénéchal Keu y fut abattu.

Nous souhaitons mettre en avant deux observations quant à la langue. La première remarque, sémantique, porte sur l'usage fréquent de *maistre* (et son équivalent féminin *maistresse*).

E.a.4. Et chevaucherent tant sans aventure trouver qu'il n'est a mettre en compte, mais
tant firent qu'ilz vindrent en la maistresse ville de Kamaloth et s'en allerent au
maistre palais, descendirent et monterent les degrez, la ou il trouverent en la
maistresse salle le roy a grant compagnie de barons⁷⁵.

⁷³ ZUMTHOR P., *Mesure*, p. 129.

⁷⁴ *Lancelot*, t. 6, p. 19, § C-31.

⁷⁵ Bruns, p. 369, § 132.

E.a.5. Celi soer comanda li rois que li vallez alast veillier a la mestre yglise de Kamaalot⁷⁶[.]

E.a.6. Quant il vindrent a la cort, si descendirent et emmenerent Lancelot el mestre palais⁷⁷.

Cet adjectif *maistre* laisse supposer une hiérarchie et donc une idée d'objets multiples : Camelot possèderait plusieurs palais dont un qui est le premier, le plus important, parmi d'autres supposés ; il y aurait plusieurs églises, dont la principale est celle consacrée à Saint Étienne. Cependant, il n'y a aucune mention d'un autre palais ou d'une autre église, même si les cités possèdent généralement au moins trois églises consacrées à des personnages saints distincts (cf. La ville médiévale : généralités). De même, il est fréquent que les villes médiévales possèdent des tours. Cependant, les textes ne nous permettent pas de savoir si Camelot en possédait (deux occurrences ne sont pas suffisantes pour poser des certitudes). En outre, l'expression *maistre ville/cité* est parfois traduite par le terme de « capitale »⁷⁸. À l'époque pourtant, Londres est considérée comme la capitale de la Grande-Bretagne (Figure 2 : Londres étant représentée par une étoile, cela signifie son statut particulier, distinct des bourgs).

Notre seconde remarque est plus formelle : nous remarquons que l'usage répété du superlatif : Camelot est la plus riche, la plus noble cité par exemple. En cela, la description de Camelot n'est pas anormale puisque les descriptions médiévales des villes jusqu'à la Renaissance (XVe siècle) « construisent l'image par accumulation de qualificatifs hyperboliques de sens vagues (grand, beau, le plus ... du monde), en une sorte de balbutiement qui semble suggérer que cet objet se situe hors de portée du langage, dans la sphère du merveilleux⁷⁹ ». Cette analyse de P. Zumthor est intéressante puisqu'il souligne l'impression de merveilleux qui ressort de ces usages du superlatif et de ces descriptions générales et floues. Or, dans le cas de Camelot, il s'agit précisément d'une ville relevant d'une légende. Et la légende arthurienne compte beaucoup d'éléments

⁷⁶ *Tristan*, Curtis, t. 2, p. 221, § 642, ll. 34-35.

⁷⁷ *Lancelot*, t. 6, p. 19, § C-32.

⁷⁸ DMF, « maitre² » et FEW, « magister ».

⁷⁹ ZUMTHOR P., *Mesure*, p. 112.

tenant du merveilleux. Nous reviendrons sur l'image de Camelot qui se veut réaliste (cf. Utopie ou hétérotopie ?).

1.2. L'image de la ville

D'autres éléments descriptifs sont transmis dans les textes, mais ces derniers qualifient l'image de la cité. Ces descriptions globales sont, la plupart du temps, énoncées comme des raisons pour lesquelles Arthur décide de tenir sa cour à Camelot. Ainsi, les arguments sont nombreux, divers dans leur formulation mais au final très semblables dans leur signification : la cité est grande, bien bâtie, elle est la plus charmante, la plus belle et la plus riche. Certaines descriptions pourtant méritent quelques explications supplémentaires.

E.a.7. A cel jor tenoit le rois Artus sa cort a Camaalot qui estoit la plus aventurose vile qu'il eust et une des plus delitables⁸⁰[.]

Deux adjectifs sont ici utilisés, *aventurose*⁸¹ et *delitable*⁸², pour décrire la cité. Le premier a plusieurs significations mais pour un lieu, il s'agit d'un endroit dans lequel on est exposé à des aventures et qui peut être dangereux. Le second, quant à lui, qualifie quelque chose d'agréable, de plaisant. La ville est donc à la fois source de danger et de plaisir. L'association de ces deux adjectifs peut paraître paradoxale pour l'époque moderne mais elle est représentative de la fonction du chevalier, celle-ci étant caractérisé à la fois par sa recherche de l'amour et de l'aventure. Or, la ville de Camelot est « le point de départ et le point de retour des aventures arthuriennes⁸³ ». Ainsi, cette description de la cité permet de la faire correspondre aux valeurs chevaleresques.

De plus, la ville est riche, lieu de nombreuses festivités, propice aux réjouissances. Camelot porte ainsi une étiquette double, dont chaque face se complète.

D'autres descriptions sont également à relever.

⁸⁰ *Lancelot*, t. 2, p. 2, § XXXVI-3.

⁸¹ *AND*, « *adventurous* » ; *DEAF*, « *aventuros* » ; *DMF*, « *aventureux* » ; *FEW*, « **adventura* » ; *Gdf*, « *aventuros* » ; *GdfC*, « *aventuros* » ; *MATSUMURA*, « *aventuros* » ; *TL*, « *aventuros* ».

⁸² *AND*, « *delitable* » ; *DEAF*, « *delitable* » ; *DMF*, « *délitable* » ; *FEW*, « *delectare* » ; *Gdf*, « *delitable* » ; *MATSUMURA*, « *delitable* » ; *TL*, « *delitable* ».

⁸³ PICKFORD, *op. cit.*, p. 638.

E.a.8. Il chevauche toute la prairie et entre en la cité [de Kamaalot] qui moult estoit riche et planteïve de touz biens⁸⁴[.]

La cité est dite fertile de tous biens, c'est-à-dire qu'elle regorge de marchandises et de richesses diverses. Elle est aussi une cité de grande noblesse et elle est « bien garnie de toute chevalerie, beneuree de toute biauté de dames⁸⁵ ». Ainsi, la ville est un lieu qui représente les valeurs de la chevalerie mais qui regroupe également de nombreuses dames très belles.

La cité de Camelot peut se décrire avec une simple expression : Camelot est une ville riche et noble. Elle explique en effet d'une part pourquoi elle est la capitale d'Arthur mais également pourquoi c'est elle, plutôt qu'une autre cité telle que Carduel ou Caerleon, qui est restée dans les mémoires (cf. D'autres capitales d'Arthur : Caerleon et Carduel).

E.a.9. Tant qu'en Bretagne sont venu

Ou li roys Artus s'ot tenu

A Kamaalot la cité

Qui est de grant nobilité⁸⁶.

E.a.10. [I]l se troverent a l'endemen en la Grant Bretagne, a une liue englesche pres d'une cité mout riche qui estoit apelee Kamaalot, la plus bele et la plus riche qui fust a celi tens en la Grant Bretagne⁸⁷.

Une confusion nait : les qualificatifs utilisés pour décrire les cours et fêtes que tient Arthur finissent également par caractériser, par extension, la cité elle-même.

E.a.11. [L]i rois Uterpendragon tint une autre grant cort riche et noble a Camahalot⁸⁸.

Marie-Luce Chênerie, dans son étude *Le chevalier errant dans les romans arthuriens en vers des XII^e et XIII^e siècles*, met en avant la symbolique qui entoure la représentation des châteaux, qui s'applique au palais de Camelot : « Les châteaux

⁸⁴ *Lancelot*, t. 4, p. 295, § LXXXIII-16.

⁸⁵ *Lancelot*, t. 6, p. 176, § CV-38.

⁸⁶ *Claris*, p. 590, vv. 16192-16195.

⁸⁷ *Tristan*, Curtis, t. 1, p. 199, § 400.

⁸⁸ *Guiron*, Cont., p. 229, § 137.

indiquent avant tout la noblesse, l'ancienneté et la puissance d'un lignage⁸⁹ ». La simple présence d'un palais dans la cité peut impliquer ces valeurs. De plus, « trois éléments fondamentaux se prêtent à la figuration d'un château merveilleux : la hauteur, l'isolement, la richesse⁹⁰ ». Parmi eux, seul le dernier est appliqué au palais de Camelot. Faut-il ainsi en conclure qu'il ne s'agit pas d'un château « merveilleux » mais plutôt « réel⁹¹ » ? (cf. Utopie ou hétérotopie ?)

Le prestige de Camelot vient non seulement des personnages éminents qu'elle accueille mais également des descriptions qu'en font les auteurs : les descriptions élogieuses d'une part mais aussi l'usage fréquent du superlatif et d'un adjectif de hiérarchie (*maistre*). Peu d'éléments sont fournis quant à une représentation précise des édifices composant la ville mais ses descriptions ont principalement pour but de mettre en lumière la beauté et le luxe qui caractérisent Camelot, indiquant qu'elle accueille un milieu profondément courtois.

1.3. Résidence principale d'Arthur

Nous remarquons que, lorsqu'un personnage cherche Arthur et demande de l'aide, on lui répond très fréquemment que le roi se trouve à Camelot.

E.a.12. Et quant il fu arivez a Londres, si demanda nouveles dou roi et an li dist qu'il
le porroit trover a Kamaalot et d'iluec ne se mouvoit il gueres souvent⁹².

E.a.13. [L]e rois Artus sejornoit a Camaalot⁹³[.]

E.a.14. [Le roi Marc] demanda a un chevalier [...] en quel leu il porroit plus tost trover
le roi Artus. Et cil li dist : « Sire, sanz faille vos le porroiz trover a Camaalot,
ou a pres de Camaalot, car illeuc demore il plus volentiers que en autre leu. »⁹⁴

⁸⁹ SALCH Ch., *L'atlas des châteaux forts en France*, Strasbourg, Edition Publitotal, 1976, pp. 9-10. Cité par CHÈNERIE, *op. cit.*, pp. 198

⁹⁰ CHÈNERIE, *op. cit.*, pp. 205.

⁹¹ Nous utilisons le terme *réel* en opposition au *merveilleux* pour signifier l'opposition entre l'imaginaire, la fiction, et la réalité.

⁹² *Lancelot*, t. 5, p. 167, § XCIV-23.

⁹³ *Lancelot*, t. 8, p. 1, § XLIXa-1.

⁹⁴ *Tristan*, Champion, t. 1, p. 303, § VI-7.

E.a.15. [Brian des Îles] finit par trouver le roi Arthur, qui séjourne à Camelot⁹⁵[.]

Malgré cela, Arthur n'est pas constamment à Camelot, il se trouve parfois à Carduel ou dans d'autres cités car il déplace fréquemment sa cour.

C'est la répétition de toutes ces occurrences qui permettent de faire entrer dans la culture du lecteur que le roi Arthur loge à Camelot la grande majorité du temps.

2. Un lieu d'évènements : fêtes, cours, tournois et cérémonies funéraires

Puisque Camelot est un lieu privilégié pour la cour d'Arthur, c'est aussi là que s'organise de nombreuses fêtes⁹⁶. En effet, ces dernières sont courantes dans les épisodes arthuriens. Notre recherche ne nous permet pas d'analyser si une majorité de ces fêtes se situent à Camelot plutôt que dans d'autres cités mais nous remarquons, sur l'ensemble des occurrences de Camelot, qu'il est souvent question d'une cour festive ou d'une fête⁹⁷.

La temporalité de ces évènements n'est pas non plus anodine : les festivités se déroulent principalement au jour de Pâques, à la Pentecôte et à la Saint-Jean. Les jours de Pâques et de Pentecôte sont deux évènements chrétiens importants puisque le premier célèbre la résurrection de Jésus-Christ et le second clôture la période pascale, sept semaines après le dimanche de Pâques. La fête de la Saint-Jean est également chrétienne mais elle a été christianisée en l'honneur de Saint Jean Baptiste ; elle est à l'origine païenne et permettait de fêter les moissons. Ainsi, Camelot est principalement le théâtre de cours et de fêtes lors des célébrations chrétiennes importantes.

Nous remarquons que la Saint-Jean est aussi une date importante pour les réceptions à Camelot. En outre, bien qu'il soit habituel de trouver une église dédiée à Jean-Baptiste (cf. La ville médiévale : généralités), aucune n'est mentionnée dans les textes pour

⁹⁵ *Deux épées*, pp. 133-134, § 6050.

⁹⁶ *Suite Merlin* ; *Lancelot* ; *Queste* ; *Tristan* ; *Guiron* ; *Bruns* ; *Prophesies*. Seuls les textes de la *Queste* et des *Bruns* ne mentionnent qu'une fois des festivités à Camelot. La *Suite Merlin* en présente également un nombre faible (deux) tandis que les autres textes mentionnent ces cours environ une dizaine de fois.

⁹⁷ Nous mettons sur un même pied les occurrences qui indiquent qu'Arthur tient une cour et celles où il organise une fête. En effet, la locution *tenir cort* signifie « recevoir tous les barons, tout l'entourage princier » (*DEAF*, « cort¹ »), ainsi elle contient l'idée de recevoir des personnes chez soi, tout comme lors d'une fête. *AND*, « cort¹ » ; *DEAF*, « cort¹ » ; *DMF*, « cour » ; *FEW*, « cohors » ; *GdfC*, « court² » ; *MATSUMURA*, « cort¹ ».

Camelot. Cette contradiction est interpellante et nous amène à nous questionner : l'importance manifeste de la fête de Saint-Jean implique-t-elle la présence d'une église qui lui est dédiée ou est-ce, au contraire, une manière de fêter Saint Jean et de pallier à l'absence de cette église ? Nous avons précédemment indiqué qu'il était possible que d'autres églises existent dans la cité, aussi, nous estimons qu'il est plus probable que la première hypothèse soit la bonne et qu'il y ait eu une église Saint Jean-Baptiste. Puisque l'église Saint-Etienne est l'église principale, il pourrait y avoir une église de Saint-Jean, qui serait alors moins importante. Mais dans ce cas, pourquoi n'est-elle pas mentionnée au moins une fois dans les textes ?

En outre, un extrait de la *Mort Artu* laisse entendre que Camelot ne possède qu'une seule et unique église.

E.b.1. Et s'il avient que nus de vos poisse eschaper de la bataille, je vos pri que vos portez
mon cors a Kamaalot, si le ferez enterrer en l'iglyse por amor de Gauvain, qui i gist⁹⁸.

Il s'agit de l'église Saint-Etienne puisque c'est là que repose Gauvain. Cependant, c'est l'usage d'un article défini singulier qui est interpellant et qui indiquerait que l'église Saint-Etienne est l'unique de la ville. En cela, Camelot s'éloignerait des conventions architecturales des villes médiévales.

Lorsqu'Arthur décide de rassembler son entourage, il organise de grandes réceptions, riches et luxueuses.

E.b.2. A cel jor tenoit le rois Artus sa cort a Camaalot qui estoit la plus aventurose
vile qu'il eust et une des plus delitables ; mais ce n'estoit mie des hautes cors
merveilloses qu'il soloit tenir a la vie del buen Galehout⁹⁹[.]

Cet extrait indique que Camelot est la ville la plus propice pour qu'Arthur y tienne sa cour. Malgré cela, la cour d'Arthur n'est pas aussi luxueuse que celles qu'il avait l'habitude de tenir lorsque Galehaut était encore en vie.

Nous observons qu'Arthur ou Uter Pendragon, lorsqu'ils organisent des fêtes ou des cours, souhaitent que ces dernières soient les plus grandes, les plus riches et les plus merveilleuses. Quelques fois, les textes soulèvent la grandeur et l'importance de ces fêtes

⁹⁸ *Mort Artu*, p. 838, § XXII-18.

⁹⁹ *Lancelot*, t. 2, p.2, § XXXVI-3.

et ces cours en mentionnant qu'elles attirent de nombreuses personnes. Pour d'autres fêtes, la présence des habitants est un devoir et une obligation.

E.b.3. [L]i rois Artus mande par tout le roialme de Logrez et par toutes les terres qui a lui sont soscisez que tuit li chevalier, ausi li povre come li riche, aussi li veillart comme li jovencel, viengnent a Camaalot a ceste Pentecoste, et tout ausi mande il as dames et as damoiseles¹⁰⁰.

Au Moyen Âge, les fêtes ne sont pas uniquement destinées à divertir, elles ont aussi un but politique : elles servent à montrer la richesse du souverain et son influence. En effet, « la splendeur d'une cour est ce qui se remarque après la renommée guerrière¹⁰¹ ». C'est pourquoi les textes médiévaux insistent sur la richesse des fêtes et la volonté du souverain de marquer les esprits. Toutes les réceptions organisées à Camelot participent donc à démontrer à quel point la cité est la plus représentative de cette richesse du roi.

La ville de Camelot est donc associée aux festivités mais pas seulement. Des tournois¹⁰² sont fréquemment organisés dans les romans arthuriens. Quelques-uns sont organisés à Camelot et principalement dans la prairie (cf. Un lieu d'évènements : fêtes, cours, tournois et cérémonies funéraires).

Comme pour les fêtes, les souverains désirent organiser des tournois spectaculaires, qui resteront dans les mémoires.

E.b.4. [V]oil ge que en la prarie de Kamaalot soit orendroit comenciez .i. tornoiemenz si envoisiez que aprés noz morz en facent remembrance li oir qui aprés nos vendront¹⁰³.

Ces tournois fantastiques attirent de nombreux spectateurs et participants, même des personnalités royales¹⁰⁴.

¹⁰⁰ *Tristan*, Champion, t. 2, p. 393, § 218.

¹⁰¹ ELIANE G. (« Viviane »), « La fête au Moyen Âge », publié sur *Histoire pour tous* : <https://www.histoire-pour-tous.fr/dossiers/5101-la-fete-au-moyen-age.html>.

¹⁰² *Lancelot*, *Queste*, *Mort Artu*, *Prophesies*. Il est question d'assez peu de tournois mais ils sont mentionnés grâce à plusieurs occurrences puisque, très fréquemment, les personnages discutent de ces tournois.

¹⁰³ *Queste*, MARCHELLO-NIZIA et LAVRENTIEV, p. 10, § 18 (transcription normalisée, texte justifié).

¹⁰⁴ Pour une description complète, nous renvoyons au chapitre traitant de ce sujet dans l'ouvrage de CHÉNERIE, *op. cit.*, pp. 327-346.

Camelot est certes le siège d'évènements joyeux mais également des plus funèbres. Ainsi, quelques personnes reçoivent l'honneur d'être inhumées à Camelot¹⁰⁵. Les occurrences traitant des derniers hommages sont intéressantes car elles donnent un aperçu de l'importance de la ville de Camelot dans le royaume d'Arthur. Certains personnages demandent que des proches soient enterrés à Camelot mais la plupart de ceux qui reçoivent cet honneur ont une importance sentimentale pour le roi Arthur lui-même. En effet, quatre fils du roi Loth d'Orcanie sur cinq, également les neveux du roi Arthur, reposent dans l'église Saint-Étienne¹⁰⁶. C'est d'abord Agravain qui trépasse et repose à Camelot, à la demande d'Arthur. Il est suivi par Guerrehet, placé à son côté. Gauvain, mourant, demande à Arthur pour rejoindre ses frères à Camelot et être dans la même tombe que Gaheris (dans le texte, appelé Gaheriet), décédé plus tôt. Le dernier fils du roi Loth, Mordred, ne repose pas à Camelot ; ceci est en cohérence avec l'histoire puisqu'il est le traître et l'assassin d'Arthur. Enfin, c'est Arthur lui-même, blessé mortellement, qui lègue la tâche aux chevaliers l'accompagnant de le ramener à Camelot et de l'enterrer dans l'église. Cette demande, il la justifie par l'affection qu'il éprouvait pour son neveu Gauvain. Cependant, sa demande ne sera pas satisfaite puisqu'Arthur repose sur l'île d'Avalon.

Un autre personnage est également enterré à Camelot : il s'agit de Celidoine¹⁰⁷, fils de Séraphes (appelé Nascien après le baptême), beau-frère du roi Evalach (appelé Mordrain après son baptême). Ce personnage est particulier puisqu'il fait partie des premiers à être convertis au christianisme par Joseph et Josephés dans l'*Estoire* (cf. Camelot avant Arthur).

Ces rites funéraires apportent une nouvelle dimension à Camelot : la cité devient un véritable symbole de gloire posthume. L'émotion qui règne lors des dépositions des corps à l'église Saint-Étienne est grande. Le capital symbolique de la cité augmente considérablement puisque les personnages qui y reposent sont à la fois des chevaliers de la Table Ronde mais également des proches du roi Arthur.

¹⁰⁵ Ces cérémonies funéraires se retrouvent presque exclusivement au sein de la *Mort Artu*, à l'exception d'une seule dans l'*Estoire*.

¹⁰⁶ *Mort Artu*, pp. 528-530, § XII-11 et pp. 796-798, § XXI-10.

¹⁰⁷ *Estoire*, p. 572, § 900.

Ces trois types d'évènements que nous venons d'analyser (fêtes, tournois et cérémonies funéraires) sont ceux qui sont le plus fréquemment évoqués dans les textes mais ils ne sont pas les seuls, d'autres évènements sont organisés dans la cité de Camelot mais sont plus rarement cités.

E.b.5. Palamedés prist congiez a ses compaingnons et s'en vet a Kamalot, ou il prist
le saint batisme et devint compagnons de la Table Reonde¹⁰⁸.

Palamède, déjà chevalier, se rend à Camelot pour devenir un membre de la Table Ronde. Alors sarrasin, il se convertit au christianisme pour appartenir au cercle restreint des chevaliers de la Table Ronde.

3. Camelot avant Arthur

Nous mettons en évidence quelques éléments de textes qui traitent de la ville de Camelot avant Arthur, auquel elle est irrémédiablement liée. Nous nous sommes contentée de les présenter et de les décrire brièvement mais nous nous attarderons plus tard sur ces éléments, qui présentent chacun des aspects intéressants à analyser.

Trois textes de notre corpus situent l'histoire avant le règne d'Arthur Pendragon : l'*Estoire*, le *Guiron* et les *Bruns* (branche du cycle de *Guiron le Courtois*). En effet, le roman de *Guiron le Courtois* et la branche des *Bruns* mettent en place un préquel, l'histoire des pères des personnages arthuriens si bien connus, avant le règne du roi Arthur. Le roman de l'*Estoire* traite du voyage de Joseph d'Arimathie et de la genèse du Graal. Ainsi, ces textes nous permettent d'avoir un point de vue historique sur la ville de Camelot. Nous pouvons distinguer deux catégories : d'une part, les éléments traitant du règne d'Uter Pendragon (*Guiron* et *Bruns*) et d'autre part les éléments de la ville lorsque Joseph d'Arimathie, accompagné par son fils Josephés, sont arrivés à Camelot (*Estoire*).

Les informations sur le règne d'Uter ne se distinguent guère beaucoup de celles du règne de son fils : Uter organise de grandes cours et de riches fêtes à Camelot. Il désire que ses cours organisées à Camelot restent dans les mémoires et veut marquer les esprits ainsi que l'histoire.

¹⁰⁸ *Bruns*, p. 524, § Appendice 13.

E.c.1. [I]l avint ja que li rois Uterpandragon tint une grant court en la chité de Kamaaloth, et fu cele court tenue en un esté a la feste Saint Jehan tout droitement. A celui point que cele feste estoit tenue en tel manière en la praeirie de Camaloth¹⁰⁹[.]

E.c.2. [I]l avint ja que mi peres venoit ja de Camahalot, ou une grant cort merveilleuse avoit esté tenue a celui point, que li rois Uterpendragon l'avoit tenue si grant et si estrange que lonc tens en fu puis parlé de cele cort¹¹⁰.

E.c.3. Après ce ne demora mie granment de tens que li rois Uterpendragon tint une autre grant cort riche et noble a Camahalot. Et vint a cele cort grant gent et mout grant chevalerie¹¹¹.

La deuxième catégorie d'informations se trouve dans l'*Estoire*. Dans ce texte, une mention nous interpelle.

E.c.4. [I]l vindrent a une cité que l'en apeloit Camaalot. Cele citez estoit la plus riche cité que sarrazins eüssent en la Grant Bretaigne et estoit de si grant autorité que li roi paien i estoient coroné et i estoit la mahomerie plus haute et plus grant qu'a nule autre cité¹¹².

Carol Chase, dans son article « Des Sarrasins à Camelot »¹¹³, revient sur cette évocation. La chercheuse nous résume ce que raconte l'*Estoire*, la manière dont Joseph et son fils ont entrepris de christianiser la Grande-Bretagne, et elle nous décrit les méthodes de conversion de Joseph en prenant comme modèle la première ville convertie, dans les environs de Sarras¹¹⁴, gouvernée par le roi Évalach. Cependant, elle remarque que la conversion de Camelot ne suit pas tout à fait le même schéma que les autres villes : cette conversion s'effectue en deux parties puisqu'elle est d'abord feinte par le roi Agreste avant d'être effective et de se conclure avec la destruction des lieux sarrasins et « la

¹⁰⁹ *Guiron*, t. 1, pp. 234-235, § 173.

¹¹⁰ *Guiron*, Cont., p. 137, § 38.

¹¹¹ *Guiron*, Cont., p. 229, § 137.

¹¹² *Estoire*, p. 479, § 759.

¹¹³ CHASE C., « Des Sarrasins à Camelot », in *Cahiers de recherches médiévales et humanistes*, n°5, 1998. Consulté en ligne sur *OpenEdition Journals* : <https://journals.openedition.org/crm/1372>.

¹¹⁴ La cité de Sarras, fictive, est située en Arabie, près de la frontière égyptienne. BRUCE C. W., *The Arthurian Name Dictionary*, New-York – Londres, Garland Publishing, 1999. Dans la suite, nous ferons référence à cet ouvrage par l'abréviation *ArND*.

construction d'une église chrétienne, marquant le triomphe du christianisme¹¹⁵ », l'église Saint-Étienne.

E.c.5. Josephés comanda a abatre les temples as païens qu'il avoient fondez en la cité de Camaalot et ardoir les ydres et fist destruire outrement toz les edifiemenz de la loi païenie ; et fist el mileu de la cité fonder une yglise en l'enor de monseignor seint Estiene, le martir¹¹⁶.

Ce n'est pas l'auteur de l'*Estoire* qui crée ou imagine cette conversion. Elle est déjà présente dans un texte portant sur le temps d'Arthur.

E.c.6. Il fu voirs que quant Joseph de Barimathie, le gentils chevaliers qui tant ama Jhesu Crist vint en la Grant Bretaigne o tot le pueple des crestiens qu'il amenoit des estranges contrees, qu'il vint droitement a la cité de Camaalot que li rois Agrestes tenoit, et c'estoit le plus fel rois qui a cel tens fust el monde. Et quant Joseph vint en la vile, si commença a prechier le non del Haut Seignor, ne il n'avoit a cel termine en la Grant Bretaigne se Sarrazins non. Si avint celui jor par la volenté Nostre Seignor que mil et cinquant Sarrasin furent torné a la crestiene lei et deguerpirent la malvaise creance qu'il avoient tos dis maintenue¹¹⁷.

Ainsi, le *Lancelot* parle déjà du passé de Camelot, au travers de quelques lignes rapides dont il trace son histoire : il indique que la Grande-Bretagne, et Camelot par extension, était sarrasine à l'époque où Joseph est venu prêcher le nom de Dieu. S'ensuit la conversion de « mil et cinquant » habitants.

Cette présence de Sarrasins à Camelot est interpellante et intrigante. Nous étudierons plus en détail cette Camelot sarrasine dans la suite de ce travail (cf. Ville sarrasine et ville chrétienne).

4. La forêt et la prairie de Camelot

Des descriptions des abords extérieurs de Camelot, nous retirons deux éléments importants : la cité se situe d'une part à proximité d'une forêt et d'autre part d'une prairie.

¹¹⁵ CHASE C., *op. cit.*, p. 6.

¹¹⁶ *Estoire*, p. 484, § 765.

¹¹⁷ *Lancelot*, t. 2, pp. 320-321, § LX-16.

Nous commencerons par la forêt, dont nous comptons dix-neuf occurrences¹¹⁸. Elle se situe à deux lieues anglaises de la cité avec la Croix Noire à son entrée (*Lancelot*). Apparemment, la forêt environne Camelot de toute part (*Guiron*), caractéristique commune à ce type de paysage¹¹⁹.

E.d.1. [I]l entre dedenz la forest q̄i Camahalot avironoit de toutes parz, qar la forest estoit grant durement, a la verité dire¹²⁰.

Elle est un passage obligatoire pour voyager entre Camelot et Carduel (*Guiron*). Un personnage trouve une vallée après cette forêt, où se situe une abbaye de religieuses (*Queste*). Quelques mentions nous indiquent ce que les voyageurs trouvent à l'intérieur même de la forêt. Plusieurs chevaliers ou voyageurs empruntent un long chemin pavé (« empierré ») d'au moins une lieue (*Queste*). On y décèle également la présence de plus petits sentiers, dont un au moins qui mène à une fontaine placée en-dessous de deux gros arbres (*Mort Artu*). Une seconde fontaine est mentionnée, au sein du *Guiron*, sans indiquer s'il s'agit de la même que celle dans la *Mort Artu*. En outre, la forêt est également un endroit où les personnages rencontrent des ermites y habitant (*Mort Artu*).

La forêt est aussi le lieu de prédilection d'Arthur pour la chasse¹²¹, d'autant que « certaines traditions représentent [Arthur] comme un chasseur fabuleux¹²² ».

Enfin, dans cette forêt passerait également une rivière, principalement à l'orée. Les textes contiennent seulement trois occurrences de cette rivière, une dans le *Lancelot* et deux dans le *Tristan*.

E.d.2. [L]or avint un jor que aventure les aporta en la riviere de Camaaloth droit a l'oreille de la forest [de Camaaloth.]¹²³

E.d.3. La nuit jut chiés le chevalier et ch'estoit sor la riviere de Camaalot¹²⁴[.]

¹¹⁸ *Lancelot* ; *Queste* ; *Mort Artu* ; *Tristan* ; *Guiron*.

¹¹⁹ « La forêt [...] entoure les châteaux » : CHÈNERIE M.-L., *op. cit.*, p.153.

¹²⁰ *Guiron*, Cont., p. 102, § 5.

¹²¹ *Lancelot* ; *Mort Artu* ; *Tristan*.

¹²² CHÈNERIE M.-L., *op. cit.*, p. 149.

¹²³ *Tristan*, Champion, t. 2, p. 309, § 169.

¹²⁴ *Lancelot*, t. 7, p. 439, § XLVa-3.

Dans son ouvrage, M.-L. Chênerie relève plusieurs éléments identiques à nos observations (la forêt en tant que « lieu de chasse ») mais aussi de nombreuses caractéristiques¹²⁵ de la forêt qui sont absentes dans nos matériaux textuels. En effet, la forêt de Camelot n'est pas un lieu où se passent les aventures, ses mentions sont passagères et peu exploitées.

Pour la prairie, observée à seize reprises¹²⁶, les descriptions sont moindres. Tout d'abord, la langue pose un problème puisque les textes utilisent à la fois le terme *prairie* et *pré*, de manière équivalente semble-t-il, alors que ces deux termes ne font pas toujours appel à la même réalité. Une occurrence particulière nous permet de souligner cette synonymie.

E.d.4. [I]l prist sa voie parmi la praerie meïsmes ou le roi Artus avoit fet tendre grant partie de ces paveillons ez prez de Camaaloth. Et a celle heure meïsmes que misere Tristan venoit par les prez, estoit li rois es paveillons¹²⁷[.]

La prairie est le lieu où s'organisent et se déroulent les tournois et l'endroit où les loges sont installées. Cette prairie se situe devant la cité, il faut la traverser pour entrer à Camelot.

E.d.5. [I]l vint a Kamaalot [...] Il chevauche toute la prairie et entre en la cité¹²⁸.

Il est possible d'interpréter du terme *prairie* sous le sens de « glacis », c'est-à-dire le « talus incliné qui sert à couvrir et à masquer les approches et les ouvrages, à rendre l'accès d'une fortification plus difficile¹²⁹ ». Le terme *glacis* est répertorié dans certains dictionnaires sous ce sens¹³⁰ tandis que d'autres désignent plutôt une « construction architecturale adossée à un mur, formant un plan incliné, semblable à un appentis¹³¹ ». L'usage du terme *glacis* n'étant pas univoque dans les dictionnaires, cette interprétation doit être prise comme une hypothèse.

¹²⁵ Voir CHÊNERIE M.-L., *op. cit.*, pp. 147-160.

¹²⁶ *Suite Merlin ; Lancelot ; Queste ; Mort Artu ; Tristan.*

¹²⁷ *Tristan*, Champion, t. 2, p. 372, § XIII-207.

¹²⁸ *Lancelot*, t. 4, p. 295, § LXXXIII-16.

¹²⁹ *TLFi*, « *glacis*¹ ». *Larousse*, « *glacis* » ; *Le Robert*, « *glacis* ».

¹³⁰ *FEW*, « *glacies* » et *GdfC*, « *glacis* ».

¹³¹ *DEAF*, « *glaceïs* ». *DMF*, « *glacis* ».

C'est aussi là que se dérouleront les évènements qui permettent « une démonstration de prouesse¹³² », donc un lieu privilégié pour les tournois. Ainsi, cette prairie doit avoir une superficie élevée puisqu'elle accueille les nombreux participants et spectateurs des tournois. Une mention indique qu'elle est capable d'accueillir trente mille hommes (*Mort Artu*). Outre les tournois, la prairie est également le lieu de fêtes (*Tristan*, *Guiron*) et d'assemblée (*Mort Artu*).

E.d.6. Au jor qui fu nomez [del tournoiemt], poïst l'en vooir en la praerie dehors la cité de Kamaalot tex .xxx. mil homes¹³³ [.]

E.d.7. [Il] chevauche tant par ses jornees qu'il vint a Kamaalot et trova les loges de fust qui la estoient drecies por le tournoiemt et duroient .I. demi liue de lonc¹³⁴.

Ce dernier extrait indique que les loges¹³⁵ installées dans la prairie « duroient .I. demi liue de lonc ». La lieue indique à la fois l'unité métrique (cf. *Les voyages*) mais également le temps nécessaire pour parcourir cette distance. Aussi, dans l'exemple, il est question de ce deuxième sens : traverser la prairie équivaut au temps nécessaire pour parcourir une lieue et demie. La longueur de cette dernière correspond donc à peu près à cette distance. Ainsi, la prairie de Camelot devait être suffisamment vaste pour accueillir les nombreux chevaliers venus participer au tournoi mais également les spectateurs.

C'est également là-bas que s'est tenu le bûcher sur lequel Guenièvre devait mourir pour sa trahison avec Lancelot, dont elle réchappe, sauvée par Lancelot lui-même. Ce bûcher était d'une « taille extraordinaire ».

E.d.8. Et li rois Artus, qui fu remés el palés, comande a ses serjanz que il facent en la praerie de Kamaalot .i. feu grant et merveilleus ou la roïne sera mise. [...] Et cil a cui il fu comandé font le feu apareillier ; et quand il fu si granz que cil del palés le parent bien vooir, li rois a comandé que l'en amoindt avant la roïne, et l'en li amoine¹³⁶.

¹³² CHÈNERIE M.-L., *op. cit.*, p. 163.

¹³³ *Mort Artu*, p. 388, § VIII-1.

¹³⁴ *Lancelot*, t. 4, p. 295, § LXXXIII-16.

¹³⁵ « Construction temporaire, ordinairement faite de branches d'arbres, hutte » (DEAF, « loge »). « Tente permettant à celui qui participe à un combat chevaleresque de se préparer, de se restaurer » (DMF, « loge »). AND, « loge » ; FEW, « laubja » ; Gdf, « loge¹ » ; MATSUMURA, « loge » ; TL, « loge ».

¹³⁶ *Mort Artu*, p. 494, § XI-4-5.

Ce choix de localisation pour le bûcher de Guenièvre n'est guère étonnant ; en effet, « l'éloignement et la rudesse [de la prairie] conviennent aux exécutions publiques¹³⁷ ». En outre, lorsque Lancelot emmène Guenièvre lorsqu'il lui a fait échapper au bûcher (*Mort Artu*). Derrière cet épisode, nous retrouvons le modèle du *Tristan* en vers : Iseut a été condamnée au bûcher et sauvée par Tristan, qui l'emmène au sein de la forêt du Morois. Ainsi, les récits se croisent, celui de *Mort Artu* reprend un motif qui a déjà connu du succès dans le *Tristan* en vers.

5. Le monde arthurien

5.1. Les Vaux de Camelot

Dans notre corpus, le roman de *Perlesvaus* doit être mis à part des autres textes. En effet, il n'y est pas question de la ville de Camelot mais bien des Vaux de Camelot. Les deux sont distingués très nettement par le texte.

E.e.1. Seignor, ne cuidiez mie que ce soit cil Camaalos donc cil conteor content, la o
li rois Artus tenoit si sovent sa cort. Cil Camaalos qui fu a la Veve Da[me]¹³⁸
seoit au cief de la plus sauvage isle de Gales, pres de la mer, devers Occident.
Il n'i avoit que le rechet e la forest e l'aigue qui l'avironnoit. Li autre Camaalot
seoit a l'entree dou roiaume de Logres, si estoit poplez de gent, e estoit asiz au
cief de la terre lo roi, por ce que il justisoit totes les terres qui de cele part
marchisoient a la soue¹³⁹.

Ainsi, le nom *Camelot* fait référence à la fois à une vallée (les Vaux de Camelot) et un château, aussi appelé le Château de la Dame Veuve, mais il se distingue du Camelot de la cour d'Arthur. La Dame Veuve désigne Iglais, la mère de Perceval (appelé Perlevaus dans le roman), qui a hérité de ce nom à la suite du décès de son mari, Alain le Gros. Les Vaux de Camelot ainsi que le château qui s'y trouve sont profondément liés à Perceval, au contraire de l'autre Camelot, qui reste lié à Arthur. L'auteur du *Perlesvaus* effectue un parallélisme entre d'une part la lignée royale d'Arthur et d'autre part la royauté graalienne de Perceval. Camelot est donc dédoublée, appuyant ainsi l'hypothèse de P. J. C. Field

¹³⁷ CHÈNERIE M.-L., *op. cit.*, p. 163.

¹³⁸ Crochets par l'éditeur.

¹³⁹ *Perlesvaus*, pp. 306-307, ll. 7280-7287.

selon laquelle le toponyme aurait plusieurs sources (cf. D'autres capitales d'Arthur : Caerleon et Carduel).

Cet extrait nous donne également des indications géographiques sur les « deux Camelot ». La description est plus précise dans le cas du château de la Dame Veuve que du Camelot d'Arthur. Le premier se situe sur l'île la plus éloignée du Pays de Galles. Le château se situe à proximité de la mer mais seulement entouré par l'eau et la forêt de la vallée. Le second, lui, a une localisation beaucoup plus incertaine : il s'agit d'un lieu qui comporte beaucoup d'habitants et qui se situe à un endroit décrit comme étant à la fois l'extrême du royaume d'Arthur mais également l'entrée du royaume de Logres. Nous reviendrons par la suite sur la question de la géographie arthurienne et la localisation de Camelot (cf. Localiser Camelot).

En ce qui concerne les descriptions physiques du Camelot de la Dame Veuve, on en compte très peu. Lors d'une chevauchée, Gauvain, accompagné de chevaliers, quitte le château et trouve, au bout de son voyage, une vallée bordée par une forêt et où s'étend une prairie abondante de gibiers (*Perlesvaus*, p. 69). Cette vallée, Gauvain la considère comme la plus belle qu'il ait jamais vue.

En outre, dans un passage précédent, lorsque le neveu d'Arthur arrive au château des Vaux de Camelot, le texte fournit une description de ce dernier.

E.e.2. [Gauvain] voit .i. chastel aparoir pres de la forest desor une monteigne ; e estoit clos de grant cengle de mur a qerniax, e avoit dedenz riches sales fenestrees qui paroient par desus les murs, e avoit une tor ancienne enmi le chastel, e estoit avironnez de granz iaues e de granz praeries e de riche forest¹⁴⁰.

Le château de la Dame Veuve est en hauteur, surélevé. Il possède non seulement une muraille crénelée ainsi que des salles dites riches, pourvues de fenêtres mais aussi une tour ancienne au centre du château. L'extérieur et les alentours du château sont également décrits : il est entouré par de l'eau et de la verdure (prairies et forêts). Cette description met principalement en avant la beauté et la richesse du château et de son environnement. Il est mis en valeur par une nature florissante et qui se veut imposante. En quelques lignes, nous constatons que l'auteur du *Perlesvaus* décrit sans difficulté le

¹⁴⁰ *Perlesvaus*, p. 65, ll. 1007-1011.

château des Vaux de Camelot, même s'il s'agit de l'unique description, au contraire du Camelot d'Arthur, dont les descriptions sont très éparses et très peu fournies.

5.2. Les voyages

Les voyages, lors de quêtes d'aventure, constituent un élément important dans les romans de chevalerie. Dans notre recherche, ils ont une importance particulière car ils peuvent fournir des indications sur la situation géographique de Camelot en Grande-Bretagne.

Selon M.-L. Chênerie¹⁴¹, il existe trois formules pour raconter un voyage dans les romans médiévaux : la formule elliptique (« erra tant qu'il vint¹⁴² »), la formule un peu moins elliptique qui explicite l'étendue du trajet et enfin, le cas où le voyage fait partie intégrante des aventures des personnages. Dans notre corpus, les voyages que nous avons pris en considération sont ceux qui exploitaient Camelot comme point de départ ou d'arrivée. Nous avons pu remarquer une absence flagrante de voyage du troisième type de M.-L. Chênerie, les premier et deuxième cas constituent l'ensemble des voyages. Nous remarquons une grande utilisation de « la forme syntaxique du voyage¹⁴³ » qui se décline en une multitude de variétés et souvent accompagnées d'éléments d'amplification divers. Nous avons choisi de créer notre propre catégorisation en nous appuyant tout de même sur les cinq types de manière d'énoncer le voyage de M.-L. Chênerie¹⁴⁴.

Nous avons séparé d'abord en deux grands types nos matériaux textuels du voyage : dans une première catégorie, nous avons placé les énonciations du voyage et dans une seconde catégorie, les formules descriptives.

Dans la première, nous y trouvons deux types de moyens : d'une part, l'usage de verbes de mouvement, tels que *chevauchier*, *errer*, *departir*, *aller*, et d'autre part l'usage d'une locution constituée d'un verbe, qui n'est pas de mouvement, avec un complément indiquant le chemin ou la voie, tels que *se metre à la voie*, *acoillir le chemin*, *se metre au*

¹⁴¹ CHÊNERIE M.-L., *op. cit.*, p. 217-219.

¹⁴² *Lancelot*, t. 6, p. 153, § CV-1.

¹⁴³ CHÊNERIE M.-L., *op. cit.* p. 217.

¹⁴⁴ CHÊNERIE M.-L., *op. cit.*, pp. 217-218.

chemin. Ce dernier type concorde avec un de ceux de M.-L. Chênerie, qu'elle regroupe sous un trio : « synonyme / complément d'objet interne / souligné par un possessif¹⁴⁵ ».

E.e.3. Li rois Marc s'en parti atant et acolli son chemin tout droit vers Camaalot¹⁴⁶.

E.e.4. Quant il orent armé monseignor Lancelot, si se metent a la voie¹⁴⁷[.]

Très fréquemment, nous retrouvons ce que M.-L. Chênerie nomme des « doublets », c'est-à-dire une double énonciation du voyage. Sous cette appellation, M.-L. Chênerie classe la répétition de deux verbes de mouvement ; à cela, nous ajoutons l'application des deux moyens que nous avons relevés.

E.e.5. Et quant il se furent mis au chemin, si errerent tant par lor jornees que il vindrent a la cité de Kamaalot¹⁴⁸[.]

E.e.6. Atant s'em part Lanceloz des damoiseles et monte en son cheval ; si s'an vont entre lui et la vielle et errerent dusqu'au soir qu'il vindrent a une blanche abaie de nonains¹⁴⁹.

E.e.7. Lors se mist au chemin et tant chevaucha puis q'il vint pres de Camalot¹⁵⁰[.]

Ce sont cependant les descriptions, soit les compléments circonstanciels qui viennent caractériser le voyage, qui sont les plus intéressantes. Nous divisons ces compléments en sept circonstances : la vitesse, la manière, la description du chemin, le type de lieux, la longueur ou durée, la temporalité du trajet et enfin, la distance parcourue.

Au sein de la première circonstance, la vitesse, nous comptons quatre formules : *erramment*¹⁵¹, *au ferir des esperons*, *au plus hastivement qu'il puet* et *com se la foldre le*

¹⁴⁵ CHÊNERIE M.-L., *op. cit.*, p. 217.

¹⁴⁶ *Tristan*, Champion, t. 1, p. 303, § VI-7.

¹⁴⁷ *Tristan*, Champion, t. 1, p. 461, § XII-7.

¹⁴⁸ *Mort Artu*, p. 354, § V-4.

¹⁴⁹ *Lancelot*, t. 4, p. 131, § LXXV-8.

¹⁵⁰ *Guiron*, t. 2, p. 793, § 1394.

¹⁵¹ *Erramment* est la seule locution qui se retrouve à plusieurs reprises dans notre corpus, les trois autres se trouvent uniquement dans un texte et à un endroit précis. Pour certaines locutions, plusieurs formes orthographiques existent mais il nous est impossible de rendre compte de cette diversité. Aussi, nous nous contentons de donner la forme de la première locution trouvable dans le corpus selon l'ordre de composition. Par exemple, pour la formule *erramment*, nous trouvons trois formes distinctes : *erramment* dans la *Suite Merlin*, *errament* dans *Guiron* et *erranment* dans *Prophesies*. Nous utiliserons la forme de la

chaçast. Une seule d'entre elles, *erramment*, se trouve à plusieurs reprises dans les textes tandis que les trois autres sont uniques parmi notre corpus.

E.e.8. [S]i s'arma errament et vint a Camahalot¹⁵²[.]

La locution *au ferir des esperons* mérite quelques explications.

E.e.9. [Un chevalier] monta sour son cheval, et s'en issi hors de Camaalot au ferir des esperons¹⁵³.

L'éperon désigne une « pointe de métal adaptée au talon avec laquelle le cavalier pique sa monture pour la faire avancer¹⁵⁴ ». Aussi, l'expression¹⁵⁵, qui désigne l'action de piquer l'animal au moyen de l'éperon, amène un sens de rapidité.

La seconde circonstance est celle des types de lieux, dans laquelle nous avons recensé cinq expressions : *les monz et larris*, *par mi la mer*, *par mer [et] par tiere*, *a la mer*, *par estranges lius et loing et pres*.

E.e.10. Tant vait les monz et les larris

Qu'il est em Bretaingne venus¹⁵⁶.

E.e.11. Et qant il se fu partiz de Galafort [...], il errerent tant par estranges lius et loing et pres qe il vindrent a une cité que l'en apeloit Camaalot¹⁵⁷.

La dernière formule, retrouvée uniquement au sein de l'*Estoire*, sert à qualifier le paysage lors du voyage de Joseph et son fils entre Galafort et Camelot. L'adjectif *étrange* pour qualifier ce panorama breton peut s'expliquer en considérant Joseph et Josephés comme des étrangers à la Grande-Bretagne.

Suite *Merlin* puisque ce dernier est antérieur aux autres textes. Dans l'annexe 3, nous présentons dans un tableau l'ensemble des locutions, avec la référence précise de la forme utilisée, suivie de la mention « etc. » dans le cas où elle est usitée à plusieurs reprises.

¹⁵² *Guiron*, t. 2, p. 796, § 1397.

¹⁵³ *Prophesies*, p. 105, f. 37Rb.

¹⁵⁴ *DEAF*, « esperon » ; *AND*, « esporon » ; *DMF*, « éperon » ; *FEW*, « *sporo » ; *GdfC*, « esperon » ; *MATSUMURA*, « esperon » ; *TL*, « esperon ».

¹⁵⁵ *AND*, « ferir¹ » ; *DMF*, « ferir¹ » ; *FEW*, « ferire » ; *Gdf*, « ferir » ; *MATSUMURA*, « ferir » ; *TL*, « ferir ».

¹⁵⁶ *Floriant*, p. 462, vv. 7671-7672.

¹⁵⁷ *Estoire*, p. 479, § 759.

Nous rapprochons les types de lieux avec la description du chemin puisque dans cette dernière, nous retrouvons les expressions qui décrivent le trajet qu'ont effectué les voyageurs. Les locutions sont constituées presque exclusivement sur la base de l'adjectif *droit*, avec certaines variations : *droit, tot droit, au plus droit qu'elle puet, droitement, plus droitement, tot droitement, son chemin droit, tot le droit chemin, le plus droit chemin, la droite voie*. L'idée qui en ressort est celle d'un voyage le plus rapide possible, sans détour. Toutefois, une locution, *une hore avant et autre arriere*, n'entre pas dans cette typologie.

E.e.12. [Lanceloz] si chevaucha par mi la forest de Kamaalot, une hore avant et autre arriere¹⁵⁸ [.]

Cette locution, que l'éditeur traduit par « tantôt dans une direction tantôt dans une autre », s'oppose drastiquement à l'idée de rapidité qui est mise en avant par de nombreux autres voyages. En effet, ce voyage en particulier est fait de détours, d'un chemin changeant et peu certain.

Nous pouvons faire le lien avec une dernière circonstance, celle de la longueur ou de la durée du voyage. Les locutions que nous classons dans ce groupe sont beaucoup plus disparates. Nous remarquons tout d'abord un usage très fréquent de la formule *tant que*, souvent suivi par l'idée d'arrivée (à Camelot ou à un autre endroit). Il est présent au moins une fois dans chaque texte de notre corpus, à l'exception de *Suite Merlin* et de *Floriant*.

E.e.13. [I]lz monterent sur leurs chevaux [...] se mistrent au chemin et chevaucherent tant par leurs journées sans aventure trouver qu'ilz furent en la grant plaine du chasteau de l'Ombre¹⁵⁹[.]

E.e.14. Tant ont chevauchié c'a la mer vienent¹⁶⁰[.]

E.e.15. Et quant il sont monté, il chevauchent tant qu'il vienent a Kamaalot¹⁶¹.

¹⁵⁸ *Mort Artu*, p. 380, § VII-1.

¹⁵⁹ *Brunn*, p. 296, § 61.

¹⁶⁰ *Lancelot*, t. 7, p. 259, § XXIIa-25.

¹⁶¹ *Tristan*, Curtis, p. 208, § 418.

Tout aussi usitée, voire même plus, nous retrouvons des expressions variées formées sur la même base nominale : *par ses jornees*, *a petites jornees*, *par mainte jornee*, *autresi grant jornee*, *de jour en jour*. Ici, le terme *jornee*¹⁶² est pris dans un sens de temps, il sert à mesurer la durée par la pluralité des jours.

E.e.16. Ilz chevauchent maintes jornees sans aventure trouver¹⁶³[.]

E.e.17. [M]e parti je de ceste contree sans compaingnie de nului, et tant chevauchai par mes jornees que je ving a .II. jornees pres de Camaalot¹⁶⁴.

Nous retrouvons également des expressions indiquant le parcours d'un chemin dans son entiereté : *tote la voie* et *tout son chemin*. Deux autres locutions ont été répertoriées : *tant de liex en liex lonc* pour la longueur (nous reviendrons par la suite plus longuement sur la notion de lieue) et *le grant chemin*.

Dans la longueur, nous avons donc la plupart du temps de courtes locutions mais nous trouvons aussi de plus longues expressions.

E.e.18. [L]i Chevaliers a .II. Espées chevauche [...] tout le jour entier et l'endemain aussi et le tierc jour et le quart sans aventure trouver qui face a ramentervoir en conte¹⁶⁵.

Cet extrait, plus que les locutions précédemment citées, mimet un peu plus la longueur du trajet en citant le premier jour, puis le second et ainsi de suite. Dans les autres cas, la forme de l'expression (courte) est en opposition avec l'idée exprimée (une longue étendue).

La durée est à distinguer de la temporalité, cette dernière donnant des indications sur le moment de la journée : *a granz jornee*¹⁶⁶, *celui jor*, *de nuiz et de jorz*, *jusq'au soir*, *a la froidor*, *tote la nuit*, *tot cel jor*. Il existe aussi quelques mentions d'heures, moins fréquentes cependant.

¹⁶² « À une heure avancée de la journée, vers midi » (*DEAF*, « Jornee »). *AND*, « jurnee » ; *DEAF*, « jornee » ; *DMF*, « journée » ; *FEW*, « diurnum » ; *Gdf*, « jornee » ; *GdfC*, « jornee » ; *MATSUMURA*, « jornee » ; *TL*, « jornee ».

¹⁶³ *Brunn*, p. 461, § 209.

¹⁶⁴ *Guiron*, t. 1, p. 620, § 687.

¹⁶⁵ *Suite Merlin*, p. 152, § 193.

¹⁶⁶ *DEAF*, « jornee » ; *MATSUMURA*, « jornee ».

E.e.19. Au soir, entor l'eure de vespres, lors avint si bien que il arriverent el roialme de Logres¹⁶⁷[.]

E.e.20. [I]l chevauchierent tote la nuit en tel manière que onques ne se reposerent¹⁶⁸.

L'expression *a la froidor* nécessite quelques éclaircissements.

E.e.21. [I]l monterent et chevauchierent a la froidor¹⁶⁹[.]

Dans son édition, David Hult propose « à la fraîche » comme traduction en français moderne. Nous devons probablement entendre par là « à une heure fraîche de la journée », soit tôt le matin ou le soir.

Parmi les trois règles à respecter en toute occasion concernant la chevauchée, M.-L. Chênerie y inclut la contrainte de ne pas voyager la nuit. Or, à plusieurs reprises dans notre corpus, nous trouvons pourtant des voyages qui contreviennent à cette règle.

E.e.22. [Il] oirre de nuiz et de jorz tant par ses jornees qu'il vint a Kamaalot a .I.
diemanche matin¹⁷⁰.

E.e.23. [N]e nos ne chevaucheron entre moi et toi fors de nuiz, car por rien nule ge ne
vodroie estre aperceüiz en ceste voie¹⁷¹.

Une troisième expression s'oppose à cette règle mais elle se classe dans une autre circonstance, celle de la manière : *qe onqes ne se repose ne de jor ne de nuit*¹⁷². De même, une autre y ressemble beaucoup, indiquant également que les voyageurs ne prennent aucun repos : *en tel maniere que onques ne se reposerent*.

Deux expressions sont fréquemment utilisées pour la manière. D'une part, nous avons une locution très imprécise, *en tel maniere*, et d'autre part, *sans aventure trouver*. La combinaison de deux formules de manière est possible.

¹⁶⁷ *Tristan*, Champion, t. 1, p. 461, § XII-7.

¹⁶⁸ *Mort Artu*, p. 198, § I-9.

¹⁶⁹ *Mort Artu*, p. 304, § III-17.

¹⁷⁰ *Lancelot*, t. 5, p. 147, § XCIII-44.

¹⁷¹ *Mort Artu*, p. 197, § I-9.

¹⁷² *Tristan*, Champion, t. 4, p. 76, § 91.

E.e.24 [N]ous nous meismes au chemin et chevauchasmes puis moult par mainte
journee sans aventure trouver qui face a ramentervoir en compte¹⁷³.

Deux autres locutions sont à rapprocher, *lie*¹⁷⁴ et *joieuse* ainsi que *trop joiosement*
puisqu'elle décrivent l'état d'esprit, l'humeur des voyageurs.

E.e.25. Et la damoisele se part de sa seror, si tost comme Lanceloz s'en fu alez et
chevauche vers Camaalot lie et joieuse¹⁷⁵.

E.e.26. Li chevalier qi de Camahalot venoit chevauchoit trop joiosement¹⁷⁶[.]

Enfin, trois expressions mettent en avant un besoin de discréption : *au plus coiement*
que il oucquez pot, *au plus chelelement* et *au plus coiement que je onques porai* et *si celeelement*.

Pour la dernière circonstance, nous reprenons une appellation qu'utilise M.-L. Chênerie mais nous y entendons à la fois la distance exprimée avec l'unité métrique de la lieue mais également en unité de jours. Nous comptons huit cas où la lieue est utilisée. Ces derniers nous ont confrontée à une difficulté : six des cas parlent de lieue anglaise¹⁷⁷, un parle de lieue gauloise¹⁷⁸ et le dernier ne donne aucun adjectif¹⁷⁹. Cette question de la lieue a été problématique à deux niveaux très liés : savoir quelle est la valeur (exacte ou approximative) de la lieue et déterminer s'il existe une réelle différence entre la lieue dite anglaise et celle dite gauloise. Nous avons tout d'abord tenté de déterminer la valeur d'une lieue en mètres¹⁸⁰. Les dictionnaires modernes donnent des définitions distinctes : le *Larousse* indique que la mesure de la lieue est variable tandis que *Le Robert* indique qu'elle équivaut à près de 4.000 mètres ; le *Trésor de la Langue française* mêle les

¹⁷³ *Guiron*, t. 1, p. 323, § 289.

¹⁷⁴ AND, « lé² » ; DEAF, « lié » ; DMF, « lié » ; FEW, « laetus » ; Gdf, « lié » ; GdfC, « lié » ; MATSUMURA, « lié¹, lé » ; TL, « lié¹ ».

¹⁷⁵ *Lancelot*, t. 4, p. 131, § LXXV-8.

¹⁷⁶ *Guiron*, t. 2, p. 793, § 1394.

¹⁷⁷ *Lancelot*, *Mort Arthur*, *Tristan*, *Prophesies*.

¹⁷⁸ *Lancelot*. Couplé avec le nom *lieue*, l'adjectif *galesche* prend alors le sens de « gauloise ». DEAF, « gallois » et Gdf, « galesce ». Cf. note 70, p. 23.

¹⁷⁹ Bruns.

¹⁸⁰ Nous avons choisi le mètre plutôt que le kilomètre car il s'agit de l'unité de base pour la longueur dans le système international.

deux¹⁸¹. Les dictionnaires d'ancien français sont également partagés : certains ne précisent rien¹⁸² tandis que d'autres indiquent la mesure de 4.000 mètres¹⁸³.

En ce qui concerne la distinction de plusieurs types de lieues, nous avons consulté l'article de Jacques Dassié intitulé « La grande lieue gauloise¹⁸⁴ ». Dans cet article, il distingue la lieue qu'il nomme « romanisée » et la lieue gauloise. Cette dernière serait une unité utilisée par les Gaulois oscillant entre 2.400 mètres et 2.500 mètres (il choisit de lui donner la valeur de 2.450, qui permet de réduire les erreurs de calcul). Par la suite, les Romains, lors de la conquête, ont décidé d'adapter cette unité métrique de la lieue à leur propre système, selon leur unité de mille impérial. Ainsi, une lieue romanisée équivaut à 1,5 mille, soit 7.500 pieds grecs, donc 2.222 mètres. La mesure romaine n'ayant pu prévaloir sur la première, il est possible que les deux aient coexisté.

Il est fort probable que la lieue gauloise soit effectivement celle d'une valeur moyenne de 2.450. La question qui survient est donc celle-ci : la lieue « romanisée » de 2.222 mètres équivaut-elle à la « lieue anglaise » mentionnée dans nos textes ? La Bretagne ayant été sous l'occupation romaine, il est possible que cette unité ait été usitée sur le territoire breton. Une fois que les Anglo-Saxons ont conquis la Grande-Bretagne, l'adjectif *anglais* a pu être utilisé, soit pour revendiquer un changement politique, soit pour la distinguer très nettement de la lieue gauloise.

L'usage de l'une ou l'autre lieue, gauloise ou anglaise, peut être dépendante de l'auteur. Cependant, cette hypothèse est mise en défaut car la lieue gauloise apparaît dans le *Lancelot*, de même que l'anglaise. Pourtant, le texte n'aurait qu'un seul et même auteur, voire un seul architecte pour le cycle entier¹⁸⁵.

¹⁸¹ « Mesure de distance approximativement égale à quatre kilomètres, en vigueur avant l'adoption du système métrique et variable selon les régions ou les domaines dans lesquels elle était usitée ». *TLFi*, « lieue ».

¹⁸² *AND*, « lieu » ; *DEAF*, « lieue » ; *MATSUMURA*, « lieue, lieu, liue, lie ».

¹⁸³ *DMF*, « lieue ». ; *FEW*, « leuca ». ; *GdfC*, « lieue » ; *TL*, « lieue ».

¹⁸⁴ DASSIÉ J., « La grande lieue gauloise. Approche méthodologique de la métrique des voies », dans *Gallia*, n°56, 1999, pp. 285-311. Consulté en ligne sur *Persée* : https://www.persee.fr/doc/galia_0016-4119_1999_num_56_1_3011.

¹⁸⁵ MICHA A., « Études sur le Lancelot en prose. II. L'esprit du *Lancelot-Graal* », dans *Romania*, n° 327, 1961, pp. 357-378. Consulté en ligne sur *Persée* : https://www.persee.fr/doc/roma_0035-8029_1961_num_82_327_2815.

Nous remarquons également que les valeurs qui sont attribuées à ces deux lieues sont significativement éloignées de la valeur moderne attribuée à la lieue, soit 4.000 mètres. Ainsi, nous ne savons quelle valeur accorder à la lieue et cela ne nous permet pas de calculer éventuellement de manière précise la localisation de Camelot en rapport avec d'autres cités.

L'usage de la lieue n'est pas la seule manière d'énoncer les distances, elles s'expriment également en termes de jours. Nous avons récolté dix cas de figure.

E.e.27. Pour faire le commandement de la dame me parti je de ceste contree sans compaingnie de nului, et tant chevauchai par mes journees que je ving a .II. journees pres de Camaalot¹⁸⁶.

Certains trajets n'indiquent pas explicitement le nombre de jours qu'il a fallu mais il est possible de les déduire par le texte.

E.e.28. Si demoura en Gaule jusqu'à Pasques. [...] Au quinzieme jor aprés Pasques s'em parti, mes li barons distrent qui o lui erent qu'il s'en ralast em Bretaigne et il s'i accorda bien : si se partirent maintenant de Gaunes et errerent jusqu'a la mer et passerent outre au plus tost qu'il porent et chevaucherent tant qu'il vinrent a Kamaalot .VIII. jorz devant Pentecoste¹⁸⁷.

Faisons quelques calculs. Cinquante jours séparent Pâques de la Pentecôte. Si Arthur quitte Gaunes quinze jours après Pâques et arrive à Camelot huit jours avant la Pentecôte, le voyage d'Arthur a donc duré vingt-sept jours, sachant que ce dernier a été le plus rapide possible.

Pour les voyages en jours, rien n'indique s'il s'agit de temps de déplacement à pied ou à cheval mais nous supposons que c'est ce dernier moyen qui est privilégié, par l'usage très fréquent du verbe *chevauchier*.

« L'espace médiéval est moins perçu que vécu¹⁸⁸ », nous dit P. Zumthor. Cela expliquerait-il cette faiblesse de précision et ces distances plus fréquemment exprimées en jours de voyage ? La perception du voyageur primerait sur la réelle mesure des

¹⁸⁶ *Guiron*, t. 1, p. 620, § 687.

¹⁸⁷ *Lancelot*, t. 6, pp. 170-171, § CV-29.

¹⁸⁸ ZUMTHOR P., *Mesure*, p. 36.

distances et le vécu serait le plus important à retranscrire, à transmettre : le voyage paraît long de plusieurs jours, les paysages se succèdent (par exemple une chevauchée suivie du passage de la mer par une nef, puis à nouveau une chevauchée), les aventures sont rares et seul l'horaire du soleil permet de voir le temps passer.

En guise de conclusion, nous pouvons résumer notre étude sur les voyages au travers d'un point principal et transversal : dans la presque totalité des cas, l'accent est mis sur la rapidité du voyage, il doit être le plus direct possible. Cette rapidité se remarque également dans la formulation du voyage. Un cas démontre remarquablement cette tendance que nous avons dégagée.

E.e.29. [Boorz] si se parti de Sarraz tot armez et vint a la mer et entra en une nef. Si li avint si bien que en assez poi de tens ariva el roialme de Logres. Et quant il fu venuz el païs, si chevalcha tant par ses jornees qu'il vint a Camaalot, ou li rois Artus estoit¹⁸⁹.

Le voyage de Bohort, depuis Sarras¹⁹⁰ jusqu'à Camelot, ne prend que trois phrases. Or, un autre voyage, celui du roi Marc depuis la Cornouaille jusqu'à Camelot, est à peu près équivalent en lignes alors qu'il est beaucoup plus court.

E.e.30. Quant il [Marc] fu partiz de Cornoaille compaignié [...], au plus coiemment que il oucquez pot, il chevaucha tant que a la mer vint et ce mist en une nef et passa ou roiaume de Logrez [...]. Li rois Marc s'en parti atant et acolli son chemin tout droit vers Camaalot¹⁹¹.

Le déséquilibre entre la forme et le fond (soit la longueur réelle du trajet) est monumentale mais ces deux extraits démontrent très bien ce désir de rapidité de l'expression des voyages. Un élément explique cette différence : le trajet de Bohort conclut le roman de la *Queste*, il s'agit d'un trajet de retour. L'aller a occupé un long moment du roman, il est traité d'une manière étendue mais il n'est pas nécessaire d'appliquer ce même traitement au retour. L'auteur veut clôturer le roman sans détour puisque tout a eu lieu.

¹⁸⁹ *Queste*, Pauphilet, p. 279.

¹⁹⁰ Cf. note 114, p. 35.

¹⁹¹ *Tristan*, Champion, t. 1, pp. 302-303, § VI-7.

IV. LA VILLE ET L'INTRIGUE : LA CONSTRUCTION DE LA LÉGENDE

L'objectif de cette partie est de comprendre et de tenter d'expliquer pourquoi la ville de Camelot, plutôt qu'une autre, est restée au sein de la légende. Nous ferons appel à plusieurs concepts et étudierons différents angles d'étude. Dans un premier chapitre, nous étudierons notre corpus selon la chronologie de composition afin de discuter de la première occurrence de Camelot chez Chrétien de Troyes, du texte fondateur de sa légende et de la création de cette dernière. Pour le deuxième chapitre, « Camelot dans l'encyclopédie fictionnelle arthurienne », nous utiliserons un angle d'approche ciblé sur le contexte narratif. Nous évoquerons également les stratégies littéraires qui permettent de créer une encyclopédie des lieux fictionnels dans laquelle Camelot s'inscrit. Ainsi, nous n'avons pas placé ce chapitre au sein de l'étude de « Camelot dans le monde fictionnel arthurien » (chapitre III) puisque dans ce dernier, nous étudions la représentation de la ville en tant que telle et les motifs qui lui sont spécifiquement attribués. Ensuite, nous discuterons de quelques éléments particuliers de cette légende. Nous conclurons en réfléchissant à l'application des concepts d'utopie et d'hétérotopie au cas de Camelot.

1. Construction de la légende

Chaque texte apporte sa pierre à l'édifice. En première partie, nous avons analysé chaque occurrence de manière égale afin de percevoir certains lieux communs à tous les textes et d'autres éléments, plus ponctuels voire uniques.

Dans la première partie de notre recherche (« Camelot dans le monde fictionnel arthurien »), nous avons tenté, de manière similaire mais restreinte et ciblée, d'observer et de collecter les différentes variations qui touchaient Camelot.

Dans ce chapitre, nous adopterons plutôt un point de vue chronologique l'ensemble de notre corpus.

1.1. Matière de Bretagne¹⁹² et Chrétien de Troyes : sources et amorce de la légende

La plus ancienne attestation écrite des personnages et évènements, par la suite devenus centraux dans la matière de Bretagne, est un texte de Nennius du IX^e siècle. C'est là qu'apparaît pour la première fois le nom d'Arthur. Geoffroy de Monmouth, en 1136, reprend le nom d'Arthur et crée une partie de la légende arthurienne dans son *Historia regum Britanniae*. Ce dernier sera ensuite repris par Wace dans son roman français *Brut*. Ensuite, Arthur et son histoire arrivent sur le territoire continental¹⁹³, en France, et cette dernière est utilisée par les écrivains français. Le premier à le faire est bien connu : il s'agit de Chrétien de Troyes, véritable père de la légende arthurienne grâce ses cinq romans¹⁹⁴.

Ni Chrétien de Troyes, ni Wace ou Geoffroy de Monmouth n'ont inventé de toute pièce l'histoire qu'ils racontent : « [Geoffroy de Monmouth] déclare explicitement avoir utilisé des sources bretonnes, c'est-à-dire celtes¹⁹⁵ ». « Le personnage d'Arthur lui-même est mentionné depuis le IX^e siècle, et les Bretons [...] attendaient son retour¹⁹⁶ ». La question des sources et des origines de la légende d'Arthur a occupé de nombreux chercheurs au fil des années.

La plus ancienne attestation du toponyme *Camelot* se trouve dans le *Chevalier de la Charrette* de Chrétien de Troyes. Aussi, nous observons que ce toponyme n'est pas

¹⁹² Nous employons cette expression pour désigner les textes qui parlent des légendes arthuraines, selon l'usage de MARX J. dans son ouvrage *La légende arthurienne et le Graal* (Paris, Presses Universitaires de France, 1952, p. 1) et LOOMIS R. S., *op. cit.*. Hélène BOUGET réfléchit sur cette appellation. BOUGET H., « Matière de Bretagne et source : approche historiographique et critique », dans FERLAMPIN-ACHER C., GIRBEA C. (dir.), *Matières à débat. La notion de matière littéraire dans la littérature médiévale*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2017.

¹⁹³ AURELL M., « La matière de Bretagne vers le continent au XII^e siècle », dans GENET J.-Ph., RUGGIU F.-J. (dir.), *Les Idées passent-elles la Manche ? Savoirs, représentations, pratiques (France-Angleterre, X^e-XX^e siècle)*, Actes du colloque de la Sorbonne, 18-20 septembre 2003., Paris, 2007. Consulté en ligne sur Academia :

https://www.academia.edu/4263517/La_mati%C3%A8re_de_Bretagne_vers_le_continente_XIIe_si%C3%A8cle.

¹⁹⁴ Cf. note 6, p. 5.

¹⁹⁵ ZINK M., *Littérature française du Moyen Âge*, Paris, Presses Universitaires de France, 1992., p. 153.

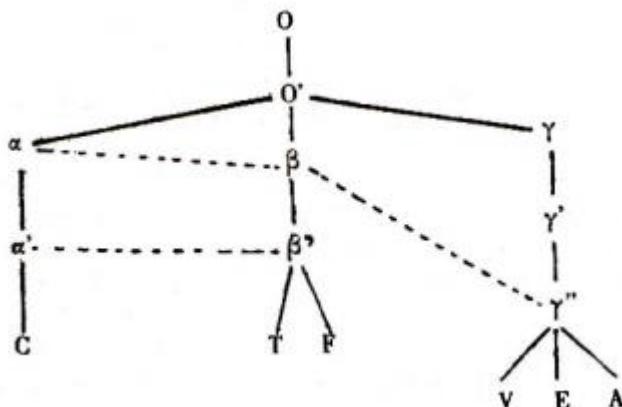
¹⁹⁶ *Ibid.*

attesté dans les plus anciennes sources connues de la légende arthurienne. Ce n'est pas dans les chroniques latines insulaires, mais dans un roman vraisemblablement écrit en France que la ville bretonne apparaît dans la littérature.

Cependant, cette première occurrence chez Chrétien n'est pas à prendre pour acquise sans plus de considérations. Il est nécessaire de s'y attarder. Le *Conte de la Charrette* de Chrétien de Troyes se trouve dans huit manuscrits :

- Manuscrit A (Musée Condé, Chantilly 472¹⁹⁷) ;
- Manuscrit C (Paris, Bibliothèque nationale de France, fonds français 794) ;
- Manuscrit E (El Escorial, Real Monasterio de San Lorenzo, M.111.21) ;
- Manuscrit F (Paris, Bibliothèque nationale de France, fonds français 1450) ;
- Manuscrit G (Princeton, Bibliothèque de l'Université de Princeton, Garrett 125) ;
- Manuscrit I (Paris, Institut de France 6138) ;
- Manuscrit T (Paris, Bibliothèque nationale de France, fonds français 12560) ;
- Manuscrit V (Vatican, Biblioteca Vaticana, Regina 1725)¹⁹⁸.

Figure 4 : Stemma des manuscrits de la *Charrette* par A. Micha¹⁹⁹



À ce stemma, Charles Méla (éditeur critique de notre édition de référence) ajoute le manuscrit G dans la branche gamma, formant d'une part un groupe A et d'autre part, un groupe VGE. Le manuscrit I n'est que très peu mentionné dans les études ; à notre

¹⁹⁷ Nous reprenons l'heuristique de la tradition disponible sur le site *The Charrette Project* : <http://www.princeton.edu/~lancelot/romance.html>. Toutes les références des manuscrits de la *Charrette* proviennent de cet article.

¹⁹⁸ A : fragments. C : complet sauf omission de quelques vers ; copié par Guiot. E : incomplets (manque environ 1500 vers). F : incomplet (présente environ 1500 vers). G : fragments non continus. I : court fragment abîmé. T : complet. V : fragments. Les éléments de description proviennent du *Charrette Project*.

¹⁹⁹ MICHA A., *La tradition manuscrite des romans de Chrétien de Troyes*, Genève, Droz, 1966, p. 145.

connaissance, il n'a pas encore été possible de lui donner une position assurée dans le stemma.

Parmi ces sept manuscrits²⁰⁰, AEGT mentionnent Camelot tandis que CFV ne la mentionnent pas. Il semblerait donc y avoir une majorité stemmatique en faveur de la deuxième rédaction, même si tout conclusion d'ordre stemmatique est gravement affaiblie par le caractère contaminé de la transmission du texte. Par conséquent, comme le stemma ne peut pas s'appliquer d'une manière assurée pour établir la leçon originale, il est nécessaire d'essayer de trancher la question sur la base soit d'un parti-pris éditorial soit d'un critère interne.

Dans les éditions critiques de la *Charrette*, les éditeurs sont partagés. La première édition critique importante de la *Charrette* est celle de Wendelin Foerster²⁰¹, qui choisit d'éditer le manuscrit T avec la leçon de Camelot.

Un exemple de parti-pris éditorial nous est offert par l'édition de Mario Roques, de 1958. M. Roques décide de présenter le manuscrit C selon des principes bédieristes assez strictes : « Roques croyait qu'il offrait, au moins, à son lecteur "un texte médiéval authentique", pas le méli-mélo qu'il jugeait être l'édition de Foerster²⁰² ». À la fin du siècle, Charles Méla publie son édition. Il utilise principalement le manuscrit C également tout en ayant « recours à des variantes qui apparaissent, à divers titres, plus conformes à l'état initial de l'œuvre²⁰³ ». Enfin, le *Charrette Project* présente une édition électronique par Alfred Foulet et Karl D. Uitti.

²⁰⁰ Nous ne pouvons compter le manuscrit I, par manque de sources.

²⁰¹ *Der Karrenritter (Lancelot) und das Wilhelmsleben (Guillaume d'Angleterre)* von Christian von Toyes, édité par FOERSTER W., Halle, Max Niemeyer, 1899. Consulté en ligne sur Gallica : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6537996d/f208.item>.

²⁰² *Charrette Project*.

²⁰³ *Charrette*, p. 35.

Texte de W. Foerster ²⁰⁴	Texte de C. Méla ²⁰⁵	Texte de A. Foulet et K. D. Uitti ²⁰⁶
A un jor d'une Ascansion Fu venuz devers Carlion Li rois Artus et tenu ot Cort mout riche a Camaalot Si riche com au jor estut.	Et dut qu'a une Acenssion Li rois Artus cort tenue ot Riche et bele tant com lui plot, Si riche com a roi estut.	A un jor d'une Acension Fu venuz de vers Carlion Li rois Artus et tenu ot Cort molt riche a Camaalot, Si riche com au jor estut.

Puisque M. Roques édite le manuscrit C tel quel, sans apporter de variations, il est logique que son édition n'inclut pas la mention Camelot. C. Méla justifie son choix en expliquant qu'il « résist[e] à la séduction de “Camaalot” [...] en [s'en] tenant cette fois au texte de Guiot, même isolé, pour des raisons de rime entre autres²⁰⁷ ». C. Méla se questionne également sur la possibilité d'une influence du *Lancelot en prose* sur les manuscrits de Chrétien. Ces deux arguments nous paraissent peu fiables. En outre, le copiste Guiot est un copiste qui « s'arrogait trop souvent le droit de modifier son modèle²⁰⁸ ». Notre hypothèse est que Guiot (ou bien son modèle – peut-être un modèle commun à plusieurs manuscrits) est intervenu à ce niveau du texte pour retirer la mention de Camelot puisqu'il s'agissait de l'unique mention dans tout le corpus de Chrétien : un nom bizarre de ville que peut-être le copiste n'arrivait pas à comprendre.

Ainsi, il est à considérer que la première occurrence de Camelot se situe bel et bien au sein du roman de la *Charrette* de Chrétien de Troyes. Il est tout de même à remarquer

²⁰⁴ FOERSTER W., *op. cit.*, p. 2.

²⁰⁵ *Charrette*, p. 46. M. Roques et C. Méla utilisant le même manuscrit de base, les passages des quelques vers qui nous intéressent sont sensiblement identiques dans les deux éditions. Aussi, nous avons seulement reproduit le texte que fournit C. Méla puisqu'il s'agit de notre édition de référence.

²⁰⁶ Chrétien de Troyes, *Le Chevalier de la Charrette*, édition critique par A. FOULET et K. D. UITTI, sur le site *The Charrette Project* : <http://www.princeton.edu/~lancelot/new-traditional/>.

²⁰⁷ *Charrette*, p. 35.

²⁰⁸ WOLEEDGE B., « Traits assurés par la rime ou par la mesure : l'exemple de Guiot, copiste de Chrétien », dans *Mélanges de langue et littérature françaises du Moyen Âge offerts à Pierre Jonin*, Presses universitaires de Provence, 1979. Consulté en ligne sur OpenEdition Books : <https://books.openedition.org/pup/3763?lang=fr>.

que, dans son article, P. J. C. Field ne mentionne aucunement ces problèmes sur la première occurrence.

Cette première apparition de Camelot est importante pour son histoire pourtant « le nom de Camelot n'avait pas la moindre importance pour le poète champenois²⁰⁹ ». Chrétien est celui qui fait naître l'étincelle de la passion pour les romans arthuriens dans la littérature française, il est également celui qui a fait naître Camelot mais ce n'est pas lui qui est à l'origine de sa légende en tant que capitale d'Arthur. C'est au sein du *Lancelot en prose* que Camelot devient le siège de la cour d'Arthur.

1.2. L'âge d'or : cycle de la *Vulgate*

Le *Lancelot* est le premier récit du *Lancelot-Graal* à avoir été composé. Même si nous avons considéré, pour notre frise chronologique (Annexe 1) la composition du cycle et non des textes séparés, il ne faut pas oublier l'ordre particulier qui est le leur. L'ordre fréquemment usité est celui de l'histoire : *Estoire, Merlin* (et *Suite Merlin*), *Lancelot, Queste* et *Mort Artu*. Cependant, les textes n'ont pas été composé dans cet ordre. *L'Estoire* et le *Merlin*, ainsi que sa suite, se sont ajoutés au cycle postérieurement. Nous pouvons donc présenter la situation d'une autre manière : le groupe *Lancelot-Queste-Mort Artu* a été composé entre 1215 et 1230 tandis que le second groupe, *Estoire-Merlin-Suite Merlin*²¹⁰, se situe entre 1230 et 1240.

Dès lors, *Lancelot* est le premier texte du cycle à être composé et c'est bien lui qui est à l'origine de la ville de Camelot telle que l'époque moderne la connaît. La première occurrence de Camelot dans le *Lancelot* n'est pas isolée ; son nom est répété à trois reprises dans une courte portion de texte.

E.f.1. D'iluec chevauchierent par droites enseignes del roi Artu, si lor fu dit que li rois seroit
a Chamaalot a chele feste. Et il acueillent lor chemin tant qu'il vindrent le jueudi au
soir a un chastel qui a a non Lawenor, si est a .XXII. lieues engleces de Camaalot. A

²⁰⁹ PICKFORD, *op. cit.*, p. 634.

²¹⁰ Il est à préciser que le *Merlin* existait avant la conception du cycle, il y a été intégré par la suite mais était préexistant. Cependant, comme nous l'avons précisé dans notre description du corpus, il ne fait pas partie de notre corpus puisqu'il ne mentionne pas Camelot. Il s'agit donc de l'unique texte du cycle qui l'ommet.

l'endemain mut la dame moult matin por errer la matinee, car moult estoit grans li
caus et aspres, si chevaucha tout une forest jusc'a .II. lieues engleses pres de
Camaalot²¹¹[.]

Ces occurrences présentent plusieurs éléments que nous avons relevés dans la première partie (Camelot dans le monde fictionnel arthurien). Nous remarquons principalement qu'en un seul paragraphe (selon la séparation de texte qu'effectue A. Micha), le texte fournit plusieurs informations géographiques qui se veulent précises puisqu'elles indiquent une distance. Nous avons soulevé précédemment combien ce type d'indication était rare dans nos matériaux textuels et nous en retrouvons presque la moitié en une seule fois, la première où apparaît avec certitude le nom de Camelot. Cela n'est sûrement pas anodin. L'auteur décide d'utiliser la ville de Camelot dans son roman qui était peu connue du public et qui était rarement apparue avant lui. Aussi, la présence d'indications précises peut être le signe d'une volonté de situer la ville pour une meilleure compréhension et une meilleure acceptation de la part du lecteur.

En outre, l'extrait indique que le roi Arthur se trouvera à Camelot pour la fête de la Saint-Jean. Cette dernière, comme nous l'avons déjà exposé, est très fréquemment célébrée à Camelot. Nous pouvons émettre l'hypothèse que l'auteur du *Lancelot* fait naître une nouvelle caractéristique qui sera attachée à Camelot dans les romans postérieurs.

Les éléments de la configuration spatiale sont quasiment tous présents dès le *Lancelot* : le palais, l'église de Saint-Étienne (qui est rapidement désignée *maitre*) mais également des éléments plus particuliers et moins fréquents tels que la place de Camelot et les portes (la porte dite gauloise est la première qui apparaît). En outre, la forêt, la prairie et la rivière de Camelot apparaissent également au sein de ce roman.

En outre, le *Mort Artu* introduit la symbolique d'être enterré à Camelot puisqu'il indique que plusieurs personnages importants, à la fois dans la quête du Graal mais également pour Arthur, y résideront pour l'éternité. Cela confère une importance et une

²¹¹ *Lancelot*, t. 7, pp. 259-260, § XXIa-24. Il peut être étonnant de trouver la première mention de Camelot dans le septième volume de l'édition. Il faut préciser que A. Micha présente le texte de Lancelot d'une manière particulière : les deux premiers volumes présentent le milieu du texte, les volumes 4, 5 et 6 le dernier tiers et le premier tiers du récit se trouve dans les volumes 7 et 8. Dans son troisième tome, Micha présente les versions courtes et particulières de certains épisodes et le neuvième volume est dédié à l'index des noms et le glossaire.

symbolique toute particulière à la cité, puisque même Arthur demande à y reposer. Camelot se démarque donc des autres cités où Arthur a pu tenir sa cour.

Nous remarquons également que les indications géographiques précises, dont nous avons déjà parlé à plusieurs reprises, se situent exclusivement dans le cycle du *Lancelot-Graal*. Les textes postérieurs ne prennent pas la peine de situer Camelot. Les auteurs considèrent la ville connue par le lecteur et estiment probablement qu'il n'est pas nécessaire de la localiser.

Le roman de *Lancelot* contient 109 mentions de Camelot ; il est donc non seulement le premier à présenter Camelot de manière concrète mais il est aussi celui qui mentionne le plus souvent la cité d'Arthur. Le roman de la *Mort Artu* présente également un nombre élevé d'occurrences (72), tandis qu'elles sont plus réduites au sein de l'*Estoire* (4), la *Suite Merlin* (14) et la *Queste* (14). Au total, le cycle complet du *Lancelot-Graal* comporte 213 occurrences. Ce passage d'une unique occurrence chez Chrétien (certaine qui plus est) à plus de cent occurrences dans le *Lancelot* lance véritablement la légende de la ville et sa grande présence dans le cycle entier participe à la faire entrer dans les mémoires et le mythe du roi Arthur.

1.3. L'après *Lancelot-Graal*

Les différents textes qui ont suivi le cycle de la *Vulgata* ont un nombre très divers et variable d'occurrences de Camelot. Nous pouvons classer les textes en trois catégories : ceux qui possèdent une grande quantité d'occurrences (plus de cinquante), une quantité moyenne ou une faible quantité (moins de dix occurrences). Neuf textes suivent le cycle de la *Vulgata* ; deux d'entre eux sont classés dans la troisième catégorie (*Tristan* avec 128 occurrences²¹² et *Guiron* avec 77 occurrences) ; deux autres dans la catégorie de moyenne quantité (*Perlesvaus* avec 31 mentions et *Prophesies* avec 27) ; enfin, les cinq autres textes possèdent moins de dix occurrences (8 pour *Brun*, 3 pour *Claris* et une unique occurrence dans *Deux épées*, *Laurin* et *Floriant*).

²¹² Il faut prendre garde avec ce chiffre et ne pas considérer que *Tristan* présente plus de fois Camelot que le *Lancelot*. En considérant les trois éditions, nous avons compté un total de 128 occurrences pour le *Tristan*. Cependant, certains épisodes sont communs aux éditions et ce chiffre compte deux versions du texte. Pour un rappel des répartitions du nombre d'occurrences, nous renvoyons à la note 43, p. 16.

Cette catégorisation cependant ne permet pas de mettre en évidence un facteur temporel significatif qui indiquerait que Camelot est moins présente dans les textes après une certaine date ou décennie. Nous remarquons que les dates de composition du *Tristan* et du *Guiron* sont assez proches pourtant, un texte plus tardif tel que les *Prophesies* présente quand même un nombre non négligeable de mentions de Camelot. Le cas du *Perlesvaus* est également à mettre à part puisque le nom de Camelot fait seulement référence à deux reprises à la cité « o li rois Artus tenoit si sovent sa cort²¹³ ».

La plupart des romans qui surviennent après le cycle du *Lancelot-Graal* ne font que perpétuer des caractéristiques qui ont été créées précédemment. Il nous faut tout de même relever quelques exceptions.

Dans le *Tristan en prose*, l'auteur introduit la forêt de Duise qui côtoie celle de Camelot. Cette forêt est particulière puisqu'il existe très peu d'informations à son sujet²¹⁴.

E.f.2. [E]t celle forest [appelee Duise] si joingnet ovecquez la forest de Camaaloth²¹⁵.

Pour la première fois, également dans le *Tristan*, il est fait mention qu'Arthur désire la gloire et la grandeur : il souhaite « tenir la plus riche cort et la plus et la plus envoisie²¹⁶ q'il oncques tenist jor de sa vie²¹⁷ ». Cette volonté est également mentionnée à d'autres reprises lors de tournois ou de fêtes.

Plus loin dans le texte, un épisode a retenu notre attention : Lancelot adoube Galaad²¹⁸, le seul qui est digne du Graal, dans une abbaye près de Camelot. Juste après la mention de cet épisode, l'auteur du *Tristan* se lance dans une description « de la splendeur de la fête organisée par Arthur²¹⁹ ». La ville est donc le lieu des festivités qui suivent mais pas de la cérémonie même, alors qu'il s'agit de la cité la plus importante du royaume

²¹³ *Perlesvaus*, p. 306, l. 7281.

²¹⁴ Cf. Régions, forêts et rivière.

²¹⁵ *Tristan*, Champion, t. 1, p. 65, § I-1.

²¹⁶ DEAF, « envoisier » ; DMF, « envoisé » ; FEW, « *invitiare » ; Gdf, « envoisier » ; MATSUMURA, « envoisi » ; TL, « envoisier ».

²¹⁷ *Tristan*, Champion, t. 4, p. 67, § 80.

²¹⁸ « Et sachent tuit qe a la veille de la Pentecoste, le samedi, avoit monseignor Lancelot fet Galaad chevalier en une abeïe qj estoit pres de Camaalot ». *Tristan*, Champion, t. 4, p. 76, § 91.

²¹⁹ *Tristan*, Champion, t. 4, p. XVII.

d'Arthur. Cependant, il n'est guère étonnant que Galaad ne soit pas adoubé à Camelot : étant un moine, il fait partie du monde monastique avant tout ; il est alors surnommé le chevalier mystique.

Le roman de *Guiron le Courtois* est le dernier texte qui présente plus de cinquante occurrences de Camelot. Nous considérons qu'il est le dernier grand texte du mythe de Camelot, avant la diminution de sa présence dans la littérature française. Mais un élément est à mettre en avant : dans le *Guiron*, Camelot est le lieu de la cour d'Uter Pendragon. Camelot est pourtant profondément liée à Arthur et à sa propre cour. L'histoire veut que Merlin ait aidé Arthur à accéder au trône et à créer sa Table Ronde. Le *Guiron* est donc le premier à changer la perspective : avant d'accueillir la cour d'Arthur, Camelot était le lieu de celle de son père, Uter Pendragon. Cet élément est à mettre en relation avec la christianisation de Camelot raconté l'*Estoire* : *Guiron* et l'*Estoire* relatent le passé de Camelot, avant Arthur, mais sont rédigés postérieurement. Existe-t-il une corrélation entre ces deux observations ? Il est possible d'imaginer que le mythe de Camelot ayant été construit dans la première partie du *Lancelot-Graal* (à savoir le groupe *Lancelot-Queste-Mort Artu*), les auteurs de l'*Estoire* et du *Guiron* ont considéré qu'ils n'entravaient en rien la légende en ajoutant des éléments à son passé. Cela se rapproche de l'introduction de Tristan en tant que chevalier de la Table Ronde dans le *Roman de Tristan en prose*, postérieure aux récits de Béroul et de Thomas (fin XII^e siècle). Cette insertion du personnage a pour but de rattacher un héros bien connu aux mythes arthuriens qui rencontraient alors un grand succès.

Regardons le cas du roman des *Deux épées*. Celui-ci est composé soit presque en même temps que le *Tristan* soit postérieurement. Du point de vue de l'auteur, ce dernier est tout à fait conscient d'insérer son récit dans l'univers d'Arthur ; il mobilise une série d'éléments fictifs, de personnages et de techniques de narration. Le lecteur médiéval n'a aucun problème à situer l'action dans le monde arthurien puisqu'il a déjà lu, ou au moins entendu parler, des textes de Chrétien de Troyes, du cycle du *Lancelot-Graal* ou encore du *Roman de Tristan en prose*. Aussi, quand le nom de Camelot apparaît pour la seule et unique fois dans les *Deux épées*, le lecteur n'est pas étonné. Il est question de Brian des Îles qui part afin de retrouver Arthur « qui séjourne à Camelot²²⁰ », pour se faire

²²⁰ *Deux épées*, pp. 133-134, § 62.

prisonnier du roi. Il est déjà bien établi dans la légende que la ville de Camelot est le siège principal du roi, l'auteur estime donc probablement que le lecteur n'a pas besoin de contexte ou même de description.

Le choix du roman des *Deux épées* pour cet exemple n'est pas anodin. Il s'agit du premier texte de notre corpus (selon leur chronologie de composition, voir Annexe 1) à présenter une unique occurrence de Camelot. D'autres romans suivront : *Laurin* et *Floriant* sont les deux autres romans qui ne possèdent qu'une seule occurrence. À peine plus, *Claris* n'en dispose que de trois.

La faible présence de Camelot dans la majorité des textes qui suivent le cycle de la *Vulgata* indique-t-elle que la cité perd de l'importance dans la légende d'Arthur ? Cela semble peu probable. Le véritable âge d'or de Camelot s'étale entre 1215 (*Lancelot*) et 1240 (*Guiron*). Et tandis que le passage se fait drastique, entre le *Guiron* avec 77 occurrences et les *Brun*s avec 8 occurrences, le roman des *Prophecies* constitue une survivance de la cité, qui n'a pas su faire revivre son usage dans les textes arthuriens.

Nous avons décomposé la construction de la légende de Camelot selon trois « phases » : les origines supposées avec Chrétien, son âge d'or avec *Lancelot* (et le cycle de la *Vulgata* plus largement) et les textes qui s'inscrivent dans l'héritage de cette période. Cependant, cet angle d'approche a quelque chose de mécanique et factice. Pour nombre de nos textes, les dates de composition sont incertaines et nous n'avons que des fourchettes. Nous ne pouvons que donner une représentation hypothétique de la réalité médiévale. Complémentaire à cette perspective, il faut étudier la manière dont l'ensemble de ces textes construisent la légende. Les auteurs de la fin du XIII^e siècle ont un intérêt particulier à inscrire leur récit dans la légende arthurienne. Chaque texte s'y inscrivant participe à faire grandir le mythe et à le perpétuer.

Il revient au lecteur d'effectuer les liens entre les textes et de voir les rapports qui les unissent. Julia Kristeva, dans la seconde moitié du XX^e siècle, emploie la notion d'intertextualité : un texte, quel qu'il soit, n'est pas fini sur lui-même, il est traversé par une multitude d'autres textes avec lesquels le lecteur peut faire des associations²²¹. Nous préférons plutôt utiliser la notion d'hypertextualité, selon le cadre qu'a établi Gérard

²²¹ Cette notion d'intertextualité sera amplifiée, précisée et revue par différents chercheurs tels qu'Antoine Compagnon, Michael Riffaterre mais également G. Genette, notamment dans son ouvrage *Palimpseste*.

Genette²²², et considérer les textes de notre corpus comme des hypertextes des romans de Chrétien de Troyes. Cependant, dans le cas de la légende de Camelot, ce postulat doit être nuancé. Comme nous l'avons dit précédemment, l'origine de Camelot chez Chrétien est incertaine et, de plus, c'est véritablement le *Lancelot* qui crée la légende telle qu'elle sera perpétuée. Aussi, lorsqu'un auteur décide d'utiliser l'image de Camelot dans son récit, il doit se référer au type que *Lancelot* a mis en place pour décrire la ville. Ainsi, l'hypotexte de la légende de Camelot n'est pas le roman de la *Charrette* de Chrétien mais bien le *Lancelot*. P. Zumthor²²³, dans une réflexion sur l'application de la notion d'intertextualité aux textes médiévaux, préfèrent user des termes de *modèles* et de *variations*²²⁴.

Si nous souhaitions étudier la légende de Camelot en prenant en compte chacune de ses variations, il faudrait se référer directement aux manuscrits. Notre choix des éditions restreint cette recherche puisque les philologues sélectionnent la leçon qu'ils estiment la meilleure. Aussi, dans cette perspective de l'étude des variations, notre recherche ne peut pas se vouloir complète. En outre, Roland Barthes considérait, dans l'intertextualité d'un texte, que ce dernier possédait des sources à la fois antérieures à lui mais également postérieures. Comme exemple, il explique que dans le mythe d'Œdipe, Lévi-Strauss prenait en compte la conception de Freud de ce même mythe²²⁵. Ainsi, dans cette perspective, il serait possible d'étudier le mythe de Camelot au travers de l'ensemble des réécritures²²⁶ de la ville de Camelot et de chaque apparition postérieure.

²²² L'hypertextualité est définie par G. Genette comme « tout relation unissant un texte B ([...] *hypertexte*) à un texte antérieur A ([...] *hypotexte*) sur lequel il se greffe d'une manière qui n'est pas celle du commentaire » (italique par l'auteur). GENETTE G., *Palimpseste. La littérature au second degré*, Paris, Seuil, 1982, s. p. [édition numérique].

²²³ ZUMTHOR P., « Intertextualité et mouvance », dans *Littérature*, n°41, 1981. Consulté en ligne sur Persée : https://www.persee.fr/doc/litt_0047-4800_1981_num_41_1_1331.

²²⁴ P. Zumthor comprend par ce terme la variante selon le sens philologique.

²²⁵ LOGAN M.-R., « L'intertextualité au carrefour de la philologie et de la poétique », dans *Littérature*, n°41, 1981. Consulté en ligne sur Persée : https://www.persee.fr/doc/litt_0047-4800_1981_num_41_1_1334.

²²⁶ Nous considérons la réécriture dans le sens large, c'est-à-dire « donner une nouvelle version d'un texte déjà écrit », comme le définit le *Trésor de la langue française* (Gallimard, 1990), cité par GIGNOUX A.-C., « De l'intertextualité à la réécriture », dans *Cahiers de Narratologie*, n°13, 2006, page. Consulté en ligne sur *OpenEdition Journals* : <https://journals.openedition.org/narratologie/329>. Aussi, nous ne prenons pas en compte la distinction qu'effectue Anne-Claire Gignoux quant à la réécriture (terme créé par A.-C. Gignoux) et la réécriture puisqu'il ne s'agit pas de notre propos principal mais une réflexion secondaire et une invitation au prolongement de notre recherche. Cette distinction mériterait d'être étudiée dans le cadre d'une étude sur les réécritures de Camelot.

2. Camelot dans l'encyclopédie fictionnelle arthurienne

Nous avons précédemment étudié les voyages. À plusieurs reprises, ces voyages mettaient en lien Camelot avec un autre lieu arthurien. Il est possible d'envisager les lieux arthuriens selon différents angles d'approche.

George Ashe, dans son article « Topography and local legends »²²⁷, en présente un premier : en deux groupes, il distingue d'une part les lieux dont la recherche « a tenté d'établir [la] présence historique [d'Arthur]²²⁸ » et d'autre part, ceux « où [le] nom [d'Arthur] apparaît » ou les endroits dont les légendes et le folklore parlent d'Arthur. Camelot entre dans le premier groupe puisque sa recherche se fonde sur des faits historiques. Pourtant, il met en avant « l'idée erronée que le Camelot de la romance était une ville réelle²²⁹ ». Selon lui, Arthur a bien eu un « quartier général » à partir duquel la littérature aurait créé une capitale. Dans cette optique, il indique que Cadbury, l'une des hypothèses de localisation de Camelot, serait le plus probable.

Nous pouvons envisager autrement ces différents lieux selon leur toponyme. Certains ont traversé les époques sans subir de variations, tels que Winchester, Douvres, Tintagel et le Humber. D'autres sont identifiables à des lieux actuels : Carlion avec Caerleon et Carduel avec Carlisle. Deux autres catégories sont possibles : les toponymes qui sont vaguement anglais ou celtiques et ceux qui sont fantaisistes. « Bien entendu », dit Micha, « comme dans tous les romans médiévaux, les toponymes de fantaisie l'emportent de beaucoup sur les éléments de réalité²³⁰ ». Ainsi, il se peut que de nombreux toponymes, que nous décrirons ci-après, se situent plutôt dans notre dernière catégorie, voire dans l'avant-dernière.

Puisque de nombreux chercheurs ont tenté de localiser la cité, Camelot se situerait donc au niveau des toponymes identifiables à des lieux actuels. Cependant, si nous partons du point de vue de N. J. Lacy, selon lequel Camelot n'est pas réelle, la ville se trouverait donc plutôt dans les toponymes fictifs aux consonances celtiques ou anglaises.

²²⁷ ASHE G., « Topography and locals legends », dans LACY N. J. (dir.), *op. cit.*, pp. 455-458.

²²⁸ ASHE G., *op. cit.*, p. 455.

²²⁹ ASHE G., *op. cit.*, p. 456.

²³⁰ MICHA A., *Essais sur le cycle du Lancelot-Graal*, Genève, Droz, 1987, p. 251. Par la suite, nous ferons référence à cet ouvrage par MICHA A., *Essais*.

2.1. Topographie arthurienne : quelques éléments généraux

Commençons par faire un point sur la topographie arthurienne. Dans ses *Essais sur le Lancelot-Graal*²³¹, Alexandre Micha étudie la géographie arthurienne en étudiant trois textes du cycle du *Lancelot-Graal* : le *Lancelot*, la *Queste del saint Graal* et la *Mort Artu*. C'est principalement grâce à son analyse du premier qu'il nous décrit les royaumes arthuriens : royaume de Logres (dont fait partie Camelot), royaume de Gorre, royaume de Sorelois et quelques autres (Sorestan, Norgales, Carmélide, Cornouaille et Écosse).

2.2. Camelot parmi les lieux de légende

Lors de notre analyse du corpus, nous avons relevé une série de lieux arthuriens qui étaient mis en relation avec Camelot dans des voyages. Nous allons présenter les différents lieux repérés et en donnerons quelques explications, grâce à l'ouvrage *The Arthurian Name Dictionary* de Christophe W. Bruce²³². Dans ce lexique, ce dernier tente de répondre à une question devant laquelle il s'est lui-même retrouvé : comment s'informer sur les nombreux personnages et lieux mentionnés dans les textes arthuriens ? Ainsi, il effectue un travail ample et fastidieux pour fournir aux lecteurs, débutants ou scientifiques, des articles, avec pour source principale de nombreux textes arthuriens écrits entre le VI^e et le XIX^e siècle. Cependant, cette tâche étant énorme, il n'a pu traiter tous les lieux et nous avons donc cherché d'autres sources quand l'*ArND* faisait défaut.

Nous avons déjà parlé de Sarras et des Vaux de Camelot dans le chapitre sur les voyages, c'est pourquoi nous ne développerons pas ce point (cf. Le monde arthurien).

2.2.1. Les lieux inclassables

Manquant d'une appellation pouvant regrouper le Pont Périlleux, le Cimetière Périlleux et le Pont des Cinq Lances, nous les avons classés dans un groupe à part.

Le premier, le Pont Périlleux, se trouve dans le *Lancelot*²³³ et est situé à l'issue de la terre de Gorre. L'*ArND* omet cette position mais indique que Perceval rencontre ce

²³¹ MICHA A., *Essais*, pp. 251-282.

²³² *ArND*. Cf. note 114, p. 35.

²³³ *Lancelot*, t. 2, p. 84, § XL-5.

pont lors d'un voyage à destination du château Orguelleus. Toutefois, par manque d'informations, il est impossible de situer le Pont Périlleux.

Le Cimetière Périlleux est présent dans le *Perlesvaus*²³⁴. Dandrane, la sœur de Perceval, chevauche depuis la chapelle du Cimetière Périlleux jusqu'à la vallée de Camelot. Nous pouvons donc émettre l'hypothèse que ce cimetière ne se trouve pas sur l'île de Bretagne mais bien sur l'île qui habite les Vaux de Camelot.

Enfin, le Pont des Cinq Lances, mentionné dans *Guiron*²³⁵, est absent de l'*ArND*. Cependant, l'index de l'édition de *Guiron* nous donne deux informations à son sujet : il se situe à proximité de Camelot et est le lieu d'un pas d'arme²³⁶. Dans le texte, un personnage, en partance d'un lieu non-identifié, arrive à une distance de deux jours de Camelot puis au Pont. Le texte ne nous permet pas de savoir si le pont est plus proche de Camelot, soit à moins de deux jours.

2.2.2. Régions, forêts et rivière

Nous avons groupé les régions parmi lesquelles nous avons classé les Vaux de Camelot (cf. Annexe 4 : Tableau des lieux de légende mis en lien avec Camelot). Ainsi, trois régions sont mentionnées dans nos matériaux textuels.

Norgales²³⁷ et Cornouailles²³⁸ ne sont que brièvement mentionnées lors de voyages, pour la première région au départ de Camelot et pour la seconde, en direction de Camelot. Pour le voyage au départ de la Cornouailles, les personnages (le roi Marc de Cornouailles et Sagremor) traversent la mer pour arriver jusque Camelot. Le nom de *Gaunes*²³⁹ désigne à la fois la région mais également la ville principale de cette région.

²³⁴ *Perlesvaus*, p. 20, l. 5034.

²³⁵ *Guiron*, t. 1, p. 620, § 687.

²³⁶ Le pas d'arme est un « divertissement nobiliaire » du Moyen Âge qui se rapproche des joutes et des tournois. BUREAUX G., « Pas d'armes et vide iconographique : quand le texte doit remplacer l'image (XVe siècle) » dans *Perspectives médiévales*, n°38, 2017. Consulté en ligne sur *OpenEdition Journals* : <https://journals.openedition.org/peme/12792>.

²³⁷ *Guiron*, t. 1, p. 323, § 288.

²³⁸ *Lancelot*, voir note 240 p. 67 pour la forêt de Tintagel en Cornouailles. *Tristan*, Champion, t. 1, p. 302, § VI-7 ; t. 5, p. 391, § 136, p. 392, § 138 et 9. 452, § 172.

²³⁹ *Lancelot*, t. 6, p. 171, § CV-29.

Après les régions, nous avons repéré quatre forêts. La première est celle de Tintagel, repérée au sein du *Lancelot* : « la forest de Tintajuel en Cornoaille²⁴⁰ ». Cette forêt est liée à une ville, à l'instar de la forêt de Camelot, ce qui suggère donc une proximité entre la forêt et la ville du même nom. Tintagel est un lieu important dans l'histoire arthurienne puisqu'il s'agit du lieu d'habitation d'Igerne, mère d'Arthur, et du lieu de conception de ce dernier. Le château se trouve dans la région de Cornouailles, au sud-ouest de la Grande-Bretagne, près des côtes. Dans le texte, Lancelot quitte Tintagel et doit arriver à Camelot avant le jour de l'Ascension, soit quinze jours plus tard ; ainsi, nous pouvons dire que le trajet de la forêt de Tintagel à Camelot prend moins de quinze jours.

Nous nous sommes trouvée devant un cruel manque d'informations et de sources quant aux trois forêts restantes, c'est-à-dire les forêts Soutaine²⁴¹, Duise²⁴² et de Pomenglois²⁴³. D'ordinaire, les index des noms propres des éditions donnent quelques éléments de contexte sur les différents noms. Or, pour ces trois cas, les index n'apportent aucune lumière sur le mystère qui les entourent. La raison est que les textes eux-mêmes sont mystérieux : il n'y a aucune description, il s'agit de lieux qui ne sont que faiblement situés, uniquement cités dans les récits. Nos matériaux textuels ne nous apportent que peu d'éléments.

Pour la forêt de Pomenglois, elle est le point d'arrivée de la Dame du Lac qui passe la mer, arrive à Camelot et repart ensuite jusqu'à la forêt. Dans le *Lancelot*, Pomenglois est notamment le lieu d'un tournoi auquel participe Lancelot.

Les deux mentions de Duise la situent conjointes à la forêt de Camelot. Soutaine est le lieu de chasse d'un chevalier de la Dame Veuve dans le *Perlesvaus*. Il s'agit probablement de toponymes qui parlent, en vertu de leur nom, ils indiquent une atmosphère, un lieu. Ainsi, la forêt Soutaine est une forêt secrète, cachée et peu

²⁴⁰ *Lancelot*, t. 2, p. 1, § XXXVI-1.

²⁴¹ *Perlesvaus*, p. 231, l. 5296.

²⁴² *Tristan*, Champion, t. 1., p. 65, § 1.

²⁴³ *Prophesies*, p. 241, f. 114Va.

fréquentée²⁴⁴. Le nom de la seconde forêt, Duise, est plus compliqué à lire. Il pourrait provenir du verbe *duire*²⁴⁵ et signifier que cette forêt est un lieu d'apprentissage.

Enfin, nous avons relevé l'occurrence d'une rivière, celle du Humber²⁴⁶. Le texte ne s'attarde pas dessus, elle est uniquement citée comme point de repère pour le château de la Joyeuse Garde (sur lequel nous reviendrons par la suite). L'*ArND* nous indique que le Humber se situe au nord-est de la Grande-Bretagne. Cependant, les textes de la *Vulgata*, eux, situent le Humber dans le Pays de Galles, soit au sud-ouest de la Grande-Bretagne. Sur la carte que A. Micha construit, il conserve la localisation septentrionale, qui correspond à une rivière portant ce même nom à l'époque moderne (Figure 5).

2.2.3. Les châteaux et cités

Dans cette section, nous avons choisi de séparer les châteaux et les cités selon la définition des lieux qu'en donnait l'*ArND*. Par exemple, la distinction est nette entre Escalot, qui est décrite comme une ville, et Lawenor, qui est un château. Nous comptons ainsi quatre villes et quinze châteaux. Nous parlerons de la ville de Carduel dans le chapitre suivant (cf. D'autres capitales d'Arthur : Caerleon et Carduel).

Nous présenterons les différents châteaux et cités en deux groupes : d'abord ceux dont les occurrences dans nos matériaux textuels ne peuvent nous apporter aucune information supplémentaire à propos de Camelot. Nous nous contenterons de les nommer et de les présenter brièvement. Ensuite, nous commenterons quelques lieux qui peuvent être intéressants pour la localisation de Camelot.

Dans le premier groupe, nous comptons huit lieux, dont deux villes. L'une des deux, Escalot²⁴⁷, est mentionné deux fois dans le *Mort Artu*. L'*Arthurian Name Dictionary* nous relate l'histoire d'une jeune femme se suicidant lorsque Lancelot ne lui retourne pas son amour. Celle-ci s'arrange pour que son corps soit apporté jusqu'à Camelot par la rivière.

²⁴⁴ *DEAF*, « soutain » ; *DMF*, « soltain » ; *FEW*, « solitaneus » ; *Gdf*, « soltain » ; *MATSUMURA*, « soutain² » ; *TL*, « soutain² ».

²⁴⁵ *AND*, « duire » ; *DEAF*, « duire » ; *DMF*, « duire » ; *FEW*, « ducere » ; *Gdf*, « duire » ; *MATSUMURA*, « duire » ; *TL*, « duire ».

²⁴⁶ *Mort Artu*, p. 352, § XIII-3.

²⁴⁷ *Mort Artu*, p. 234, § II-4 et p. 304, § III-17.

L'ouvrage nous informe donc que la ville d'Escalot se situe à proximité de Camelot et de sa rivière. Micha remarque que Ferdinand Lot plaçait cette cité en Écosse mais cette localisation est peu pertinente, d'autant qu'Escalot se trouverait sur le chemin entre Camelot et Winchester. Micha propose la ville de Guildford comme identification moderne.

La seconde ville est plus importante : il s'agit de Winchester, grande ville arthurienne mentionnée à trois reprises également dans le *Mort Artu*²⁴⁸ mais elle n'apporte aucun élément notable pour l'étude de Camelot.

Outre ces deux villes, sept châteaux ne nous sont que très peu utiles. Parmi eux, deux ne portent pas de nom qui leur est propre mais sont liés à une personne : d'une part, celui qui appartient à Vagan²⁴⁹, se trouvant à proximité de Camelot et qui accueille plusieurs chevaliers lors de leur quête du Graal, et d'autre part celui de l'Hermite noir, un seigneur démoniaque dans le *Perlesvaus*²⁵⁰ qui « dirigeait un château infernal dans la forêt sauvage²⁵¹ ».

Belloé²⁵² est un château qui appartient à la sœur de Lamorat, lui-même frère de Perceval. L'*Arthurian Name Dictionary* précise que ce nom est aussi celui d'un château qui a été donné à Erec par le roi Arthur. Cependant, l'ouvrage ne précise pas si ces deux derniers sont en réalité une seule et même bâtie. Tauroc, autre château, est mentionné dans la *Mort Artu*²⁵³ mais le texte indique simplement qu'il appartient à Arthur, ce que confirme l'*ArND*, sans apporter de supplément. Selon Micha, il serait identifiable à Tong Knoll, soit à l'ouest de Logres.

Galafort apparaît dans l'*Estoire*²⁵⁴. Joseph s'y est arrêté avant d'aller à Camelot. Il s'agit du « premier bastion chrétien en Grande-Bretagne²⁵⁵ », converti par Celidoine, fils

²⁴⁸ *Mort Artu*, p. 196, § I-9 et p. 232, § II-4.

²⁴⁹ *Queste*, MARCHELLO-NIZIA et LAVRENTIEV, p. 17, f. 165d.

²⁵⁰ *Perlesvaus*, p. 403, l. 9997.

²⁵¹ *ArND*, « Black Hermit ».

²⁵² *Mort Artu*, p. 794, § XXI-8.

²⁵³ *Mort Artu*, p. 316, § IV-1.

²⁵⁴ *Estoire*, p. 479, § 759.

²⁵⁵ *ArND*, « Galafort ».

de Nascien. Dans les romans de la *Vulgata*, Galafort est situé sur les rives de l’Humber²⁵⁶. Enfin, le château de la Charrette²⁵⁷ reste un mystère car nous n’avons pu le trouver au sein de l’ArND et le texte ne nous apprend rien sur lui. Dans ses *Essais*²⁵⁸, Micha indique qu’il se situe à l’entrée du royaume de Gorre.

Enfin, le château de l’Ombre, présent une seule fois dans *Brun*s, est cité car sa plaine est un lieu où Uter Pendragon « estoit acostumé de tenir la riche court et feste²⁵⁹ ».

Sept autres lieux sont plus utiles à l’étude de Camelot. Nous commencerons par Douvres, une ville portuaire. Mentionnée une seule fois au sein du *Mort Artu*, cette ville existe toujours à l’époque moderne, avec ce même nom ; elle se trouve au bord de la Manche, dans la région du Kent. L’occurrence de Douvres est intéressante car elle est présente lors d’une importante séquence.

E.g.1. [Q]uant li rois fu partiz del cors mon seignor Gauvain, qu'il ot envoié a
Kamaalot, qu'il revint au chastel de Dovre, s'i sejorna tot cel jor²⁶⁰.

Alors que Gauvain vient de trépasser, Arthur monte un cortège pour ramener son corps à Camelot, à la demande de son neveu. Le roi quitte le cortège avant d’arriver pour retourner à Douvres, juste avant de se rendre à la bataille de Salisbury. Cette séquence, ainsi que celle contant l’arrivée du cortège à Camelot, est chargée d’émotions et d’une grande symbolique : outre Mordred, son ennemi, Arthur n’a plus aucun neveu en vie puisque Agravain, Gueherriet et Gaheriet sont décédés plus tôt dans le texte. Ainsi, les habitants de Camelot sont profondément attristés de voir arriver le cortège funèbre de ce grand chevalier.

La seconde ville est Londres, capitale moderne de l’Angleterre et déjà ville d’une grande importance à l’époque arthurienne. Dans le *Lancelot*²⁶¹, un personnage quitte la cour de Cladas le lundi de Pâques, s’arrête à Londres avant de repartir. Il arrive à

²⁵⁶ *Ibid.*

²⁵⁷ *Lancelot*, t. 4, p. 338, § LXXXIII-67.

²⁵⁸ MICHA A., *Essais*, p. 255.

²⁵⁹ *Brun*s, p. 296, § 61-1.

²⁶⁰ *Mort Artu*, p. 798, § XII-1.

²⁶¹ *Lancelot*, t. 5, p. 167, § XCIV-23.

Camelot huit jours avant la Pentecôte, un dimanche matin. Aussi, quarante-et-un jours se sont écoulés depuis le départ de la cour de Cludas.

Le château de la Joyeuse Garde est repris sept fois dans la *Mort Artu*²⁶² et le *Tristan*²⁶³. Il s'agit du château le plus mentionné en lien avec Camelot. D'abord appelé le château de la Douloreuse Garde, il a été libéré et conquis par Lancelot qui lui confère alors le nom de Joyeuse Garde. C'est là, dans le cimetière de ce château, que Lancelot décide de faire reposer Galehaut, son ami. Le château est installé sur la rive du Humber, soit dans le nord de Logres, comme l'indique A. Micha sur sa carte (Figure 5).

²⁶² *Mort Artu*, p. 340, § XII-18 et p. 552, § XIII-3.

²⁶³ *Tristan*, Champion, t. 2, p. 388, § 217, p. 392-393, § 218 et p. 398, § 224. *Tristan*, Champion, t. 3, p. 244, § 203.

Figure 5 : Château de la Joyeuse Garde et l’Humber²⁶⁴



Cependant, Malory indique que le château de la Joyeuse Garde et celui de Bamburg (dans le Northumberland) seraient identiques. Or, ce comté se trouve bien plus au nord de l’Humber, à la frontière de l’Écosse. Cette hypothèse est donc peu probable (Figure 6).

²⁶⁴ MICH A., *Essais*, p. 282.

Figure 6 : Château de la Joyeuse Garde – Hypothèse de Malory²⁶⁵



Six des mentions de ce château sont très semblables, un personnage voyage de la Joyeuse Garde jusque Camelot ou *vice versa*. La dernière de ces occurrences cependant est un peu différente.

²⁶⁵ Carte d'Angleterre avec les frontières et les villes principales (avec leur nom), sur le site *d-maps* : https://d-maps.com/carte.php?num_car=14753&lang=fr.

E.g.2. Et li rois Artus [...] lors monta entre lui et ses barons, et s'en partirent de la cité et chevauchierent celui jor jusq'a .i. chastel que l'en apeloit Lambor ; [...] L'endemain se partirent d'iluec et chevauchierent autresi grant journee com il avoient fet le jor devant ; einsi chevauchierent tant par lor jornees que il vindrent a demi lieue de la Joiose Garde. Et por ce que il virent le chastel si fort que il ne dotoit force de gent ne si ne pooit estre assegiez se de loig non, si se logierent il trestuit sor la riviere del Hombre en très et en paveillons et en fueillies, mes ce fu bien loig del chastel, bien le tret d'une arbaleste et plus que l'en ne traissist a .ii. foiz d'un arc²⁶⁶.

Arthur voyage de Camelot jusqu'au château de la Joyeuse Garde, en faisant une étape par Lambor, approximativement à mi-chemin. En outre, ce passage indique une certaine distance entre le château de la Joyeuse Garde et la rivière de l'Humber, une demi-lieue soit la distance d'un trait d'arbalète ou le double d'une flèche tirée d'un arc.

Un autre château, Tanebourg²⁶⁷ est décrit comme un « chastiax molt forz et molt bien seant a l'entree de Norgales²⁶⁸ », donc dans l'ouest de la Grande-Bretagne. Il n'est pas présent dans l'*ArND* et nous n'avons trouvé aucune information sur cet endroit. Toutefois, selon A. Micha, il se situe aux alentours d'Oswestry.

Pour trois châteaux, les textes fournissent une distance entre ceux-ci et Camelot. Dans le cas du château de la Roche Antive, cette distance est énoncée en jours ; à plus de deux jours de voyage de Camelot.

E.g.3. Au soir, entor l'eure de vespres, lors avint si bien que il arriverent el roialme de Logres pres d'un chastel que l'en apeloit Roche Antive, et estoit cilz chastiax loin de Camaaloth plus de .II. jornees²⁶⁹.

Lawenor, lui, est situé à vingt-deux lieues de Camelot. En outre, A. Micha ajoute que le trajet de Lawenor à Floudehueg (qui se trouve sur la Manche, identifié à Hudom Flest ou Weymouth) dure quatre jours. L'*ArND* indique que soixante-cinq kilomètres séparent Lawenor de Camelot. Or, cette indication est problématique : si nous calculons que vingt-deux lieues équivalent à soixante-cinq kilomètres, nous obtenons une valeur de

²⁶⁶ *Mort Artu*, p. 552, § XIII-3.

²⁶⁷ *Mort Artu*, p. 232, § II-4 et p. 316, § IV-1.

²⁶⁸ *Mort Artu*, p. 233, § II-4.

²⁶⁹ *Tristan*, Champion, t. 1, p. 461, § XII-7.

2.954 mètres pour une lieue. Or, cette valeur ne concorde avec aucune des trois valeurs de la lieue que nous avons étudiées précédemment (cf. Les voyages). Aussi, nous mettons en doute cette valeur en kilomètres que nous offre l'*ArND*.

E.g.4. Et il acueillent lor chemin tant qu'il vindrent le juedi au soir a un chastel qui a
a non Lawenor, si est a .XXII. lieues engleces de Camaalot²⁷⁰.

Enfin, les deux occurrences d'Alfain, dans le *Mort Artu*²⁷¹, sont complémentaires puisque l'une indique une distance en jours et l'autre en lieues.

E.g.5. Cele nuit se jurent a .i. chastel que l'en apeloit Alfain ; et de celui jor si n'avoit
mes qe .iiii. jors jusq'a la quaranteine que li jorz la roïne Guinievre devoit estre.
Et lors dist Lanceloz a Hestor, son frere, et a Boort, son cosin : « Vos en iroiz
a la cité de Camaalot, s'i demorerez jusq'a mardi, car adonques est li jorz de
ma dame la roïne Guinievre²⁷².

E.g.6. [Q]uant li dui cosin se furent parti de Lancelot del Lac, si chevauchierent tant
que il vindrent entor hore de none a la cité de Kamaalot ; et ce porent il molt
bien fere, car d'Alfain si n'avoit que .xxx. liues englesches jusq'a la cité de
Kamaalot²⁷³.

Dans le premier extrait, nous constatons que le trajet entre Alfain et Camelot ne dure pas plus de quatre jours. Dans le second, le texte nous indique que trente lieues anglaises séparent les deux. Ces deux séquences nous donnent une échelle : trente lieues équivalent à environ quatre jours de voyage. Cette information pourrait être utile pour calculer la distance approximative entre Camelot et différents lieux pourtant, comme nous l'avons souligné dans le chapitre des voyages, l'indétermination et l'imprécision qui entourent les voyages entravent toute démarche de localisation.

²⁷⁰ *Lancelot*, t. 7, p. 260, § XXIa-25.

²⁷¹ *Mort Artu*, p. 430, § IX-10 et p. 432, § X-1.

²⁷² *Mort Artu*, p. 430, § IX-10.

²⁷³ *Mort Artu*, p. 432, § X-1.

2.3. D'autres capitales d'Arthur : Caerleon et Carduel

Le monde arthurien est confectionné par l'entremêlement d'une géographie à la fois réelle et à la fois imaginaire, le tout se voulant réaliste malgré la présence du surnaturel et de la magie.

Alors que la topographie des chansons de gestes françaises est presque toujours imaginaire ou irréelle, [...] les noms de lieux de la Matière de Bretagne à travers les contresens, les erreurs de lecture et les méprises des écrivains français qui nous en ont transmis les textes, sont infiniment plus authentiques et plus précis²⁷⁴.

Le monde arthurien, qualifié d'*uchronie* par Emmanuèle Baugmartner²⁷⁵, possède une particularité : il est mis en relation avec un autre monde merveilleux (« que l'on qualifiera pour faire simple d'autre monde²⁷⁶ »).

Cette volonté de créer un monde réaliste se remarque dans la construction de la représentation de Camelot puisque la ville est décrite comme réelle ; aussi, aucun élément ou caractéristique n'apparaît fantaisiste. Pourtant, selon R. Loomis, la ville de Camelot est en réalité Avalon, l'île où repose Arthur²⁷⁷. Elle serait donc elle-même fictive à l'origine. R. Loomis indique également qu'elle a été confondue par la suite avec Caerleon. Cette dernière cité, « du gallois Kaer Llyon²⁷⁸ », correspond à la ville actuelle de Caerleon, qui se situe au sud-est du Pays de Galles (près du comté de Mounmouthshire). Elle est l'une des grandes villes du royaume d'Arthur, parfois considérée comme sa capitale en raison de l'appellation de « Cité des Légions²⁷⁹ » par Geoffroy dans son *Historia*. En outre, « un certain nombre d'autres textes, dont plusieurs histoires galloises, désignent Caerleon comme la cour principale d'Arthur, au moins jusqu'à la fondation de

²⁷⁴ MARX J., *op. cit.*, pp. 70-71.

²⁷⁵ BAUMGARTNER E. « Le monde arthurien, une utopie ? », dans *Europe, revue littéraire mensuelle*, n° 985, Paris, Editions techniques, 2011, pp. 30-38.

²⁷⁶ BAUMGARTNER, *op. cit.*, p. 31.

²⁷⁷ Gaston Paris et Ferdinand Lot ont mené une étude sur Glastonbury et Avalon, dans laquelle ils reviennent sur leur première hypothèse que les deux soient le même lieu. LOT F., PARIS G., « Nouvelles études sur la provenance du cycle arthurien. I. Glastonbury et Avalon », dans *Romania*, n° 108, 1898, pp. 529-573. Consulté en ligne sur Persée : https://www.persee.fr/doc/roma_0035-8029_1898_num_27_108_5558.

²⁷⁸ MARX, *op. cit.*, p. 71.

²⁷⁹ ArND, « Caerleon ».

Camelot²⁸⁰ ». Elle aurait donc été le prédecesseur de Camelot en tant que siège principal d'Arthur. La ville de Caerleon est mentionnée dans la *Charrette*, juste avant que Camelot ne fasse sa première apparition²⁸¹, dans les manuscrits T, A, G et E. Chrétien a probablement décidé de nommer Caerleon, déjà connue puisqu'elle décrite dans l'*Historia* de Geoffroy, afin de crédibiliser Camelot, qui elle était inconnue. En outre, Geoffroy indique que Caerleon est la « résidence de choix d'Arthur²⁸² ». Cette ville est importante dans l'histoire arthurienne puisque, selon Geoffroy de Monmouth et Wace, c'est là qu'est couronné Arthur²⁸³. Il est intéressant de mettre cela en lien avec un extrait.

E.g.7. [Li roys Artus] vouloit celui jor [de la Pentecouste] tenir la plus riche cort et la plus haute et la plus envoisie q'il oncques tenist jor de sa vie ; ne lla cort q'il avoit tenue a con coronoment n'avoit esté noient anvers de celle q'il tendra a ceste foiz²⁸⁴.

Ainsi, même si Caerleon était la ville principale d'Arthur lors de son couronnement, Camelot l'a surpassée.

Carduel a également été considérée « comme la capitale d'Arthur, en particulier dans la littérature continentale²⁸⁵ ». La localisation de Carduel est partagée puisqu'on l'associe à la ville moderne de Carlisle, soit dans le nord de l'Angleterre (dans le comté de Cumbria, autrefois le comté de Cumberland²⁸⁶) mais on la situe également très souvent au Pays de Galles, à quinze jours de Camelot selon A. Micha. Cette seconde localisation la rapprocherait de Caerleon ; les deux villes ont pu être confondues.

²⁸⁰ ArND, « Caerleon ».

²⁸¹ Cf. extrait *Charrette* de Foerster, p. 56.

²⁸² FIELD P. J. C., *op. cit.*, p. 6.

²⁸³ LOOMIS R., *op. cit.*, p. 481, « Carlion ».

²⁸⁴ *Tristan*, Champion, t. 4, p. 67, § 80.

²⁸⁵ ArND, « Cardueil ».

²⁸⁶ Le comté de Cumberland est devenu une partie de celui de Cumbria, qui comprend aussi l'ancien comté de Westmorland. Encyclopédie du Larousse en ligne, « Cumberland » : <https://www.larousse.fr/encyclopedie/autre-region/Cumberland/115351>.

La cité de Carduel est mentionnée à six reprises dans nos matériaux textuels et plus précisément dans quatre textes distincts²⁸⁷. Elle est comparée à plusieurs reprises à Camelot. Tout comme cette dernière, Carduel est décrite comme une belle cité.

E.g.8. Après s'en parti [de Camaloth] et ala sejourner a Carduel, une ville biele et riche et bien assise chite²⁸⁸.

Une autre occurrence met en place une hiérarchie entre les deux, valorisant Camelot.

E.g.9. Si dist li rois qu'il tendroit sa cort a Camaalot, kar la cités est grans et bien hebergie : si i seront sa gent plus a aise que a Cardueil²⁸⁹.

Le roman de *Lancelot* met en place le passage de Carduel à Camelot comme capitale d'Arthur.

E.g.10. Li rois Artus, che dist li contes, avoit longement soujorné a Cardueil en chel termine et il n'i avenoit mie grantment d'aventures : si anuia moult as compagnons de che qu'il i avoient si longement sejorné et ne veoient rien de chou qu'il soloient veoir. Et a Keu le senescal en paranoia trop ; si en parla moult sovent et disoit oiant le roi que trop estoit chis sejors anuieus et que trop avoit duré²⁹⁰.

Dans cet extrait, Carduel est décrite comme une ville ennuyeuse, où il n'y a pas d'aventure. Juste après, Keu propose d'aller à Camelot, signifiant ainsi au lecteur que Camelot est un lieu où, au contraire de Carduel, des aventures peuvent naître. Rappelons la description faite dans le *Lancelot* qui met en évidence que Camelot est le point de départ de nombreuses aventures (cf. E.a.7.).

E.g.11. Quant li rois ot esté a Logres et a Camaalot et a Carlion et a maintes autres boines villes, si li retraiſt li cuers vers Carduel, car che estoit la vile ou il plus volentiers sejournoit, car trop estoit bien seans et aaisie²⁹¹.

²⁸⁷ *Suite Merlin, Lancelot, Prophesies, Guiron.*

²⁸⁸ *Suite Merlin*, p. 297, § 341.

²⁸⁹ *Lancelot*, t. 1, p. 89, § VI-2.

²⁹⁰ *Lancelot*, t. 7, p. 434, § XLIVa-1.

²⁹¹ *Lancelot*, t. 8, p. 133, § LIVa-2.

Il ne nie pas la beauté et le luxe qui font partie de Carduel mais indique que la préférence d'Arthur va plutôt à Camelot. En outre, Carduel est beaucoup moins présente que Camelot puisque l'index du *Lancelot* ne compte que trente-six occurrences.

2.4. Localiser Camelot

L'un de nos objectifs de départ était de pouvoir localiser, le plus précisément possible, la ville de Camelot dans le paysage breton du Moyen Âge.

R. Loomis²⁹² estime que les identifications réalisées avant lui ne sont pas satisfaisantes et il présente la sienne : Camelot serait un développement de l'île d'Avalon. Il découpe ce changement en trois étapes : le passage d'Avalon en Cavalon, la confusion entre Cavalon et Caerleon (attesté dans le *Conte du Graal* qui indique Cavalon au Pays de Galles) qui fait de Cavalon le siège de la cour d'Arthur et enfin, la corruption de Cavalon en Camelot pour une question de rimes. R. Loomis appuie son hypothèse avec l'extrait du *Perlesvaus* dans lequel le narrateur distingue deux Camelot (E.e.1., p. 39). Ainsi, le premier Camelot du *Perlesvaus* serait l'île d'Avalon tandis que le second « représente la confusion avec Carlion ». W. Caxton, au XV^e siècle, arrive à cette même hypothèse.

Dans son *Index of proper names*, G. D. West ne parle pas de ces hypothèses mais indique que Camelot est située à divers endroits : à Camelford en Cornouailles, à Cadbury dans le comté du Somerset (P. Paris et U. Holmes), dans la région d'Essex à Colechester (J. Leland) et à Winchester (Malory, *Morte Darthur*). Rappelons également l'hypothèse que défend P. J. C Field : le fort militaire romain de Slack, situé dans West Yorkshire.

Enfin, dans ses *Essais*²⁹³, A. Micha réunit différentes informations collectées dans le *Lancelot* et la *Mort Artu*. Il met en évidence deux localisations : d'une part, Camelot située dans le royaume de Logres à la périphérie du royaume de Gorre (E.e.1., p. 39) et d'autre part, Camelot serait Westminster puisque la ville est « à deux jours de Winchester [...] et] à une journée de Douvres²⁹⁴ ».

²⁹² LOOMIS R., *op. cit.*, « Camelot », 480-481.

²⁹³ MICHA A., *Essais*.

²⁹⁴ MICHA A., *Essais*, p. 275.

E.g.12. Si sejourne li rois a Camaalot por savoir s'il en orroit nules noveles, kar pres
estoit de Gorre²⁹⁵[.]

Pour cette dernière localisation, A. Micha se base sur l'heure d'enterrement de Gauvain (dont le cortège funèbre était en partance de Douvres) et elle est appuyée par la présence d'une « chapelle royale dédiée à saint Etienne²⁹⁶ » à Westminster (quartier de Londres). Pourtant, sur sa carte en fin de chapitre, Micha place Camelot approximativement vers le centre du royaume de Logres (Figure 7).

²⁹⁵ *Lancelot*, t. 2, p. 85, § XL-6.

²⁹⁶ MICHA A., *Essais*, p. 275

Figure 7 : Camelot et Westminster²⁹⁷



Cependant, comme nous l'avons observé dans l'énonciation des voyages, « des formules commodes et évasives nous promènent un peu partout, nous laissant bien en peine pour caser ces noms propres sur une carte approximative²⁹⁸ ». Lorsque les textes fournissent des indications de distance, grâce à des lieues ou des jours de voyage, elles

²⁹⁷ Cf. note 264, p. 72.

²⁹⁸ MICH A., *Essais*, p. 262.

sont accompagnées « d'un point de départ indécis, de sorte que le texte fait illusion, et que le lecteur ne sait pas où il se trouve²⁹⁹ ». Ainsi, il est très difficile, à partir de nos analyses seules, de fournir une hypothèse de localisation de Camelot.

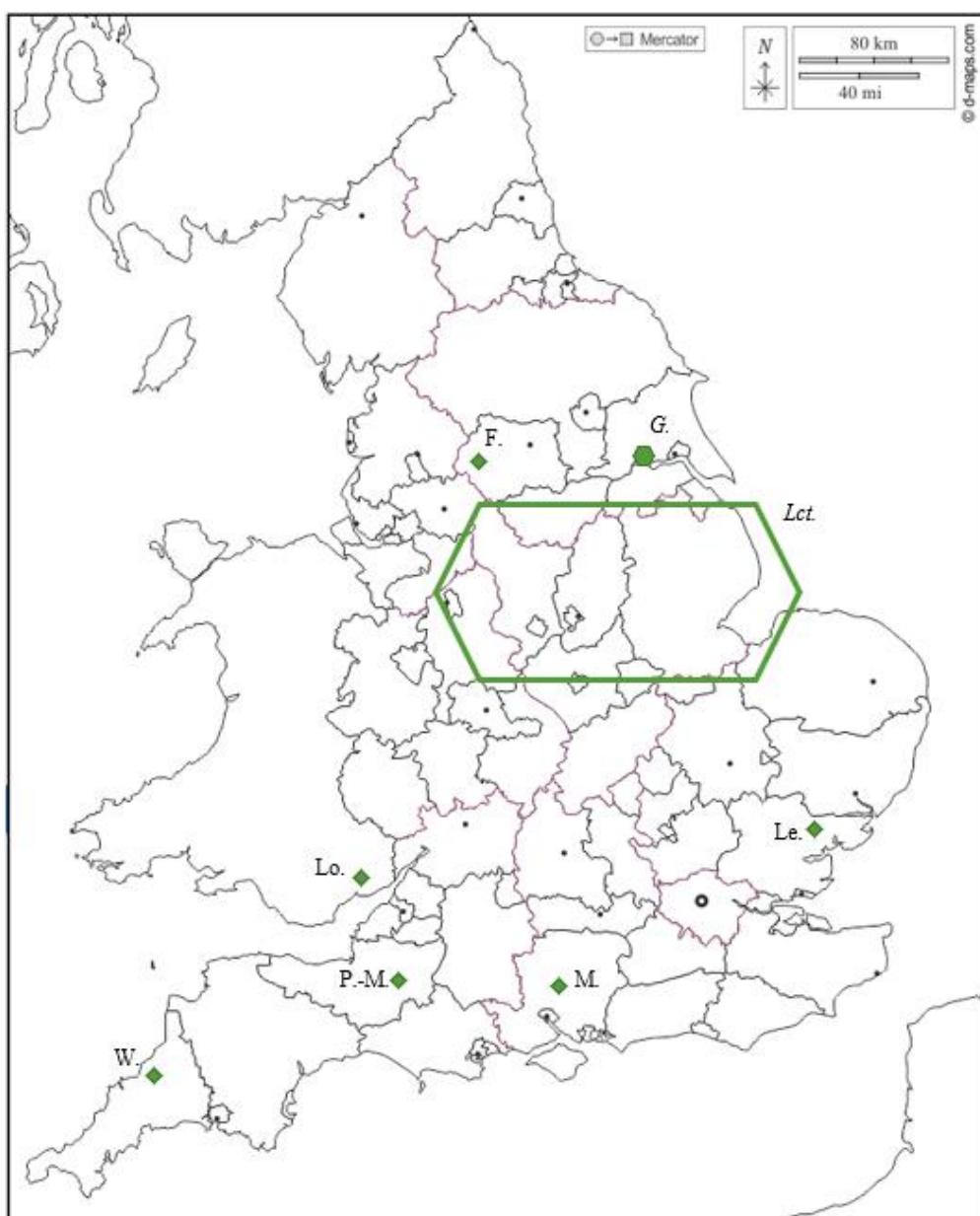
Toutefois, nous pouvons, à partir des éléments relevés, nous positionner face aux différentes hypothèses relevées par les chercheurs. Nous avons placé les différentes hypothèses sur une carte de l'Angleterre moderne (Figure 8).

²⁹⁹ MICH A., *Essais*, p. 262.

Figure 8 : Camelot – Carte des hypothèses³⁰⁰

Légende :

- ◆ Lo. : Caerleon, Newport (Pays de Galles) – R. Loomis et W. Caxton
- ◆ M. : Winchester – Malory
- ◆ W. : Camelford, Cornouailles – G. D. West
- ◆ P.-M. : Cadbury, Somerset – P. Paris et U. Holmes
- ◆ Le. : Colchester, Essex – J. Leland
- ◆ F. : Slack, West Yorkshire – P. J. C Field
- ◆ G. : Près de l'Humber – *Guiron*
- ◆ Lct. : Près de Gorre – *Lancelot*. Cette indication est très peu précise. De ce fait, nous avons indiqué la zone approximative du royaume de Gorre.



P. J. C Field et A. Micha relèvent tous deux l'occurrence dans le *Guiron* qui situe Camelot sur les rives de l'Humber. A. Micha repère également une autre indication : Camelot est située près de Gorre dans le *Lancelot*. L'Humber se situant approximativement aux limites de Gorre (du côté de la frontière nord du royaume), nous pouvons éventuellement émettre l'hypothèse que les deux références parlent du même lieu mais cela doit rester hypothétique.

Outre ces deux indications, l'extrait du *Perlesvaus* (cf. E.e.1, p. 3) est également très intéressant : il situe Camelot à « l'entree dou roiaume de Logres³⁰¹ », à l'extrémité du royaume d'Arthur. Les Vaux de Camelot se trouvent au Pays de Galles ; de ce point de vue, l'expression signifie donc que le Camelot d'Arthur se trouve à la frontière du Pays de Galles. R. Loomis suppose que Camelot a été confondue avec Caerleon. Cette ville se trouvant au Pays de Galles, cette hypothèse concorde avec ce que le *Perlesvaus* nous indique.

Il nous est difficile de croire aux hypothèses qui lient Camelot à Winchester ou à Carduel puisque les textes distinguent nettement ces villes. Nous avons également du mal à faire confiance en l'hypothèse de G. D. West, qui situe la cité à Camelford en Cornouailles. En effet, à plusieurs reprises dans nos matériaux textuels, il est question d'un voyage en partance de la Cornouailles jusqu'à Camelot. Or, pour effectuer ce voyage, les personnages prennent la mer pour arriver à un côté et continuer ensuite leur chemin à cheval³⁰². Or, il ne nécessiterait pas de prendre la mer pour arriver jusqu'à Camelford si Camelot s'y trouvait.

De plus, Slack se situe plutôt au nord de ce qui semble être le territoire du royaume de Gorre alors que Camelot est supposée se trouver dans le royaume de Logres, soit plus au sud. De même, le choix de Slack a été appuyé par la présence d'un fort militaire romain. Cependant, les romans français insistent sur la beauté de la cité de Camelot plutôt

³⁰⁰ Carte d'Angleterre avec les frontières, les comtés et les villes principales (sans nom), sur le site *d-maps* : https://d-maps.com/carte.php?num_car=15753&lang=fr. L'emplacement des hypothèses est approximatif et sert uniquement à donner une idée de leur situation géographique.

³⁰¹ Cf. E.e.1., p. 39.

³⁰² Cf. E.e.30, p. 50.

que sur l'aspect défensif et militaire. Ainsi, il est peu probable que la ville décrite dans la littérature, Camelot, soit en réalité le fort romain de Slack.

Enfin, nous voudrions mettre en évidence un élément particulièrement visible grâce à la superposition des différentes hypothèses sur une même carte : toutes, tant celles des chercheurs que celles fournies par les textes, placent Camelot plutôt à la périphérie de l'Angleterre. Or, sur sa carte (Figure 7), A. Micha situe Camelot plutôt au centre de Logres.

Il est nécessaire, face à nos conclusions, de garder à l'esprit que nous nous basons sur l'étude des textes littéraires français pour commenter les hypothèses.

3. Quelques éléments fondateurs d'un mythe

3.1. Ville sarrasine et ville chrétienne

La religion tient une place importante dans la littérature arthurienne. Bien que Chrétien de Troyes ne lui donne pas une grande importance dans ses romans, Robert de Boron quant à lui crée une « version ecclésiastique³⁰³ » qu'il disait lui venir « par une révélation divine³⁰⁴ ». Cet auteur, dont nous ne savons rien, « rattach[e] le Graal à Joseph d'Arimathie et à ses compagnons et disciples, qui partaient pour la Grande-Bretagne afin de l'évangéliser³⁰⁵ ». C'est notamment par son influence que le Graal est devenu le Saint Graal. Mais comment cette version et cette christianisation impactent-elles Camelot ? Puisque Chrétien ne mentionne qu'une unique fois Camelot, la question de sa religion ne se pose pas vraiment. L'âge d'or de Camelot étant postérieur à Robert de Boron, la christianisation du mythe arthurien est déjà effective. Ainsi, depuis ses débuts littéraires, Camelot a toujours été chrétienne. Arthur est représenté comme un roi chrétien, qui fréquente l'église Saint-Etienne et se rend à la messe.

³⁰³ MARX J., *op. cit.*, p. 343.

³⁰⁴ *Ibid.*

³⁰⁵ *Ibid.*

E.h.1. [S]achiez qe ge vos contasse nouvelles de la plus envoisee cort et de la plus noble qe rois crestien tenist onques, ce est bien la cort qe li rois Artus tient a Camahalot chascun jor³⁰⁶.

E.h.2. Li rois Artus meïsmes, si tost com il out messe oïe a la mestre yglise de la cité de Kamaalot, lors monta entre lui et ses barons³⁰⁷[.]

E.h.3. Et lors se part Lancelot de laienz entre lui et ses compaignons ; et chevauchent ensemble tant qu'il sont venu a Kamaalot a hore de tierce, et li rois ert alez au mostier por oïr la messe a grant compaignie de hauz homes³⁰⁸.

En outre, le calendrier des festivités à Camelot s'organise selon les fêtes chrétiennes (Pentecôte, Pâques, Saint-Jean).

Cependant, au sein du *Lancelot* et de l'*Estoire*, nous remarquons une image surprenante : celle d'une Camelot sarrasine (cf. Ville sarrasine et ville chrétienne). Il est nécessaire de s'attarder sur le sens du terme *sarrasin*. À l'époque moderne, il s'agit du « nom donné, au Moyen Âge, par les Occidentaux aux musulmans en général³⁰⁹ » mais au Moyen Âge, ce terme est beaucoup plus générique, puisqu'il désigne les païens³¹⁰, « par opposition au christianisme, à l'islam, au judaïsme³¹¹ ». Ainsi, le terme *sarrasin* ne peut s'appliquer dans ce contexte aux musulmans, telle que l'entend la langue moderne. Paul Bancourt, dans la seconde moitié du XX^e siècle, rédige une thèse³¹² sur la présence des musulmans et des « Sarrasins épiques » au sein des chansons de geste. Il appelle « Sarrasins épiques [...] l'ensemble des peuples qui [se] réclament de Mahomet³¹³ » et qui se distinguent des musulmans par leur croyance de Mahomet en tant qu'« un de leurs dieux³¹⁴ » et non prophète. Ainsi, sous l'expression « Sarrasins épiques » se regroupe une

³⁰⁶ *Guiron*, t. 2, p. 794, § 1395.

³⁰⁷ *Mort Artu*, p. 550, § XIII-3.

³⁰⁸ *Queste*, Pauphilet, p. 3, ll. 20-23.

³⁰⁹ *Larousse*, « sarrasin ». *Robert*, « sarrasin » ; *TLFi*, « sarrasin¹ ».

³¹⁰ DEAF, « sarrasin » ; DMF, « sarrasin » ; FEW, « Saraceni » ; GdfC, « Sarrasin » ; « MATSUMURA, « Sarrasin ».

³¹¹ *Le Robert*, « Païen ». *Larousse*, « païen » ; *TLFi*, « païen ».

³¹² BANCOURT P., *Les Musulmans dans les chansons de geste du cycle du Roi*, Publications de l'Université de Provence, Aix-Marseille, 1982 [thèse doctorat].

³¹³ BANCOURT, *op. cit.*, p. 2.

³¹⁴ *Ibid.*

multitude de populations. P. Bancourt les distingue selon trois parties du monde : les peuples d'Asie, les peuples d'Afrique et ceux du Nord et Nord-Est de l'Europe. Dans cette dernière catégorie, il cite les Saxons, les Normands, les Hongrois, les Bulgares, les Slaves et les Grecs. Le docteur remarque qu'« un grand nombre de ces peuples, présentés comme païens, avaient depuis longtemps cessé de l'être³¹⁵ » et que les auteurs faisaient donc appel à une réalité antérieure, lors de laquelle ces peuples étaient considérés comme une menace envers la religion chrétienne.

Ainsi, sous l'appellation de « Camelot sarrasine », nous devons entendre une cité s'opposant au christianisme, païenne car polythéiste. Les Sarrasins présents font probablement référence à des Saxons païens, convertis par l'œuvre de Joseph. La Grande-Bretagne médiévale était bien le territoire occupé par les Anglo-Saxons³¹⁶. En outre, cette position des Saxons opposés à la chrétienté se retrouve déjà dans la *Chanson des Saisnes* et dans *Ogier de Danemarche*³¹⁷.

L'auteur du *Lancelot* raconte cette histoire (de la Croix Noire et par extension, de la conversion de Camelot) car il la considère « bele a oïr³¹⁸ ». Fait-il cela pour mettre en avant la « corruption » de la ville avant l'arrivée de Joseph et sa transformation en une bonne ville chrétienne, respectable ? Cet épisode semble en effet être présent uniquement pour mettre en avant le fait que le royaume d'Arthur respecte les usages chrétiens. Camelot peut ainsi être le siège principal d'une cour aussi prestigieuse et importante.

3.2. Jeu entre détermination et indétermination

Lors de nos analyses, nous remarquons une tendance générale chez les auteurs, touchant toutes les catégories que nous avons pu définir : il existe un équilibre savamment orchestré entre la détermination et l'indétermination.

³¹⁵ BANCOURT, *op. cit.*, p. 24.

³¹⁶ BROUSSARD J., « Histoire de l'Angleterre au Moyen Âge » dans *Annuaires de l'École pratique des hautes études*, 1978, pp. 651-673. Il est consultable en ligne sur Persée : https://www.persee.fr/doc/ephe_0000-0001_1977_num_1_1_6424.

³¹⁷ BANCOURT, *op. cit.* Ce sont toutes deux des chansons de geste ; la première est l'œuvre de Jean Bodel datant de la fin du XII^e siècle tandis que la seconde date du premier tiers du XIII^e siècle (*Complément bibliographique du DEAF*).

³¹⁸ *Lancelot*, t. 2, p. 320, § LX-16.

Chaque élément qui se veut précis (les distances parcourues en lieues, la description du jardin du palais, etc.) est toujours contrebalancé par un élément d'indétermination. Pour les voyages, il y a très fréquemment un point de départ nébuleux, ou un voyage se fait en tellement d'étapes qu'il n'est pas possible d'en savoir la durée précise en jours. Les descriptions matérielles sont très vagues et générales : la cité de Camelot est belle mais en quoi l'est-elle ? Quelles sont les composantes réellement visibles de cette richesse et de ce luxe la caractérisant ? Ces caractéristiques sont laissées à l'imagination du lecteur.

« L'absence d'une association indiscutable entre Arthur et un lieu identifiable signifiait qu'on pouvait prouver qu'il avait vécu n'importe où en Grande-Bretagne³¹⁹ ».

Camelot est importante à la fois par sa présence récurrente dans les textes arthuriens français mais également pour Arthur, en tant que siège principal de sa cour. Nous pourrions nous attendre à ce qu'elle soit donc largement décrite avec de nombreux détails. Pourtant, c'est tout le contraire. Chaque information donnée est contrebalancée par une indétermination. La première impression est donc celle d'un équilibre délicat et savamment orchestré. Pourtant, l'indétermination a beaucoup plus de poids que son adversaire. C'est elle qui est la plus présente et qui fait naître la légende de Camelot.

L'indétermination fait en sorte que la ville devienne une légende. C'est cette absence d'information qui est très intéressante et qui, à notre sens, permet de mettre cette aura de mystère sur la ville.

Le mystère a toujours intéressé et intrigué les civilisations. Quoi de plus mystérieux que la résidence première d'un grand et célèbre roi, qui a rassemblé auprès de lui et autour de sa Table des chevaliers courageux, preux et vaillants ? C'est la grandeur du roi Arthur, de ses chevaliers et de la quête qu'ils poursuivent qui participe également à la légende : sans eux, Camelot ne serait qu'une ville, dont peu ou personne ne se serait inquiété de savoir la situer. Ainsi, environ onze siècles après la composition des romans arthuriens, c'est grâce à tous ses éléments que scientifiques et chercheurs tentent toujours de déterminer la localisation de Camelot.

Le mystère vient de l'impossibilité à localiser avec précision Camelot. L'énonciation des voyages y est pour beaucoup. L'indétermination y est presque

³¹⁹ FIELD P. J. C., *op. cit.*, p. 10.

entièrement omniprésente. Même les distances amènent des difficultés avec ces lieux anglaises et cette lieue gauloise.

Cette obscurité qui règne autour de la localisation de Camelot forge sa légende et la rend célèbre : les autres capitales d'Arthur (Caerleon et Carduel) existent sur la carte de l'Angleterre moderne. Seule Camelot a traversé les âges et les époques sans qu'aucune certitude n'ait été découverte. Puisque ces deux cités existent, nous pouvons supposer que Camelot a également existé mais cela reste de la supposition. Même sa première occurrence, chez Chrétien de Troyes, est incertaine.

Les certitudes quant à Camelot sont peu nombreuses. Un brouillard, composé de chaque élément d'indétermination, les entoure et les masque. En outre, il est possible de se demander ce qu'il adviendra de la légende de Camelot le jour où, si cela est possible, nous pourrons la localiser avec certitude. La solution de l'éénigme ne viendra-t-elle pas changer toute la perception du mythe de Camelot ?

3.3. Camelot, essentielle ou superficielle au mythe d'Arthur ?

« L'espace est [...] créateur de mythe³²⁰. »

À la fin de cette recherche, nous nous questionnons quant au rôle de Camelot dans la postérité de la légende d'Arthur. Est-ce que le mythe aurait été ce qu'il est aujourd'hui sans Camelot ? Cette question reste hypothétique et chimérique, il est impossible d'y répondre. Cependant, une autre question peut être envisagée : la cité de Camelot est-elle un élément constitutif de la légende arthurienne ou est-elle subsidiaire ? Est-elle un simple décor pour l'histoire d'un grand roi ? Il nous est impossible de postuler que Camelot n'est rien de plus qu'un décor pour Arthur et sa Table Ronde à la suite de nos analyses. Nous ne pouvons répondre complètement à ces interrogations ici mais pouvons proposer quelques hypothèses et pistes de réflexions.

La popularité du mythe à l'époque médiévale se signale grâce au nombre de manuscrits, connus ou hypothétiques (notamment grâce aux *stemma codicum* des textes) ainsi qu'aux reprises des personnages et du monde arthurien dans d'autres langues. La légende d'Arthur n'est pas qu'une histoire littéraire française, elle a dépassé ses frontières

³²⁰ ZUMTHOR P., *Mesure*, p. 17.

pour faire naître des romans étrangers tels que *Lanzelet* de Ulrich de Zatzikoven, *Parzival* de Wolfram Von Eschenbach ou encore *Le Morte Darthur* de Malory³²¹. De même, des personnages (notamment Tristan) sont devenus non seulement des références littéraires et culturelles mais également des « mythes littéraires ». Ces derniers, nés initialement dans des textes littéraires, ont connu des réécritures, des reprises par d'autres auteurs. « Pour exister, le mythe doit circuler dans le temps, voire dans l'espace, en combinant invariance et renouvellement³²² ». Selon cette définition du mythe qu'en donne Jérôme François, la ville de Camelot pourrait être considérée comme un mythe à elle seule. Une autre voie sur l'étude de Camelot s'ouvre : nous pourrons étudier l'existence de Camelot dans les réécritures modernes de la légende arthurienne, sa présence (ou non) dans les adaptations étrangères des romans arthuriens (nous en avons cités quelques-uns ci-dessus), et enfin étudier sa représentation moderne en la comparant avec la représentation médiévale que nous avons analysée.

Notre hypothèse de départ, avec les éléments que nous avons analysés et notre connaissance subjective de la légende moderne, est que Camelot est en effet un mythe à elle seule mais pas un mythe littéraire pour autant.

La survivance d'Arthur aux époques ne fait aucun doute³²³. Malgré une période presque vide de la fin du XVI^e au XVIII^e siècle, le XIX^e siècle lance la renaissance du mythe qui permettra la floraison de nombreuses réécritures (Apollinaire, Boris Vian, René Barjavel, Jean Cocteau, etc.). De plus, à l'époque moderne, la légende a traversé les genres puisqu'elle a été adaptée dans des bandes dessinées et des livres pour la jeunesse, qui connaissent des formes très diverses. La légende a également quitté la littérature et a

³²¹ Bien que le personnage d'Arthur et des éléments de son histoire proviennent de l'Angleterre et y sont nés, la littérature en langue vulgaire est née en France. Aussi, puisque le roman de Malory est largement postérieur aux débuts chez Chrétien de Troyes, il est considéré comme une adaptation étrangère des romans arthuriens français.

³²² FRANÇOIS J., « La constitution d'un mythe littéraire : la Célestine à l'époque contemporaine », dans *Littérature*, n° 74, 2016, pp. 149-158. Consulté en ligne sur *OpenEdition Journals* : <https://journals.openedition.org/litteratures/550>. Sur le concept de mythe littéraire, nous vous recommandons la lecture de l'article de SELLIER P., « Qu'est-ce qu'un mythe littéraire ? » (dans *Littérature*, n° 55, 1989, pp. 112-126) et l'ouvrage de ALBOUY P., *Mythes et mythologies dans la littérature française* (Paris, Armand Colin, 1969).

³²³ « La puissance d'un mythe » dans l'exposition BnF virtuelle « La légende du roi Arthur », en ligne : <http://expositions.bnf.fr/arthur/expo/salle3/01.htm>.

été racontée sous une forme nouvelle, moderne et audiovisuelle, dans des films, des séries télévisées et des dessins animés³²⁴. Le renouvellement de la légende, en ce qui concerne sa forme, n'est pas une chose qu'il est possible de nier. Mais comment Camelot survit-elle à ces nombreux changements ? Est-elle toujours présente dans ces adaptations et quel y est son rôle ? Les autres cités importantes de la cour d'Arthur sont-elles également citées ou ont-elles été complètement effacées ?

Nous ne pouvons nous attarder sur ces questions plus longuement. Cependant, il nous semble important de souligner un autre élément : le nom de Camelot sert, au XXI^e siècle, à représenter l'entièvre légende arthurienne. Il existe un *Camelot Project*³²⁵ réalisé par l'Université de Rochester et The Rossell Hope Robbins Library, qui a pour but de « mettre à disposition une base de données de textes arthuriens, d'images, de bibliographies et d'informations de base³²⁶ ». Les organisateurs du projet ont choisi de lui donner le nom de Camelot et non celui d'Arthur, de la Table Ronde, d'Excalibur ou d'un personnage emblématique (tel que Lancelot ou Perceval). Cette appellation nous semble être un élément représentatif de notre hypothèse : Camelot n'est pas un simple décor de la légende. Cette supposition mérite d'être approfondie au travers d'une recherche ultérieure étudiant sa représentation au fil des siècles, après son âge d'or du XIII^e siècle.

4. Utopie ou hétérotopie ?

Après ces différentes réflexions, nous sommes en droit de nous demander : quel est l'état de la légende de Camelot ? Elle est partielle, incertaine, contradictoire et mystérieuse. Nous avons souligné à quel point la diversité des variantes donnait parfois des éléments contradictoires (par exemple, Camelot est la plus belle cité mais Carduel est mieux pour certaines fêtes ; cf. L'image de la ville). Cette variabilité et cette incertitude

³²⁴ À ce propos, nous conseillons la lecture de l'ouvrage de BLANC W., *Le roi Arthur, un mythe contemporain : de Chrétien de Troyes à « Kaamelott » en passant par les Monty Python*, Paris, Editions Libertalia, 2016.

³²⁵ *The Camelot Project* : <https://d.lib.rochester.edu/camelot-project>.

³²⁶ LUPACK A., TEPA LUPACK B., « About the Camelot Project », sur le site *The Camelot Project* : <https://d.lib.rochester.edu/about-the-camelot-project>.

face à la situation de Camelot nous a menée à nous interroger sur le statut réel ou fictif de la ville.

La ville de Camelot est globalement présentée comme une ville réelle. Ainsi, elle se confond avec les villes réelles telles que Londres, Winchester, Caerleon ou Carduel.

Le public médiéval croyait-il que Camelot était une ville réelle ? Peu ou personne ne croyait en la réelle existence d'Arthur, il était déjà un mythe à l'époque.

Les autres historiens de la cour d'Henri II Plantagenêt avaient récusé le témoignage de Geoffroy touchant le roi Arthur. Dans les merveilles et les enchantements de Bretagne ils ne voyaient que des « fables ». Tout le monde était séduit, mais personne n'y croyait. Plus important, personne ne prétendait y croire³²⁷.

Ainsi, si personne ne croyait en l'existence d'Arthur, comment pouvait-il croire en Camelot ?

Pour réfléchir sur le statut réel ou fictif de la cité, nous faisons appel à deux concepts largement postérieurs à la période qui nous occupe et sous l'angle d'une interrogation : la ville de Camelot est-elle une utopie ou une hétérotopie ? Cette question est en effet centrale dans l'étude de Camelot et mérite de plus amples réflexions.

Le premier terme sur lequel nous allons nous attarder est l'utopie. Ce concept possède plusieurs sens et définitions. Il est dérivé du nom propre *Utopia*, inventé par Thomas More dans son ouvrage du même nom. À l'époque moderne, l'utopie est entendue selon plusieurs définitions mais nous en utiliserons seulement une seule, qui est construite par extension de son sens originel³²⁸ : ainsi, nous entendons l'utopie en tant que « système de conceptions idéalistes des rapports entre l'homme et la société, qui s'oppose à la réalité présente et travaille à sa modification³²⁹ ». Cependant, dans une acception figurée, l'utopie désigne aussi ce qui « appartient au domaine du rêve, de

³²⁷ ZINK M., *op. cit.*, pp. 142-143.

³²⁸ RAULET G., « L'utopie est-elle un concept ? », dans *Lignes*, n° 17, 1992, pp. 102-117. Consulté en ligne sur Cairn.

³²⁹ TLFi, « Utopie ». *Larousse*, « utopie » ; *Robert*, « utopie ».

l'irréalisable ». Ainsi, l'utopie resterait inaccessible, quelque chose d'idéal, de parfait mais chimérique : « l'utopie, c'est un lieu hors de tous les lieux³³⁰ ».

Dans un article intitulé « Le monde arthurien, une utopie ?³³¹ », Emmanuelle Baumgartner s'interroge sur ce concept appliqué à la littérature arthurienne, en s'attardant plus particulièrement sur les œuvres de Chrétien de Troyes. Ce dernier crée « un idéal de société³³² » qui est celle d'Arthur. Cet idéal sera conservé tout au long de la littérature arthurienne. Quand arrive le *Lancelot*, il place le centre du royaume d'Arthur en Camelot. Cette cité devient donc la représentation même de la cour d'Arthur et de ce que cette dernière véhicule comme valeurs. Aussi, par extension, et grâce à l'intervention du *Lancelot*, c'est la ville de Camelot qui finit par représenter cet idéal.

Mais peut-on parler de cité utopique pour Camelot ou devrait-on plutôt parler d'hétérotopie ? L'hétérotopie est un concept qui nous vient de Michel Foucault. Tout comme l'utopie, cette notion désigne un objet parfait mais réel, existant.

Les utopies, ce sont les emplacements sans lieu réel. [...] C'est la société elle-même perfectionnée ou c'est l'envers de la société, mais, de toute façon, ces utopies sont des espaces qui sont fondamentalement essentiellement irréels. Il y a également, et ceci probablement dans toute culture, dans toute civilisation, des lieux réels, des lieux effectifs [...] qui sont des sortes de contre-emplacements, sortes d'utopies effectivement réalisées [...]. Ces lieux, [...] je les appellerai, par opposition aux utopies, les hétérotopies³³³.

Ainsi, nous pouvons résumer sa pensée en définissant les hétérotopies comme des utopies réellement localisables, existantes.

À l'heure actuelle, il nous semble que le concept de l'utopie est à préférer pour la capitale d'Arthur : en effet, aucun chercheur n'a encore pu identifier un lieu réel comme étant Camelot. En outre, nous l'avons également démontré, l'indétermination et le mystère qui entourent Camelot participent à rendre sa localisable difficile et imprécise,

³³⁰ FOUCAULT M., *Le Corps utopique suivi de Les Hétérotopies*, Paris, Nouvelles Éditions Lignes, 2009, p. 10.

³³¹ BAUMGARTNER E., *op. cit.*, pp. 30-38.

³³² BAUMGARTNER E., *op. cit.*, p. 32.

³³³ FOUCAULT M., « Des espaces autres. Hétérotopies », conférence au Cercle d'études architecturales, 14/03/1967, dans *Architecture, Mouvement, Continuité*, pp. 46-49. Consulté en ligne sur *Michel Foucault, Infos* : <https://foucault.info/documents/heterotopia/foucault.heteroTopia.fr/>.

voire impossible. Il ne sera peut-être jamais véritablement possible de localiser Camelot sur le territoire anglais.

Or, « de nombreuses mentions de cités, de régions, d'une frontière bien réelle comme la rivière Humber, désignent des lieux existants³³⁴ » ; aussi, il y a une forte probabilité que Camelot ait réellement existé en Grande-Bretagne. De plus, Baumgartner met en avant cette manière, décevante selon ses termes, qu'ont les auteurs de briser la magie du merveilleux en fournissant au lecteur une « explication rationnelle³³⁵ ».

On verra plutôt dans le mouvement qui va de la merveille à un « réalisme » affiché, l'intention persistante de démasquer une utopie de bazar, tout le bric-à-brac du merveilleux, en démontrant que le monde idéal se construit non dans l'autre monde, mais dans ce monde-ci, dans ce royaume de Logres [...]³³⁶.

Elle pointe cette manière de placer l'utopie non pas dans le monde merveilleux mais bien dans le monde réel, les deux coexistant étroitement dans les histoires arthuriennes. Ainsi, cela peut appuyer cette hypothèse d'une Camelot réelle.

Pour autant, l'un des principes de l'hétérotologie (étude des hétérotopies) est à relever : « l'hétérotopie a le pouvoir de juxtaposer en un seul lieu réel, plusieurs espaces, plusieurs emplacements qui sont en eux-mêmes incompatibles³³⁷ ». Aussi, il serait à envisager la possibilité que Camelot ne soit pas une ville réelle précise, comme l'ont supposé à plusieurs reprises les chercheurs au travers de diverses hypothèses (Colchester, Cadbury, Slack, pour n'en citer que quelques-unes), mais bien une ville qui en représente plusieurs. Camelot peut être le résultat d'un amalgame entre ces différentes cités. Elle pourrait ainsi être considérée en tant qu'hétérotopie puisqu'elle se retrouverait dans toutes ces villes en même temps. Il est également possible d'approfondir cette réflexion encore plus loin en considérant que Camelot est, en réalité, la représentation idéale et fictive de chaque ville réelle de l'Angleterre du Moyen Âge.

³³⁴ BAUMGARTNER E., *op. cit.*, p. 32.

³³⁵ BAUMGARTNER E., *op. cit.*, p. 34.

³³⁶ BAUMGARTNER E., *ibid.*

³³⁷ FOUCAULT M., « Des espaces autres. Hétérotopies », *op. cit.*

La frontière ici entre ville réelle ou fictive appliquée à Camelot devient floue. Il est difficile de trancher cette question de l'utopie ou de l'hétérotopie. Nous pensons qu'il n'est d'ailleurs pas possible de le faire : les éléments que nous possédons, à l'heure actuelle, ne nous permettent pas de le faire. Peut-être ne pourrons-nous d'ailleurs jamais résoudre cette question, tout comme le mystère qui plane autour de Camelot.

V. CONCLUSION

J'aimerais qu'il existe des lieux stables, immobiles, intangibles, intouchés et presque intouchables, immuables, enracinés ; des lieux qui seraient des références, des points de départ, des sources [...] De tels lieux n'existent pas, et c'est parce qu'ils n'existent pas que l'espace devient question, cesse d'être évidence, cesse d'être incorporé, cesse d'être approprié. L'espace est un doute³³⁸.

Cet extrait d'un poème de Georges Perec exprime l'inexistence de lieux qui seraient « des références, des points de départ, des sources³³⁹ ». Pourtant, Camelot est à la fois le point de départ du roman de la Charrette de Chrétien de Troyes, la référence pour la géographie et la topographie de la Grande-Bretagne mais également une source d'inspiration pour de nombreuses histoires modernes. Pour autant, ce n'est pas parce qu'elle est ces trois choses à la fois que cette cité n'est pas une énigme. Un seul mot suffirait à décrire Camelot : mystérieuse. Cette ville, qui est le lieu central de l'une des plus grandes légendes européennes, reste un véritable mystère. Et c'est précisément cela qui en fait une légende.

Après une analyse détaillée d'une quinzaine de textes littéraires arthuriens français, à la fois les premiers et les plus connus, nous ne pouvons pas présenter une description précise de la ville. Nous ne pouvons que nous contenter de dégager quelques points intéressants. Le premier est la préférence d'Arthur pour Camelot, c'est là qu'il vit le plus souvent. Cette préférence, même si elle est marquée, n'est pourtant pas sans ombre puisque Camelot est en confrontation avec une autre grande cité arthurienne, Carduel. Les textes comparent quelques fois les deux cités, encensant l'une et l'autre. Malgré cette ombre que pourrait lui faire Carduel, la description de Camelot qui ressort de notre analyse est un éloge à sa beauté, au luxe qui l'entoure et qu'elle accueille. Elle est la représentation des valeurs du milieu courtois, de la noblesse et de la chevalerie qui caractérisent le temps d'Arthur.

C'est dans le *Lancelot* (au sein du cycle de la *Vulgate*) que naît véritablement le mythe de Camelot et qui est le véritable âge d'or de la cité. Quelques textes postérieurs

³³⁸ PEREC G., *Espèces d'espaces*, Paris, Éditions Galilée, 1985, p. 122.

³³⁹ PEREC G., *ibid.*

au cycle laisseront encore une place importante à la cité, tels que *Tristan*, *Guiron* et, encore plus tard, *Prophesies*. Mais dès le milieu du XIII^e siècle, nous remarquons que la ville est de moins en moins présente dans les textes arthuriens. Initialement rattachée à Arthur, le texte de *Guiron* va ajouter un nouvel élément : la ville n'était pas seulement le lieu de la cour d'Arthur mais également celui d'Uter Pendragon, son père. Ce dernier déjà avait des espoirs de grandeur et de gloire, qui se répercuteront sur la ville et lui donneront d'autant plus d'importance.

La construction de la légende de Camelot est comparable à un portrait. Chaque texte est une couche de peinture, participant à dessiner l'image de la cité, et ajoutant un trait supplémentaire ou l'approfondissant. Nous avons tenté, tout au long de ce travail, d'étudier le tableau que dessinait collectivement l'ensemble des textes de notre corpus, mais également d'étudier chaque couche de peinture afin d'en comprendre la notoriété et le succès, tant à l'époque médiévale que contemporaine.

Nous avons relevé plus spécifiquement un élément surprenant de Camelot. À l'origine, bien avant Uter Pendragon et Arthur, alors que Joseph d'Arimathie était en croisade pour christianiser les peuples, il est arrivé dans une Camelot sarrasine, dirigée par un roi cruel. La présence de Sarrasins à Camelot est un élément sur lequel il était nécessaire de s'attarder afin de l'expliquer : il faut entendre par *sarrasin* non pas des musulmans mais plus largement des païens, des non chrétiens. Ainsi, il faut plutôt y voir une référence au passé d'une Camelot païenne qui a été christianisée par l'œuvre de Joseph. Par ailleurs, celui-ci y a fait construire l'église Saint-Etienne, édifice important dans l'histoire poétique de Camelot et qui revient à de nombreuses reprises dans les textes. Cette manière de mettre en avant un passé païen pour Camelot permet de valoriser un présent foncièrement chrétien : Arthur est désigné comme un roi chrétien, donc un bon roi qui fréquente consciencieusement la messe.

Notre dernière réflexion a souhaité mettre en avant deux concepts qui permettaient d'étudier une question fondamentale dans l'étude de Camelot : est-elle une ville fictive ou une ville réelle ? Peut-on localiser précisément Camelot sur une carte de la Grande-Bretagne ? Malheureusement, il n'y a aucune réponse claire et précise quant à ces deux questions. Nous avons remarqué qu'une stratégie massive d'indétermination était mise en place dans les textes : la moindre précision octroyée au lecteur est aussitôt noyée sous une

vague d'imprécisions, si bien qu'il est uniquement possible de donner une vague idée de la position de Camelot. Parfois même, certaines indications se contredisent, participant à la thèse que Camelot n'est en réalité que fiction. Cette indétermination majeure a ouvert la voie à de nombreuses hypothèses, tant anciennes que modernes, sur sa localisation : Cadbury, Winchester, Carduel, Colchester, Slack. Autant d'hypothèses appuyées sur des éléments tantôt solides, tantôt bancals. Notre analyse ne nous a pas permis de créer une nouvelle hypothèse qui se voudrait meilleure que les autres mais nous avons pu émettre quelques jugements sur celles précédemment formulées. Nous en sommes arrivée à une réponse quant à la question d'une Camelot utopique ou hétérotopique : dans l'état actuel de la recherche, rien ne nous permet d'affirmer avec certitude qu'une cité étant identifiable à Camelot ait existé. Il est possible que Camelot soit un pur produit fictif tout comme il est possible qu'elle soit la représentation idéalisée d'un royaume. De même, Camelot pourrait être une cité fictive réalisée à partir d'un mélange de plusieurs villes réelles

Malgré toutes nos observations, nos hypothèses et réflexions sur la représentation de Camelot et sa possible existence, il est nécessaire de repréciser que le corpus que nous avons choisi est limité à des textes littéraires en ancien français. Ainsi, Chrétien de Troyes ainsi que tous ses successeurs restent des auteurs avant tout. Aussi, c'est le propre des auteurs de créer et d'imaginer. Le monde d'Arthur Pendragon est rempli de créatures fantastiques, de lieux féériques et de magie. Pourquoi leur serait-il donc interdit de créer une ville de toute pièce, une ville utopique, qui serait le centre même du royaume de ce roi élu des dieux ? C'est ce mystère, presque millénaire, qui intriguera encore de nombreux chercheurs et qui permettra à la légende de Camelot de perdurer.

VI. BIBLIOGRAPHIE

a. Bibliographie primaire (corpus)

Chrétien de Troyes, *Le chevalier de la Charrette ou le roman de Lancelot*, édition critique par MÉLA C., Paris, Librairie Générale Française, 1992.

Cycle du *Lancelot-Graal* :

- *L'Estoire del saint Graal*, édition critique par PONCEAU J.-P., Paris, Champion, 1997.
- *La Suite du roman de Merlin*, édition critique par ROUSSINEAU G., Genève, Droz, 2006.
- *Lancelot, Roman en prose du XIII^e siècle*, édition critique par MICHA A., 9 vol., Genève, Droz, 1978-1983.
- *La Queste du saint Graal* :
 - *La Queste del Saint Graal*, édition critique par PAUPHILET A., Paris, Champion, 1975.
 - *Queste del saint Graal*, édition critique par MARCHELLO-NIZIA C. et LAVRENTIEV A., Lyon, ENS de Lyon, 2019. Consultable sur la *Base de français médiéval* : <http://txm.ish-lyon.cnrs.fr/bfm/?command=documentation&path=/GRAAL>.
- *La Mort du roi Arthur*, édition critique par HULT D. F., Paris, Librairie Générale Française, 2009.

Le Haut Livre du Graal, Perlesvaus, édition critique par NITZE W. A. et JENKINS T. A., Chicago, The University of Chicago Press, 1932.

Le roman de Tristan en prose :

- Édition de Curtis :
 - *Le Roman de Tristan en prose*, tome 1, CURTIS R. L., Max Hueber Verlag, München, 1963.
 - *Le Roman de Tristan en prose*, tome 2, CURTIS R. L., E. J. Brill, Leiden, 1976.
 - *Le Roman de Tristan en prose*, tome 3, CURTIS R. L., D. S. Brewer, Cambridge, 1985.

- Édition de Droz : *Le Roman de Tristan en prose*, MÉNARD P. (dir.), 9 vol., Genève, Librairie Droz, 1987-1997.
- Édition de Champion : *Le Roman de Tristan en prose*, 5 vol., Champion, Paris, 1997-2007.

Le chevalier aux deux épées : roman arthurien anonyme du XIII^e siècle, édition critique par CARNÉ D. de, Paris, Classiques Garnier, 2012.

Le cycle de *Guiron le Courtois* :

- *Il ciclo di Guiron le Courtois*, vol. IV, *Roman de Guiron, parte prima*, édition critique par LAGOMARSINI C., Florence, Edizioni del Galluzzo, 2020.
- *Il ciclo di Guiron le Courtois*, vol. V, *Roman de Guiron, parte seconda*, édition critique par STEFANELLI E., Florence, Edizioni del Galluzzo, 2020.
- *Il ciclo di Guiron le Courtois*, vol. VI, *Continuazione del Roman de Guiron*, édition critique par VENEZIALE M., Florence, Edizioni del Galluzzo, 2020.

Les aventures des Bruns, édition critique par LAGOMARSINI C., Florence, Edizioni del Galluzzo, 2014.

Le roman de Laurin, fils de Marques le Sénéchal, édition critique par THORPE L., Cambridge, Heffer, [1960].

Floriant et Florete, édition critique par COMBES A. et TRACHSLER R., Paris, Champion, 2003.

Les Prophesies de Merlin, édition critique par BERTHELOT A., Cologny – Genève, Fondation Martin Bodmer 1992.

Claris et Laris, édition critique par PIERREVILLE C., Paris, Champion, 2008.

b. Bibliographie secondaire

Outils

- a) Index ou tables des noms propres et outils bibliographiques

Archives de littérature du Moyen Âge (Arlima), en ligne : <https://www.arlima.net/>.

BRUCE C. W., *The Arthurian Name Dictionary*, New-York – Londres, Garland Publishing, 1999. (Abrégé : ArND).

Complément bibliographique du Dictionnaire Étymologique de l'Ancien Français, disponible en ligne. URL : http://www.deaf-page.de/fr/bibl_intro.php.

FLUTRE L.-F., *Table des noms propres avec toutes leurs variantes figurant dans les romans du Moyen Âge : écrits en français ou en provençal et actuellement publiés ou analysés*, Poitiers, Centre d'études supérieures de civilisation médiévale, 1962, pp. IX-XVI et p. 215.

LACY N. J. (dir.), *The New Arthurian Encyclopedia*, New York – Londres, Garland Publishing, 1996.

LOOMIS R., *Arthurian Tradition & Chrétien de Troyes*, New York, Columbia University Press, 1949, « Appendix », pp. 477-492.

b) Dictionnaires d'ancien français

Anglo-Norman Dictionary, en ligne : <https://anglo-norman.net/>. (Abrégé : AND).

Dictionnaire Étymologique d'Ancien Français, en ligne : <https://deaf-server.adw.uni-heidelberg.de/> (Abrégé : DEAF).

Dictionnaire du Moyen Français (1330-1500), en ligne : <http://zeus.atilf.fr/dmf/> (Abrégé : DMF).

Französisches Etymologisches Wörterbuch, en ligne : <https://lecteur-few.atilf.fr/>. (Abrégé : FEW).

GODEFROY F., *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX^e au XV^e siècle*, en ligne : <http://micmap.org/dicfro/home/dictionnaire-godefroy>. (Abrégé : Gdf).

GODEFROY F., *Complément du dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX^e au XV^e siècle*, en ligne : <https://micmap.org/dicfro/introduction/complement-godefroy> (Abrégé : GdfC).

MATSUMURA T., *Dictionnaire du français médiéval*, Paris, Les Belles Lettres, 2015. (Abrégé : MATSUMURA).

TOBLER-LOMMATZSCH, *Altfranzösisches Wörterbuch*, en ligne : <http://as-bwc-tl.spdns.org/tl/ocr/>. (Abrégé : TL).

c) Dictionnaires de français moderne

Larousse (dictionnaire et encyclopédie), en ligne : <https://www.larousse.fr/>.

Le Robert, Dico en ligne : <https://dictionnaire.lerobert.com/>.

Trésor de la Langue Française informatisé, en ligne : <http://atilf.atilf.fr/tlf.htm> (Abrégé : *TLFi*).

Sources livresques et articles

a) Sur la littérature médiévale, arthurienne, Camelot

AURELL M., « La matière de Bretagne vers le continent au XII^e siècle », dans GENET J.-Ph., RUGGIU F.-J. (dir.), *Les Idées passent-elles la Manche ? Savoirs, représentations, pratiques (France-Angleterre, X^e-XX^e siècle)*, Actes du colloque de la Sorbonne, 18-20 septembre 2003., Paris, 2007. Consulté en ligne sur Academia : https://www.academia.edu/4263517/La_mati%C3%A8re_de_Bretagne_vers_le_continent_au_XIIe_si%C3%A8cle.

BOUGET H., « Matière de Bretagne et source : approche historiographique et critique » dans FERLAMPIN-ACHER C., GIRBEA C. (dir.), *Matières à débat. La notion de matière littéraire dans la littérature médiévale*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2017.

CHÈNERIE M.-L., *Le chevalier errant dans les romans arthuriens en vers des XII^e et XIII^e siècles*, Genève, Droz, 1986.

FIELD P. J. C., « Searching for Camelot », in *Medium Aevum*, Vol. XXXVII, n° I, pp. 1-22, 2018.

LOT F., PARIS G., « Nouvelles études sur la provenance du cycle arthurien. I. Glastonbury et Avalon », dans *Romania*, n° 108, 1898, pp. 529-573. Consulté en ligne sur Persée : https://www.persee.fr/doc/roma_0035-8029_1898_num_27_108_5558.

MARX J., *La légende arthurienne et le Graal*, Paris, Presses Universitaires de France, 1952, « Introduction », pp. 1-41.

MICHA A., *Essais sur le cycle du Lancelot-Graal*, Genève, Droz, 1987, pp. 251-282.

MICHA A., « Études sur le Lancelot en prose. II. L'esprit du *Lancelot-Graal* », dans *Romania*, n° 327, 1961, pp. 357-378. Consulté en ligne sur Persée : https://www.persee.fr/doc/roma_0035-8029_1961_num_82_327_2815.

MICHA A., *La tradition manuscrite des romans de Chrétien de Troyes*, Genève, Droz, 1966.

NICOLAS C., « Du fer à l'enfer. Les chevaliers enferrés dans le *Lancelot-Graal*, entre poétique du merveilleux et esthétique de la charité », dans GINGRAS F. (dir.), *Motifs merveilleux et poétique des genres au Moyen Âge*, Paris, Classique Garnier, 2015, pp. 301-313.

PICKFORD C. E., « Camelot », dans *Mélanges de langue et de littérature médiévales offerts à Pierre le Gentil*, Paris, C.D.U. et S.E.D.E.S, 1973, pp. 633-640.

ZINK M., *Littérature française du Moyen Âge*, Paris, Presses Universitaires de France, 1992.

ZUMTHOR P., *La Mesure du monde. Représentation de l'espace au Moyen Âge*, Paris, Seuil, 1993.

b) Sur la ville médiévale

BOUCHERON P. et MENJOT D., *Histoire de l'Europe urbaine. Tome 2 : La ville médiévale*, Paris, Seuil, 2011.

CHÉDEVILLE A., « Cité » dans GAUVARD C., DE LIBERA A. et ZINK M. (dir.), *Dictionnaire du Moyen Âge*, Paris, Presses Universitaires de France, 2009, pp. 294-295.

DUTOUR T., *La ville médiévale. Origine et triomphe de l'Europe urbaine*, Paris, Odile Jacob, 2003.

c) Sur les Sarrasins

BANCOURT P., *Les musulmans dans les chansons de geste du Roi*, Publications de l'Université de Provence, Aix-Marseille, 1982 [thèse doctorat], pp. 1-10 et pp. 24-29.

CHASE C., « Des Sarrasins à Camelot », in *Cahiers de recherches médiévales*, n°5, 1998, pp. 43-53. Consulté en ligne sur OpenEdition Journals : <https://journals.openedition.org/crm/1372>.

d) Sur l'intertextualité

GENETTE G., *Palimpseste. La littérature au second degré*, Paris, Seuil, 1982 [édition numérique].

GIGNOUX A.-C., « De l'intertextualité à la réécriture », dans *Cahiers de Narratologie*, n° 13, 2006. Consulté en ligne sur OpenEdition Journals : <https://journals.openedition.org/narratologie/329>.

LOGAN M.-R., « L'intertextualité au carrefour de la philologie et de la poétique », dans *Littérature*, n°41, 1981. Consulté en ligne sur Persée : https://www.persee.fr/doc/litt_0047-4800_1981_num_41_1_1334.

ZUMTHOR P., « Intertextualité et mouvance », dans *Littérature*, n°41, 1981, pp. 8-16. Consulté en ligne sur Persée : https://www.persee.fr/doc/litt_0047-4800_1981_num_41_1_1331.

e) Sur les concepts d'utopie et d'hétérotopie

BAUMGARTNER E., « Le monde arthurien, une utopie ? », dans *Europe, revue littéraire mensuelle*, n°985, Paris, Editions techniques, 2011, pp. 30-38.

FOUCAULT M., « Des espaces autres. Hétérotopies », conférence au Cercle d'études architecturales, 14/03/1967, dans *Architecture, Mouvement, Continuité*, pp.46-49. Consulté en ligne sur Michel Foucault, Infos : <https://foucault.info/documents/heterotopia/foucault.heteroTopia.fr/>.

FOUCAULT M., *Le Corps utopique suivi de Les Hétérotopies*, Paris, Nouvelles Éditions Lignes, 2009.

RAULET G, « L'utopie est-elle un concept ? », dans *Lignes*, n° 17, 1992, pp. 102-117. Consulté en ligne sur Cairn.

f) Autres

BROUSSARD J., « Histoire de l'Angleterre au Moyen Âge » dans *Annuaires de l'École pratique des hautes études*, 1978, pp. 651-673. Il est consultable en ligne sur Persée : https://www.persee.fr/doc/ephe_0000-0001_1977_num_1_1_6424.

BUREAUX G., « Pas d'armes et vide iconographique : quand le texte doit remplacer l'image (XVe siècle) » dans *Perspectives médiévales*, n°38, 2017. Consulté en ligne sur OpenEdition Journals : <https://journals.openedition.org/peme/12792>.

DASSIÉ J., « La grande lieue gauloise. Approche méthodologique de la métrique des voies », dans *Gallia*, n°56, 1999, pp. 285-311. Consulté en ligne sur Persée : https://www.persee.fr/doc/galia_0016-4119_1999_num_56_1_3011.

ELIANE G. (« Viviane »), « La fête au Moyen Âge », publié sur *Histoire pour tous* : <https://www.histoire-pour-tous.fr/dossiers/5101-la-fete-au-moyen-age.html>.

FRANÇOIS J., « La constitution d'un mythe littéraire : la Célestine à l'époque contemporaine », dans *Littérature*, n° 74, 2016, pp. 149-158. Consulté en ligne sur OpenEdition Journals : <https://journals.openedition.org/litteratures/550>.

WOLEDGE B., « Traits assurés par la rime ou par la mesure : l'exemple de Guiot, copiste de Chrétien », dans *Mélanges de langue et littérature françaises du Moyen Âge offerts à Pierre Jonin*, Presses universitaires de Provence, 1979. Consulté en ligne sur OpenEdition Books : <https://books.openedition.org/pup/3763?lang=fr>.

Compte rendu

BOVE B., « T. Dutour, *La ville médiévale. Origine et triomphe de l'Europe urbaine* » [compte rendu], dans *Société française d'histoire urbaine*, 2005/1, n°12, pp. 193-196. Consulté en ligne sur Cairn.info : <https://www.cairn.info/revue-histoire-urbaine-2005-1-page-193.htm>.

Sites internet

Le cycle du Lancelot-Graal, traduit par Micheline de Combarieu du Grès : <https://sites-recherche.univ-rennes2.fr/cetm/combarieu/LG-accueil.htm#>.

Exposition BnF virtuelle sur Arthur, en ligne : <http://expositions.bnf.fr/arthur/index.htm>.

The Camelot Project : <https://d.lib.rochester.edu/camelot-project>.

The Charrette Project : <http://www.princeton.edu/~lancelot/ss/>.

Sources iconographiques

BOUCHERON P. et MENJOT D., *Histoire de l'Europe urbaine. Tome 2 : La ville médiévale*, Paris, Seuil, 2011, p. 91 et p. 93.

BOUSSER B., « Relique arthurienne : la Table Ronde de Winchester », sur le site *Coupe-File Art* : <https://www.coupefileart.com/post/relique-arthurienne-la-table-ronde-de-winchester>.

Carte d'Angleterre avec les frontières et les villes principales (avec noms), sur le site *d-maps* : https://d-maps.com/carte.php?num_car=14753&lang=fr.

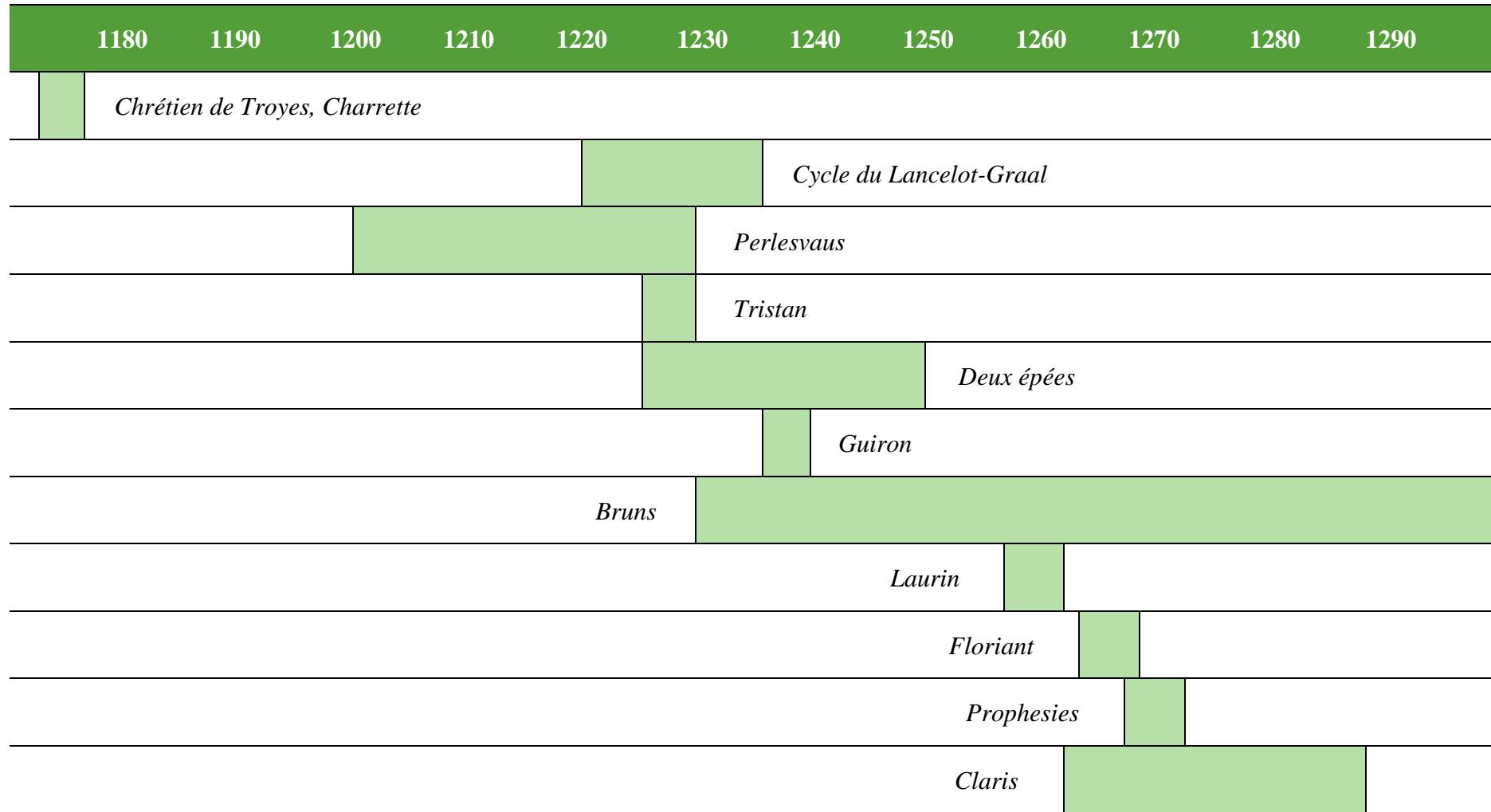
Carte d'Angleterre avec les frontières, les comtés et les villes principales (sans noms), sur le site *d-maps* : https://d-maps.com/carte.php?num_car=15753&lang=fr.

MICHA A., *Essais sur le cycle du Lancelot-Graal*, Genève, Droz, 1987, p. 282.

VII. ANNEXES

Annexe 1 : Frise chronologique des textes du corpus selon leur date de composition

Dans cette annexe, nous présentons l'ordre chronologique des textes de notre corpus. Les cases en couleur indiquent la fourchette temporelle de composition des textes. Pour certains textes dont la fourchette temporelle est très large et imprécise (premier tiers du XIII^e siècle pour le *Perlesvaus*, deuxième quart du XIII^e siècle pour *Deux épées* ou encore la seconde moitié du XIII^e siècle pour les *Brunns*), nous avons considéré l'ordre le plus probable pour les textes.



Annexe 2 : Relevé des indications erronées dans les index des éditions de référence

Textes	Indications erronées de l'index	Corrections
Lancelot	[T. 4]	Ajout : LXXXIII-68
Queste	[Pauphilet] p. 279, l. 24	p. 279, l. 26
Mort Artu	[T.1] § 1	§ 2
	[T. 1] § 5	§ 6
Tristan	[Curtis, t.3] § 879	Aucune occurrence de Camelot au § 879.
	[Champion, t.3] § 73, l. 21	§ 73, l. 20
	[Champion, t.4] Manque des numéros de lignes.	Ajouts de lignes : § 80, l. 7 et l. 33 § 91, l. 6 et l. 12
Guiron	[Parte seconda] § 1229.3	§ 1229.6
	[Parte seconda]	Ajout : § 1396.16
Prophesies	f. 77R	f. 76V
	f. 177R	f. 176V
Claris	v. 11366	v. 11367
	v. 16194	v. 16184

Pour certains tomes du Tristan de Champion, les éditeurs indiquent non seulement le numéro du paragraphe mais aussi un numéro de ligne. Or, dans plusieurs cas, un seul numéro de ligne est indiqué alors que plusieurs occurrences sont présentes dans le paragraphe. Nous avons indiqué les numéros de ligne qui ont été omis.

Annexe 3 : Les formules descriptives du voyage

Nous indiquons uniquement la forme de la première occurrence trouvée au sein de notre corpus, selon la chronologie, et nous préciserons la référence précise du texte de cette forme. Pour indiquer que cette locution est utilisée à plusieurs reprises, nous mettrons (etc.) mais ne préciserons pas tous les lieux des textes. Quand l'extrait était trop long, nous avons résumé en quelques mots. Le plus souvent, il s'agit de voyage entre Camelot et un autre lieu.

Circonstances	Locutions : référence de la forme utilisée
Vitesse	<ul style="list-style-type: none">- <i>Erramment</i> : <i>Suite Merlin</i>, p. 66, § 92 (etc.).- <i>Au ferir des esperons</i> : <i>Prophesies</i>, p. 105, f. 37Rb.- <i>Au plus hastivement qu'il puet</i> : <i>Tristan</i>, Champion, t. 4, p. 76, § 91.- <i>Com se la foldre le chaçast</i> : <i>ibid.</i>
Types de lieux	<ul style="list-style-type: none">- <i>Par estranges lius et loing et pres</i> : <i>Estoire</i>, p. 479, § 759.- <i>Les monz et les larris</i> : <i>Floriant</i>, p. 462, v. 7670.- <i>Par mi la mer</i> : <i>Prophesies</i>, p. 122, f. 46Va.- <i>Tant ke par mer ke par tiere</i> : <i>Prophesies</i>, p. 351, f. 176Vb.- <i>A la mer</i> : <i>Tristan</i>, Curtis, t. 2, p. 164, § 571.

Description du chemin	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Une hore avant et autre arriere : Mort Artu</i>, p. 380, § VII-1. <p>Sur base de l'adjectif <i>droit</i> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Droit : Tristan</i>, Champion, t. 2, p. 63, § I-2. - <i>Tot droit : Tristan</i>, Curtis, t. 2, p. 215, § 635. - <i>Au plus droit qu'elle puet : Tristan</i>, Champion, t. 2, p. 398, § 224. - <i>Droitement : Guiron</i>, t. 2, p. 791, § 1394 (etc.) - <i>Plus droitement : Tristan</i>, Droz, t. 2, p. 193, § 80. - <i>Tot droitement : Mort Artu</i>, p. 486, X-35. - <i>Son chemin droit : Lancelot</i>, t. 4, p. 284, § LXXXI-31. - <i>Tot le droit chemin : Lancelot</i>, t. 2, p. 84, § XL-5. - <i>Le plus droit chemin : Tristan</i>, Droz, t. 3, p. 269, § 241. - <i>La droite voie : Lancelot</i>, t. 2, p. 320, § LX-15.
Longueur ou durée	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Tant que : Lancelot</i>, t. 7, p. 260, § XXIIa-25 (etc.). - <i>Tant de liex en liex lonc : Suite Merlin</i>, p. 196, § 241. - <i>Tout son chemin : Tristan</i>, Droz, t. 3, p. 96, § 48. - <i>Tote la voie : Tristan</i>, Champion, t. 2, p. 404, § 229. - <i>Le grant chemin : Tristan</i>, Champion, t. 2, p. 403, § 229 - <i>Tout le jour entier et l'endemain aussi et le tierc jour et le quart : Suite Merlin</i>, p. 152, § 193. <p>Sur base du nom <i>jornee</i> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Par ses jornees : Lancelot</i>, t. 4, p. 295, § LXXXIII-16 (etc.). - <i>A petites jornees : Mort Artu</i>, p. 254, § II-16. - <i>Par mainte journee : Guiron</i>, t. 1, p. 323, § 288 (etc.). - <i>Autresi grant journee : Mort Artu</i>, p. 552, § XIII-3. - <i>De jour en jour : Suite Merlin</i>, p. 152, § 193.

Temporalité	<ul style="list-style-type: none"> - <i>A granz jornee</i> : <i>Tristan</i>, Champion, t. 2, p. 124, pg 41. - <i>Celui jor</i> : <i>Lancelot</i>, t. 4, p.284, § LXXXII-1. - <i>De nuiz et de jorz</i> : <i>Lancelot</i>, t. 5, p. 147, § XCIII-44. - <i>Jusq'au soir</i> : <i>Mort Artu</i>, p. 304, § III-17. - <i>A la froidor</i> : <i>Mort Artu</i>, p. 304, § III-17. - <i>Tote la nuit</i> : <i>Mort Artu</i>, p. 198, § I-9. - <i>Tot cel jor</i> : <i>Mort Artu</i>, p. 798, § XXII-1.
Manière	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Sans aventure trouver</i> : <i>Suite Merlin</i>, p. 152, § 193 (etc.) - <i>En tel maniere</i> : <i>Tristan</i>, Curtis, t. 3, § 828 (etc.) - <i>Trop joiosement</i> : <i>Guiron</i>, t. 2, p. 791, § 1394. - <i>En tel maniere que onques ne se reposerent</i> : <i>Mort Artu</i>, p. 198, § I-9 - <i>Lie et joieuse</i> : <i>Lancelot</i>, t. 4, p. 131, § LXXV-8. - <i>Qe oncques ne se repose ne de jor ne de nuit</i> : <i>Tristan</i>, Champion, t. 4, p. 76, § 91. - <i>Au plus coiemment que il oucquez pot</i> : <i>Tristan</i>, Champion, t. 1, p. 302, § VI-7. - <i>Au plus cheleement et au plus coiemment que je onques porai</i> : <i>Tristan</i>, Droz, t. 2, p. 77, § 9. - <i>Si celeement</i> : <i>Guiron</i>, t. 2, p. 796, § 1397.

**Distances
parcourues : en
lieue**

- *Il estoit ja tant aprochiez de Camahalot qe il veoit la cité tout clerement com cil qi en estoit pres a deus lieues englesches : Guiron*, t. 2, p. 793, § 1394.
- *Ilz chevauchoient par une forest qui estoit pres de Kamalhot a dix lieues : Bruns*, p. 461, § 209.
- Lawenor à 22 lieues anglaises : *Lancelot*, t. 7, p. 259-260, § XXI-25
- *Une forest jusc'a .II. lieues engleses pres de Camaalot : ibid.*
- *Il vindrent a demie lieue de la Joiose Garde : Mort Artu*, p. 552, § XIII-3.
- Maison de veuve en lisière de forêt à moins de 5 lieues gauloises : *Lancelot*, t. 7, p. 437-438, § XLVa-1.
- Alfain-Camelot : *Mort Artu*, p. 432, § X-1.
- *Il se troverent a l'endemen en la Grant Bretaigne, a une liue englesche pres d'une cité mout riche qui estoit apelee Kamaalot : Tristan*, Curtis, t. 1, p. 199, § 400.
- Roche Antive-Camelot : *Tristan*, Droz, t. 1, p. 461, § XII-7
- *Quant il fu tant aprochiés de Camaaloth k'il en estoit pres a mains de .VI. liues englesques : Tristan*, Droz, t. 3, p. 269, § 241.

Distances

**parcourues : en
jour**

- *Tant chevauchai par mes journées que je ving a .II. journées pres de Camaalot : Guiron*, t. 1, p. 620, § 687.
- Carduel-Camelot, 15 jours avec détours par châteaux : *Lancelot*, t. 7, p. 434-435, § XLIV-1.
- Château de la menace de Morghe : *Lancelot*, t. 4, pp. 338-339, § LXXXIII-67.
- Gaunes-Camelot, 27 jours : *Lancelot*, t. 6, pp. 170-171, § CV-29.
- Fille de Pellés arrive à Camelot : *Lancelot*, t. 6, pp. 171-172, § CV-31.
- Londres-Camelot : *Lancelot*, t. 5, pp. 167-168, § XCIV-23.
- Babylone-Camelot : *Queste* (éd. MARCHELLO-NIZIA et LAVRENTIEV), p. 155, § 349 (f. z_191d).

Annexe 4 : Tableau des lieux de légende mis en lien avec Camelot

Catégories (selon ordre de présentation)	Lieux
Lieux inclassables	Pont Périlleux, Cimetière Périlleux, Pont des Cinq Lances
Régions	Norgales, Cornouailles, Gaunes, Vaux de Camelot
Forêts	Forêt de Tintagel, forêt Soutaine, forêt Duise, forêt de Pomenglois
Rivière	Humber
Cités	Carduel, Escalot, Winchester, Douvres, Londres.
Châteaux	Alfain, Galafort, Lawenor, Tanebourg, Tauroc, Belloé, Roche Antive. Château de la Charrette, Château de la Joyeuse Garde, château de l'Ombre. Château de Vagan, château de Lambor, château de l'Hermite Noir.

Annexe 5 : Table des extraits

Dans cette annexe, nous reprenons tous les extraits de notre corpus qui seront utilisés au sein notre recherche. Nous conserverons la numérotation utilisée et ferons une répartition selon les chapitres dans lesquels nous faisons appel aux extraits. Nous indiquons également dans la colonne « page », le numéro de la page du présent travail où se situe l'extrait. En outre, nous ne répéterons pas la référence complète des extraits mais noterons simplement le nom du texte. Nous mettons entre parenthèses, à la suite du numéro de page, la mention « n. » suivie du numéro de la note où se trouve la référence complète.

Descriptions de la cité	Pages	
E.a.1.	[J]ou lor respondrois ke il le sorent par la cape maistre Antoine ki remest desus la tour de Camaalot quant Morghe i fu portee ensi com vous aves oi cha en arriere, ke uns clers de Gales l'acata droitement a Camaalot et la porta en Gales. <i>(Prophesies)</i>	p. 21, n. 57
E.a.2.	Lors esgarde le siege de la vile et la tor et les moustiers[.] <i>(Lancelot)</i>	p. 21, n. 58
E.a.3.	Et quant il vint en la mestre rue, si la trova portendue de dras de soie et de ver et de gris ausi richement com se Diex i deust descendre, et toutes voies le fait li rois por amor de Lancelot et por honor. <i>(Lancelot)</i>	p. 24, n. 74
E.a.4.	Et chevaucherent tant sans aventure trouver qu'il n'est a mettre en compte, mais tant firent qu'ilz vindrent en la maistresse ville de Kamaloth et s'en allerent au maistre palais, descendirent et monterent les degrez, la ou il trouverent en la maistresse salle le roy a grant compagnie de barons. <i>(Bruns)</i>	p. 24, n. 75
E.a.5.	Celi soer comanda li rois que li vallez alast veillier a la mestre yglise de Kamaalot[.] <i>(Tristan)</i>	p. 25, n. 76

E.a.6.	Quant il vindrent a la cort, si descendirent et emmenerent Lancelot el mestre palais. (<i>Lancelot</i>)	p. 25, n. 77
E.a.7.	A cel jor tenoit le rois Artus sa cort a Camaalot qui estoit la plus aventurose vile qu'il eust et une des plus delitables[.] (<i>Lancelot</i>)	p. 26, n. 80
E.a.8.	Il chevauche toute la praeirie et entre en la cité [de Kamaalot] qui moult estoit riche et planteïve de touz biens[.] (<i>Lancelot</i>)	p. 27, n. 84
E.a.9.	Tant qu'en Bretaigne sont venu Ou li roys Artus s'ot tenu A Kamaalot la cité Qui est de grant nobilité. (<i>Claris</i>)	p. 27, n. 86
E.a.10.	[I]l se troverent a l'endemen en la Grant Bretaigne, a une lieue englesche pres d'une cité mout riche qui estoit apelee Kamaalot, la plus bele et la plus riche qui fust a celi tens en la Grant Bretaigne. (<i>Tristan</i>)	p. 27, n. 87
E.a.11.	[L]i rois Uterpendragon tint une autre grant cort riche et noble a Camahalot. (<i>Guiron</i>)	p. 27, n. 88
E.a.12.	Et quant il fu arivez a Londres, si demanda nouveles dou roi et an li dist qu'il le porroit trover a Kamaalot et d'iluec ne se mouvoit il gueres souvent. (<i>Lancelot</i>)	p. 28, n. 92
E.a.13.	[L]e rois Artus sejornoit a Camaalot[.] (<i>Lancelot</i>)	p. 28, n. 93
E.a.14.	[Le roi Marc] demanda a un chevalier [...] en quel leu il porroit plus tost trover le roi Artus. Et cil li dist : « Sire, sanz faille vos le porroiz trover a Camaalot, ou a pres de Camaalot, car illeuc demore il plus volentiers que en autre leu. » (<i>Tristan</i>)	p. 28, n. 94
E.a.15.	[Brian des Îles] finit par trouver le roi Arthur, qui séjourne à Camelot[.] (<i>Deux épées</i>)	p. 29, n. 95

Un lieu d'évènements : fêtes, cours, tournois et cérémonies funéraires

E.b.1.	Et s'il avient que nus de vos poisse eschaper de la bataille, je vos pri que vos portez mon cors a Kamaalot, si le ferez enterrer en l'iglyse por amor de Gauvain, qui i gist. (<i>Mort Artu</i>)	p. 30, n. 98
E.b.2.	A cel jor tenoit le rois Artus sa cort a Camaalot qui estoit la plus aventurose vile qu'il eust et une des plus delitables ; mais ce n'estoit mie des hautes cors merveilloses qu'il soloit tenir a la vie del buen Galehout[.] (<i>Lancelot</i>)	p. 30, n. 99
E.b.3.	[L]i rois Artus mande par tout le roialme de Logrez et par toutes les terres qui a lui sont sosmizez que tuit li chevalier, ausi li povre come li riche, aussi li veillart comme li jovencel, viengnent a Camaalot a ceste Pentecoste, et tout ausi mande il as dames et as damoiseles. (<i>Tristan</i>)	p. 31, n. 100
E.b.4.	[V]oil ge que en la prairie de Kamaalot soit oreンドroit comenciez .i. tornoiemenz si envoisiez que apr�s noz morz en facent remembrance li oir qui apr�s nos vendront. (<i>Queste</i>)	p. 31, n. 103
E.b.5.	Palamed�s prist congiez a ses compaignons et s'en vet a Kamalot, ou il prist le saint batisme et devint compagnons de la Table Reonde. (<i>Bruns</i>)	p. 33, n. 108

Camelot avant Arthur

E.c.1.	[I]l avint ja que li rois Uterpandragon tint une grant court en la chite de Kamaaloth, et fu cele court tenue en un est� a la feste Saint Jehan tout droitement. A celui point que cele feste estoit tenue en tel mani�re en la prairie de Camaloth[.] (<i>Guiron</i>)	p. 34, n. 109
E.c.2.	[I]l avint ja qe mi peres venoit ja de Camahalot, ou une grant cort merveilleuse avoit est� tenue a celui point, qe li rois	p. 34, n. 110

	Uterpendragon l'avoit tenue si grant et si estrange qe lonc tens en fu puis parlé de cele cort. (<i>Guiron</i>)	
E.c.3.	Aprés ce ne demora mie granment de tens qe li rois Uterpendragon tint une autre grant cort riche et noble a Camahalot. Et vint a cele cort grant gent et mout grant chevalerie. (<i>Guiron</i>)	p. 34, n. 111
E.c.4.	[I]l vindrent a une cité que l'en apeloit Camaalot. Cele citez estoit la plus riche cité que sarrazins eüssent en la Grant Bretaigne et estoit de si grant autorité qe li roi paien i estoient coroné et i estoit la mahomerie plus haute et plus grant qu'a nule autre cité. (<i>Estoire</i>)	p. 34, n. 112
E.c.5.	Josephés comanda a abatre les temples as païens qu'il avoient fondez en la cité de Camaalot et ardoir les ydres et fist destruire outrement toz les edifiemenz de la loi païenie ; et fist el mileu de la cité fonder une yglise en lenor de monseignor seint Estiene, le martyr. (<i>Estoire</i>)	p. 35, n. 116
E.c.6.	Il fu voirs que quant Joseph de Barimathie, le gentils chevaliers qui tant ama Jhesu Crist vint en la Grant Bretaigne o tot le pueple des crestiens qu'il amenoit des estranges contrees, qu'il vint droitement a la cité de Camaalot que li rois Agrestes tenoit, et c'estoit le plus fel rois qui a cel tens fust el monde. Et quant Joseph vint en la vile, si commença a prechier le non del Haut Seignor, ne il n'avoit a cel termine en la Grant Bretaigne se Sarrazins non. Si avint celui jor par la volenté Nostre Seignor que mil et cinquant Sarrasin furent torné a la crestiene lei et deguerpirent la malvaise creance qu'il avoient tos dis maintenue. (<i>Lancelot</i>)	p. 35, n. 117

La forêt et la prairie de Camelot

E.d.1.	[I]l entre dedenz la forest qi Camahalot avironoit de toutes parz, qar la forest estoit grant durement, a la verité dire. (<i>Guiron</i>)	p. 36, n. 120
E.d.2.	[L]or avint un jor que aventure les aporta en la riviere de Camaaloth droit a l'oreille de la forest [de Camaaloth.] (<i>Tristan</i>)	p. 36, n. 123
E.d.3.	La nuit jut chiés le chevalier et ch'estoit sor la riviere de Camaalot[.] (<i>Lancelot</i>)	p. 36, n. 124
E.d.4.	[I]l prist sa voie parmi la praerie meïsmes ou le roi Artus avoit fet tendre grant partie de ces paveillons ez prez de Camaaloth. Et a celle heure meïsmes que misere Tristan venoit par les prez, estoit li rois es paveillons[.] (<i>Tristan</i>)	p. 37, n. 127
E.d.5.	[I]l vint a Kaamalot [...] Il chevauche toute la praerie et entre la cité. (<i>Lancelot</i>)	p. 37, n. 128
E.d.6.	Au jor qui fu nomez [del tournoiemment], poïst l'en vooir en la praerie dehors la cité de Kamaalot tex .xxx. mil homes[.] (<i>Mort Artu</i>)	p. 38, n. 133
E.d.7.	[Il] chevauche tant par ses jornees qu'il vint a Kamaalot et trova les loges de fust qui la estoient drecies por le tournoiemment et duroient .I. demi liue de lonc. (<i>Lancelot</i>)	p. 38, n. 134
E.d.8.	Et li rois Artus, qui fu remés el palés, comande a ses serjanz que il facent en la praerie de Kamaalot .i. feu grant et merveilleus ou la roïne sera mise. [...] Et cil a cui il fu comandé font le feu apareillier ; et quand il fu si granz que cil del palés le parent bien vooir, li rois a comandé que l'en amoint avant la roïne, et l'en li amoine. (<i>Mort Artu</i>)	p. 38, n. 136

Le monde arthurien

E.e.1.	Seignor, ne cuidiez mie que ce soit cil Camaalos donc cil conteor content, la o li rois Artus tenoit si sovent sa cort. Cil Camaalos qui fu a la Veve Da[me] seoit au cief de la plus sauvage isle de Gales, pres de la mer, devers Occident. Il n'i avoit que le rechet e la forest e l'aigue qui l'avironnoit. Li autre Camaalot seoit a l'entree dou roiaume de Logres, si estoit poplez de gent, e estoit asiz au cief de la terre lo roi, por ce que il justisoit totes les terres qui de cele part marchisoient a la soue. (<i>Perlesvaus</i>)	p. 39, n. 139
E.e.2.	[Gauvain] voit .i. chastel aparoir pres de la forest desor une monteigne ; e estoit clos de grant cengle de mur a qerniax, e avoit dedenz riches sales fenestrees qui paroient par desus les murs, e avoit une tor ancienne enmi le chastel, e estoit avironnez de granz iaues e de granz praeries e de riche forest. (<i>Perlesvaus</i>)	p. 40, n. 140
E.e.3.	Li rois Marc s'en parti atant et acolli son chemin tout droit vers Camaalot. (<i>Tristan</i>)	p. 42, n. 146
E.e.4.	Quant il orent armé monseignor Lancelot, si se metent a la voie[.] (<i>Tristan</i>)	p. 42, n. 147
E.e.5.	Et quant il se furent mis au chemin, si errerent tant par lor jornees que il vindrent a la cité de Kamaalot[.] (<i>Mort Artu</i>)	p. 42, n. 148
E.e.6.	Atant s'em part Lanceloz des damoiseles et monte en son cheval ; si s'an vont entre lui et la vielle et errerent dusqu'au soir qu'il vindrent a une blanche abeille de nonains. (<i>Lancelot</i>)	p. 42, n. 149
E.e.7.	Lors se mist au chemin et tant chevaucha puis q'il vint pres de Camalot[.] (<i>Guiron</i>)	p. 42, n. 150
E.e.8.	[S]i s'arma errament et vint a Camahalot[.] (<i>Guiron</i>)	p. 43, n. 152

E.e.9.	[Un chevalier] monta sour son cheval, et s'en issi hors de Camaalot au ferir des esperons. (<i>Prophesies</i>)	p. 43, n. 153
E.e.10.	Tant vait les monz et les larris Qu'il est em Bretaigne venus. (<i>Floriant</i>)	p. 43, n. 156
E.e.11.	Et qant il se fu partiz de Galafort [...], il errerent tant par estranges lius et loing et pres qe il vindrent a une cité que l'en apeloit Camaalot. (<i>Estoire</i>)	p. 43, n. 157
E.e.12.	[Lanceloz] si chevaucha par mi la forest de Kamaalot, une hore avant et autre arriere[.] (<i>Mort Artu</i>)	p. 44, n. 158
E.e.13.	[I]lz monterent sur leurs chevaux [...] se mistrent au chemin et chevaucherent tant par leurs journées sans aventure trouver qu'ilz furent en la grant plaine du chasteau de l'Ombre[.] (<i>Bruns</i>)	p. 44, n. 159
E.e.14.	Tant ont chevauchié c'a la mer viennent[.] (<i>Lancelot</i>)	p. 44, n. 160
E.e.15.	Et quant il sont monté, il chevauchent tant qu'il viennent a Kamaalot. (<i>Tristan</i>)	p. 44, n. 161
E.e.16.	Ilz chevauchent maintes journées sans aventure trouver[.] (<i>Bruns</i>)	p. 45, n. 163
E.e.17.	[M]e parti je de ceste contree sans compaingnie de nului, et tant chevauchai par mes journées que je ving a .II. journées pres de Camaalot. (<i>Guiron</i>)	p. 45, n. 164
E.e.18.	[L]i Chevaliers a .II. Espees chevauche [...] tout le jour entier et l'endemain aussi et le tierc jour et le quart sans aventure trouver qui face a ramentervoir en conte. (<i>Suite Merlin</i>)	p. 45, n. 165
E.e.19	Au soir, entor l'eure de vespres, lors avint si bien que il arriverent el roialme de Logres[.] (<i>Tristan</i>)	p. 46, n. 167
E.e.20.	[I]l chevauchierent tote la nuit en tel manière que onques ne se reposerent. (<i>Mort Artu</i>)	p. 46, n. 168

E.e.21.	[I]l monterent et chevauchierent a la froidor[.] (<i>Mort Artu</i>)	p. 46, n. 169
E.e.22.	[Il] oirre de nuiz et de jorz tant par ses jornees qu'il vint a Kamaalot a .I. diemanche matin. (<i>Lancelot</i>)	p. 46, n. 170
E.e.23.	[N]e nos ne chevaucheron entre moi et toi fors de nuiz, car por rien nule ge ne vodroie estre aperceüz en ceste voie. (<i>Mort Artu</i>)	p. 46, n. 171
E.e.24.	[N]ous nous meismes au chemin et chevauchasmes puis moult par mainte journee sans aventure trouver qui face a ramentervoir en compte. (<i>Guiron</i>)	p. 47, n. 173
E.e.25.	Et la damoisele se part de sa seror, si tost comme Lanceloz s'en fu alez et chevauche vers Camaalot lie et joieuse. (<i>Lancelot</i>)	p. 47, n. 175
E.e.26.	Li chevalier qi de Camahalot venoit chevauchoit trop joiosement[.] (<i>Guiron</i>)	p. 47, n. 176
E.e.27.	Pour faire le commandement de la dame me parti je de ceste contree sans compaingnie de nului, et tant chevauchai par mes jornees que je ving a .II. jornees pres de Camaalot. (<i>Guiron</i>)	p. 49, n. 186
E.e.28.	Si demoura en Gaule jusqu'à Pasques. [...] Au quinzieme jor après Pasques s'em parti, mes li barons distrent qui o lui erent qu'il s'en ralast em Bretaingne et il s'i acorda bien : si se partirent maintenant de Gaunes et errerent jusqu'a la mer et passerent outre au plus tost qu'il parent et chevaucherent tant qu'il vinrent a Kamaalot .VIII. jorz devant Pentecoste. (<i>Lancelot</i>)	p. 49, n. 187
E.e.29.	[Boorz] si se parti de Sarraz tot armez et vint a la mer et entra en une nef. Si li avint si bien que en assez poi de tens ariva el roialme de Logres. Et quant il fu venuz el païs, si chevalcha	p. 50, n. 189

	tant par ses jornees qu'il vint a Camaalot, ou li rois Artus estoit. (<i>Queste</i>)	
E.e.30	Quant il [Marc] fu partiz de Cornaille compaignié [...], au plus coiemment que il oucquez pot, il chevaucha tant que a la mer vint et ce mist en une nef et passa ou roiaume de Logrez [...]. Li rois Marc s'en parti atant et accolli son chemin tout droit vers Camaalot. (<i>Tristan</i>)	p. 50, n. 191
Construction de la légende		
E.f.1.	D'iluec chevauchierent par droites enseignes del roi Artu, si lor fu dit que li rois seroit a Chamaalot a chele feste. Et il acueillent lor chemin tant qu'il vindrent le jueudi au soir a un chastel qui a a non Lawenor, si est a .XXII. lieues engleces de Camaalot. A l'endemain mut la dame moult matin por errer la matinee, car moult estoit grans li caus et aspres, si chevaucha tout une forest jusc'a .II. lieues engleses pres de Camaalot[.] (<i>Lancelot</i>)	pp. 56-57, n. 211
E.f.2.	[E]t celle forest [appelee Duise] si joingnet ovecquez la forest de Camaaloth. (<i>Tristan</i>)	p. 59, n. 215
Camelot dans l'encyclopedie fictionnelle arthurienne		
E.g.1.	[Q]uant li rois fu partiz del cors mon seignor Gauvain, qu'il ot envoié a Kamaalot, qu'il revint au chastel de Dovre, s'i sejorna tot cel jor. (<i>Mort Artu</i>)	p. 69, n. 260
E.g.2.	Et li rois Artus [...] lors monta entre lui et ses barons, et s'en partirent de la cité et chevauchierent celui jor jusq'a .i. chastel que l'en apeloit Lambor ; [...] L'endemain se partirent d'iluec et chevauchierent autresi grant jornee com il avoient fet le jor devant ; einsi chevauchierent tant par lor jornees que il vindrent a demi lieue de la Joiose Garde. Et por ce que il virent le chastel si fort que il ne dotoit force de gent ne si ne pooit estre assegiez se de loig non, si se logierent il trestuit	p. 73, n. 266

	sor la riviere del Hombre en trés et en paveillons et en fueillies, mes ce fu bien loig del chastel, bien le tret d'une arbaleste et plus que l'en ne traissist a .ii. foiz d'un arc. (<i>Mort Artu</i>)	
E.g.3.	Au soir, entor l'eure de vespres, lors avint si bien que il arriverent el roialme de Logres pres d'un chastel que l'en apeloit Roche Antive, et estoit cilz chastiax loinz de Camaaloth plus de .II. jornees. (<i>Tristan</i>)	p. 73, n. 269
E.g.4.	Et il acueillent lor chemin tant qu'il vindrent le jueudi au soir a un chastel qui a a non Lawenor, si est a .XXII. lieues engleces de Camaalot. (<i>Lancelot</i>)	p. 74, n. 270
E.g.5.	Cele nuit se jurent a .i. chastel que l'en apeloit Alfain ; et de celui jor si n'avoit mes qe .iiii. jors jusq'a la quaranteine que li jorz la roïne Guinievre devoit estre. Et lors dist Lanceloz a Hestor, son frere, et a Boort, son cosin : « Vos en iroiz a la cité de Camaalot, s'i demorerez jusq'a mardi, car adonques est li jorz de ma dame la roïne Guinievre. (<i>Mort Artu</i>)	p. 74, n. 272
E.g.6.	[Q]uant li dui cosin se furent parti de Lancelot del Lac, si chevauchierent tant que il vindrent entor hore de none a la cité de Kamaalot ; et ce parent il molt bien fere, car d'Alfain si n'avoit que .xxx. liues englesches jusq'a la cité de Kamaalot. (<i>Mort Artu</i>)	p. 74, n. 273
E.g.7.	[Li roys Artus] vouloit celui jor [de la Pentecouste] tenir la plus riche cort et la plus haute et la plus envoisie q'il oncques tenist jor de sa vie ; ne lla cort q'il avoit tenue a con coronement n'avoit esté noient anvers de celle q'il tendra a ceste foiz. (<i>Tristan</i>)	p. 76, n. 284
E.g.8.	Après s'en parti [de Camalaoth] et ala sejourner a Carduel, une ville biele et riche et bien assise chité. (<i>Suite Merlin</i>)	p. 77, n. 288

E.g.9.	Si dist li rois qu'il tendroit sa cort a Camaalot, kar la cités est grans et bien hebergie : si i seront sa gent plus a aise que a Cardueil. (<i>Lancelot</i>)	p. 77, n. 289
E.g.10.	Li rois Artus, che dist li contes, avoit longement soujorné a Cardueil en chel termine et il n'i avenoit mie grantment d'aventures : si anuia moult as compagnons de che qu'il i avoient si longement sejorné et ne veoient rien de chou qu'il soloient veoir. Et a Keu le senescal en paranoia trop ; si en parla moult sovent et disoit oiant le roi que trop estoit chis sejors anuieus et que trop avoit duré. (<i>Lancelot</i>)	p. 77, n. 290
E.g.11.	Li rois Artus, che dist li contes, avoit longement soujorné a Cardueil en chel termine et il n'i avenoit mie grantment d'aventures : si anuia moult as compagnons de che qu'il i avoient si longement sejorné et ne veoient rien de chou qu'il soloient veoir. Et a Keu le senescal en paranoia trop ; si en parla moult sovent et disoit oiant le roi que trop estoit chis sejors anuieus et que trop avoit duré. (<i>Lancelot</i>)	p. 77, n. 291
E.g.12	Quant li rois ot esté a Logres et a Camaalot et a Carlion et a maintes autres boines villes, si li retraint li cuers vers Carduel, car che estoit la vile ou il plus volentiers sejournoit, car trop estoit bien seans et aaisie[.] (<i>Lancelot</i>)	p. 79, n. 295

Quelques éléments fondateurs du mythe

E.h.1.	[S]achiez qe ge vos contasse nouvelles de la plus envoisee cort et de la plus noble qe rois crestien tenist onques, ce est bien la cort qe li rois Artus tient a Camahalot chascun jor. (<i>Guiron</i>)	p. 85, n. 306
E.h.2.	Li rois Artus meïsmes, si tost com il out messe oïe a la mestre yglise de la cité de Kamaalot, lors monta entre lui et ses barons[.] (<i>Mort Artu</i>)	p. 85, n. 307

E.h.3.	Et lors se part Lancelot de laienz entre lui et ses compagnons ; et chevauchent ensemble tant qu'il sont venu a Kamaalot a hore de tierce, et li rois ert alez au mostier por oïr la messe a grant compagnie de hauz homes. (<i>Queste</i>)	p. 85, n. 308
---------------	---	---------------